00100570

BOMBAY BRANCH

OF THE

ROYAL ASIATIC SOCIETY.

TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the Government of Maharashtra on 02 January, 2016

ŒUVRES

COMPLÈTES

D'ÉTIENNE JOUY.

Le Bureau
des
Nourrices
Benoist Sculp.

GUILLAUME
LE
FRANC-PARLEUR,

OU

100570 ac

OBSERVATIONS
SUR LES MOEURS ET LES USAGES FRANÇAIS
AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE;

SUITE DE

L'HERMITE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN

PAR LE MÊME AUTEUR, ET ORNÉ DE GRAVURES.

Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
BOIL., *Art poét.*

Par Jouy - Etienne d'

SIXIÈME ÉDITION.

TOME SECOND.

00-1-5
Vol 2

A PARIS,
CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
RUE CHRISTINE, N° 5.

1824.

Gal.
Fr 914.4
Jou/Gui
100570

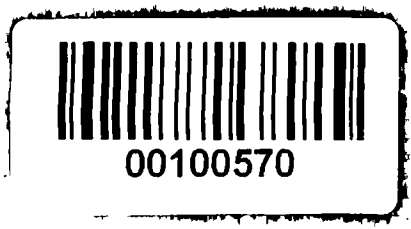

GUILLAUME

LE

FRANC-PARLEUR.

N° XXVII. — *7 janvier* 1815.

REVUE DE L'AN M. DCCC. XIV.

CINQUIÈME SOUPER DE M. GUILLAUME.

Multa dies variusque labor mutabilis ævi
Rettulit in melius.

VIRG., *Enéide*, liv. XI.

Tout a changé dans un instant, et des affaires que l'on croyait absolument ruinées ont été rétablies.

Le jour de l'an, mon voisin Moussinot entra chez moi de bon matin; il voulait, dit-il, être un des premiers *à me la souhaiter bonne et heureuse*. Je lui rendis son compliment à peu près dans les mêmes termes, et nous nous mîmes à causer auprès du feu en prenant une tasse de thé.

« Eh bien! mon voisin, lui dis-je, voilà encore une bonne année de passée. — D'abord, me répondit-il, il n'y a jamais de bonne année pas-

sée; les bonnes années sont à venir; quant aux autres, elles se ressemblent toutes : elles ont également douze mois et quatre termes; n'est-il pas vrai? — Comment! vous n'avez jamais trouvé de différence d'une année à une autre? — Ah! si fait; l'année de mon mariage, celle où je me suis retiré du commerce, celle où le feu prit dans ma maison par la faute d'un de mes locataires; ces trois années ont fait époque dans mes souvenirs; à cela près, je vous l'avouerai, je ne vois dans le cours des ans qu'un cercle d'événemens semblables : toujours mêmes inquiétudes, mêmes fêtes, mêmes craintes, mêmes espérances. — Il me semblait cependant que la révolution n'avait rien laissé à désirer aux amateurs de changemens, et que chaque année de cette fameuse époque avait un caractère bien distinct? — Aux yeux des gens qui sont montés sur les toits pour voir de plus loin, c'est possible; mais moi qui me suis contenté de regarder par la fenêtre, j'ai toujours vu que les choses allaient le même train. En 1789, quand certains mots de grimoire, auxquels je n'ai jamais rien compris, tournèrent en un moment toutes les têtes, je conservai la mienne : tout s'agitait autour de moi, et je restais calme au milieu du tourbillon, en me rapprochant du centre, où le mouvement était moins sensible. J'étais marchand de laine, et je ne voulais pas faire des lois; je me retirai donc prudemment

à l'écart pendant qu'on formait les assemblées, les comités et les clubs. Je payai les impositions qu'on me demanda ; je vendis en assignats, j'achetai au *maximum*, et à tout prendre ma petite fortune n'en souffrit pas beaucoup. J'étais trop vieux et mes fils étaient trop jeunes quand Bonaparte s'empara du pouvoir, pour qu'il lui prît envie de faire de nous des soldats ; que m'importait son élévation ? Il a remporté de grandes victoires ; l'histoire en est pleine, et je n'ai pas plus gagné aux unes qu'aux autres ; il est tombé du trône, et j'ai applaudi à sa chute, par la raison toute simple que ma maison, qui se trouvait dans l'alignement d'une rue nouvelle, aurait été abattue s'il n'avait été renversé lui-même. Enfin, tout bien calculé, depuis une soixantaine d'années que j'assiste à la représentation de la vie, je vois de tems à autre changer les acteurs, mais la pièce est toujours la même. »

Tant d'égoïsme, d'ignorance et d'apathie ne composent pas à M. Moussinot un caractère à part ; son histoire est celle d'une foule de bons bourgeois qui ne remarquent dans les grands événemens qui changent sous leurs yeux la face des empires, que l'avantage ou l'inconvénient particulier qui doit en résulter pour eux. Le premier moment de crainte passé, ils n'ont vu dans la prise de Paris que l'occasion d'une entrée solennelle, et d'un brillant cortége qui devait passer devant leur porte. Comment croi-

raient-ils à l'importance des événemens dont ils ont été les témoins, et qu'ils ont lus dans la même gazette où l'on annonçait quelques lignes plus bas le succès ou la chute d'une pièce des Variétés ? Ils aiment leur roi par une sorte d'instinct naturel au cœur français ; mais ils ne connaissent de royaume que la *bonne ville*, et de patrie que leur paroisse ; ils font alternativement des vœux contre la guerre qui fait augmenter les impôts, et contre la paix qui fait augmenter les loyers : ce petit nombre d'idées politiques remplissent toute la capacité de leur cerveau.

Nous aurions poussé plus loin l'entretien sur un sujet où je cherchais à m'exercer moi-même ; mais on vint me prévenir qu'il faisait jour chez ma femme ; mes enfans m'attendaient pour y entrer avec moi. M. Moussinot me quitta, et nous convînmes de reprendre la conversation à souper.

Le premier jour de l'an est un jour de réunion dans les familles : la mienne était au grand complet ; on se mit à table, et, après avoir épuisé le chapitre des étrennes pendant le repas, après avoir entendu au dessert les complimens et les couplets d'usage, les femmes et les enfans passèrent dans le salon pour y danser une ronde de la composition de mon fils Victor ; nous autres gens raisonnables, ou du moins raisonneurs, nous restâmes à causer gravement en présence

d'un bol de punch, dont l'influence se fit plus d'une fois sentir pendant la discussion. « Vous rappelez-vous, Messieurs (nous dit l'ami Dubuisson en remplissant nos verres), dans quelle situation se trouvait la France l'année dernière à pareil jour? Notre territoire envahi sur tous les points; nos champs dévastés par des armées innombrables ; quelques débris de ces braves légions, éternel honneur du nom français, suppléant au nombre par un courage surnaturel, et opposant en vain une digue de fer au torrent de soldats que l'Europe entière vomissait contre nous! De quelle nuit affreuse nous étions enveloppés! L'inquiétude, l'effroi, la fureur du désespoir se lisaient dans tous les yeux. Je dînais ce jour-là chez un membre du corps-législatif ; il revenait des Tuileries, où il avait vu Napoléon, celui qui naguère remplissait le monde de l'éclat de sa gloire, de la terreur de son nom, qui disposait à son gré des trônes de l'Europe, et qui, chancelant alors sur le sien près de s'écrouler, repoussait avec orgueil l'appui qu'on lui présentait. Sa réponse aux députés fut le dernier soupir de sa puissance.

CLÉNORD.

Comparez maintenant à ce tableau celui que présente aujourd'hui la France pacifiée, respirant sous un roi dont la puissance est fondée sur l'amour des peuples, sur le respect des lois

qu'il s'est imposées lui-même: sur cette liberté politique, objet de tant de travaux, de tant de sacrifices, et à laquelle la nation ne renoncera jamais. A quelle autre époque les Français ont-ils joui, dans une sécurité plus profonde, des biens, des souvenirs et des espérances qui leur sont le plus chères? J'arrive du château : j'ai vu le roi au milieu des pairs du royaume, des députés des départemens, de cette foule de héros, représentans de la gloire nationale; j'ai entendu les paroles de la bouche du monarque; j'ai lu dans tous les yeux, dans tous les cœurs, et je suis sorti convaincu que la France ne séparait plus les mots de roi, de patrie et de liberté.

DUTERRIER.

Pour se faire une idée juste d'un tableau, il ne faut pas en oublier les ombres; or, M. de Clénord ne nous parle point de cette nuée de courtisans de tout âge, de toutes dimensions, de toutes couleurs, dont plusieurs n'ont pas même pris la peine de changer la livrée vert et or qu'ils portaient l'année dernière, et qui ne se pressent autour du trône que pour en intercepter la lumière; il ne dit rien de ces ennemis de l'État que révoltent les mots de *charte constitutionnelle*, et qui travaillent avec tant d'ardeur à la détruire; de cette foule active de gens médiocres, sans autres titres que leur importunité, sans autre recommandation que leur imprudence, qui

se glissent dans tous les emplois, et se courbent de manière à passer sous toutes les portes; de ces délateurs à gage que l'on paie à tant la calomnie, et de ces écrivains infâmes qui se vendent à tant la page.

FRÉMINVILLE.

Tout cela est vrai, et tout cela n'empêche pas de remarquer qu'il s'est fait dans notre situation et dans nos mœurs des changemens on ne peut plus heureux; le véritable thermomètre de la prospérité publique, c'est le luxe; or, jamais il n'y a eu tant de voitures, jamais on n'a donné tant de bals, jamais on n'a fait tant de visites et vendu tant de bonbons que cette année; donc, comme disait dernièrement le *Journal des Débats*, jamais la France n'a été dans un état plus florissant.

GUILLAUME.

Si quelques personnes ne se contentaient pas des preuves de mon cousin Fréminville, on pourrait ajouter que nos finances se rétablissent, que nos relations commerciales s'accroissent, que nos manufactures prospèrent, et, ce qui vaut mieux encore, que l'esprit public, sans lequel il n'y a ni patrie ni véritable grandeur, fait chaque jour d'incontestables progrès.

CLÉNORD.

Le Franc-Parleur ne dit rien des sciences et des lettres?

GUILLAUME.

C'est qu'il n'y a malheureusement rien de beau à en dire, et que l'influence du nouvel ordre de choses ne s'y est pas encore fait sentir.

DUTERRIER.

Il est de fait qu'à l'exception de la *Vie de Bossuet* par M. de Beausset, on n'a publié aucun ouvrage remarquable dans aucun genre depuis la restauration.

CLÉNORD.

On nous en a donné la monnaie en brochures, en pamphlets, en libelles, en dissertations de toute espèce; et, si l'on y regardait bien, on verrait que nos littérateurs, en dix mois, nous ont débité, par cahiers, plus de paradoxes, de vérités, de mensonges et d'esprit, qu'il n'en faudrait pour remplir cent volumes in-octavo.

GUILLAUME.

Pour être juste, il faut ajouter que dans cette nuée de brochures, dont plusieurs resteront comme matériaux historiques, il en est une qui mérite d'être classée parmi les meilleurs livres. *Les Réflexions politiques* de M. de Chateaubriand ont eu sur l'opinion publique l'influence qu'obtiendront toujours la raison présentée avec éloquence et la vérité dite avec courage.

DUTERRIER.

La muse de la poésie n'a pas été mieux inspirée que ses sœurs. Un seul poète, d'un nom plus fameux au champ de Mars que sur le Parnasse, vient de s'y présenter une épopée à la main ; il a chanté *Charlemagne* en vers de grand seigneur ; et si l'on remarque dans son poème assez de beautés pour excuser l'éloge ridicule qu'on en eût fait autrefois, on n'y trouve pas assez de défauts pour justifier la satire bassement amère qu'on en a fait aujourd'hui ; mais la chute est à l'ordre du jour dans cette famille.

FRÉMINVILLE.

Il y a eu des années beaucoup plus mauvaises pour les théâtres. Aux Français, la tragédie d'*Ulysse* n'est pas un début sans gloire, et les *États de Blois* ne sont pas indignes de l'auteur des *Templiers*. Après cela je conviendrai, si l'on veut, que la comédie de *Fouquet* est la plus mauvaise pièce en cinq actes qui ait été donnée sur aucun théâtre du monde.

L'Opéra nous a donné, à quelques mois d'intervalle, deux ouvrages de circonstance bien opposés. L'un a été interrompu par le bruit du canon, et l'autre par le bruit de l'orchestre.

Je ne citerai à Feydeau que l'opéra de *Joconde* ; mais aussi vous avouerez que cette pièce est un des chefs-d'œuvre du genre.

Il faut savoir gré à l'Odéon d'une jolie co-

médie en trois actes, et faire des vœux pour que ce théâtre, si utile aux progrès de l'art, obtienne du gouvernement et du public les encouragemens auxquels il a droit de prétendre. Je ne dis rien des petits théâtres, sinon qu'on ne rit plus au Vaudeville, et qu'on a honte de rire aux Variétés.

DUBUISSON.

Parlons un peu de journaux.

CLÉNORD.

C'est à M. Guillaume à traiter cette question : il a le secret du corps.

GUILLAUME.

Je ne vous dirai pas comme certain rédacteur du *Journal des Débats*, que *le meilleur est incontestablement en tous les rapports celui dans lequel j'écris* (car il faut, autant que l'on peut, ne pas se donner l'air d'un charlatan qui vante son baume); mais j'avouerai, comme une proposition générale dont je vous laisserai le soin de faire l'application, que le meilleur journal est celui qui est fait dans un bon esprit avec le plus d'esprit et d'indépendance; celui dont les rédacteurs ne mentent pas à leur conscience, ne trafiquent pas de leurs opinions, et n'écrivent que dans l'intérêt de la patrie, de la justice et de la vérité.

FRÉMINVILLE.

D'après cette définition d'un bon journal, je ne sais pas encore bien auquel je dois donner la préférence; mais je sais déjà celui que je ne dois pas choisir.

DUTERRIER.

Je remarque avec peine que cette année, si peu productive pour les lettres, les a frappées d'une double perte dont elles auront long-tems à gémir. Le chantre de *Virginie* et l'amant d'*Éléonore*, enlevés à quelques mois l'un de l'autre, resteront tous deux, le premier (malgré ses erreurs en physique), un de nos plus grands prosateurs, et l'autre (malgré quelques écarts d'une autre espèce), le modèle de nos poètes érotiques.

Moussinot, qui n'avait pas encore ouvert la bouche, prit en ce moment la parole, et, du ton d'un homme sûr de l'effet qu'il va produire : « Je vous ai bien écoutés, nous dit-il; vous croyez avoir passé l'année en revue dans votre conversation; le fait est que vous avez oublié les deux seuls événemens qui lui assignent dans l'histoire du monde une physionomie toute particulière : *la sortie* de Bonaparte et *l'entrée* de Louis XVIII. Je n'ajouterai à cette réflexion que deux mots qui en valent bien d'autres : *à la santé du Roi.* » Chacun applaudit à cette proposition. « *A la santé du Roi, et à la conservation de la charte, de la gloire et de la liberté nationale,* »

continua M. de Clénord en se levant. Nous imitâmes son action; tous les verres furent aussitôt remplis, et nous bûmes avec enthousiasme à ces objets de l'amour et de la vénération du peuple français.

N° XXVIII. — 14 *janvier* 1815.

L'HÔTEL D'ANGLETERRE.

Il s'obstine, et bientôt ses trésors disparaissent
Changés en remords dévorans.
Enfin l'indigence cruelle,
Traînant tous les maux avec elle,
Dissipe, mais trop tard, l'erreur qui l'a séduit.
Sans asile, rebut du monde qui l'abhorre,
O mort! il t'appelle, il t'implore;
Tu serais un bienfait dans l'horreur qui le suit.

Les médecins ont recours à des exutoires pour donner passage aux humeurs surabondantes dont les corps replets sont ordinairement *travaillés*. La police, dans les grandes capitales, combat avec un remède semblable les inconvéniens d'un autre genre d'obésité. Elle laisse subsister, quelquefois même elle prend la précaution d'ouvrir des sentiers où s'écoule cette fange de la société qui tend à en corrompre toutes les parties saines.

Il existe à Paris plusieurs cloaques de cette espèce, dont le nom même, ignoré de la plus grande partie des honnêtes gens, ne peut arriver jusqu'à eux que par un hasard semblable à celui qui me l'a fait connaître.

Comment se figurer qu'un homme qui arrive à Paris pour la première fois, qui traverse les Champs-Élysées dans une berline attelée de six chevaux de poste, dont les domestiques ont retenu le plus beau logement de l'hôtel Grange-Batelière, qui vient pour passer quelques années dans cette capitale où sa fortune lui donne le moyen de satisfaire tous ses goûts raisonnables, toutes ses fantaisies même ; comment se figurer, dis-je, que cet homme puisse, en moins de deux ans, se trouver dans une situation telle qu'il se soit fermé la porte de ses amis par son inconduite, qu'il ait épuisé toutes ses ressources, et qu'il soit arrivé à ce degré de dénuement où, n'ayant plus ni feu ni lieu, il soit réduit à chercher un asile dans un repaire où il a du moins l'espoir de passer la nuit sans mourir de froid ?

On ne sait pas assez combien il y a de gens à Paris dans cette déplorable position, et l'on ignore encore plus généralement qu'un des bouges où ils se rassemblent est décoré du nom d'*hôtel d'Angleterre*. Cet hôtel (puisqu'il est convenu de lui laisser ce nom) est situé dans une des plus grandes rues et des plus beaux quartiers de Paris. Cette maison garnie (connue, il y a trente ans, par une table d'hôte dont la bonne compagnie n'était pas absolument exclue) jouissait du privilége d'un double tripot, où les maîtres se ruinaient dans le salon,

et les valets dans l'antichambre. Cette honteuse branche d'industrie s'est singulièrement perfectionnée pendant la révolution : des temples plus brillans ont été ouverts à la fortune; les joueurs riches (c'est-à-dire ceux à qui il restait encore quelque chose à perdre) ont déserté l'hôtel d'Angleterre, et cet endroit n'a plus été fréquenté que par le rebut d'une classe d'hommes dont la partie la plus honnête n'a sur l'autre que l'avantage de quelques heures et l'usufruit de quelques écus.

Il est probable que j'aurais ignoré toute ma vie l'existence de ce honteux refuge, sans une de ces circonstances particulières qui forcent un homme à sortir momentanément du cercle de ses habitudes.

— Ma femme appartient à une des familles les plus riches en cousins qu'il y ait peut-être en France. Elle en a dans toutes les provinces du royaume; les plus pauvres sont en Normandie. Au nombre de ces derniers se trouve un vieux garçon que j'appellerai La Morangère (pour m'écarter le moins possible de son nom, sans pourtant le nommer).

Ce cadet de Normandie a vécu quarante-cinq ans du modeste produit de quelques arpens d'*herbage* qui lui rapportaient quinze ou dix-huit cents livres de rente. Ses défauts, enfouis au fond d'un village, y passaient pour de l'originalité.

La partie, ou plutôt les parties de piquet qu'il jouait d'habitude avec le curé du lieu, consommaient six heures de son tems par jour, et ajoutaient à ses fermages le casuel de la paroisse, quand elles n'augmentaient pas la portion congrue du curé d'une bonne partie de ses revenus. Huit pièces de vin de Brie, qu'il échangeait annuellement contre sa récolte de cidre, suffisaient à peine à la consommation de sa table, dont une jeune gouvernante du pays de Caux faisait de son mieux les honneurs.

Tout portait à croire que la vie de M. de La Morangère s'écoulerait dans ces douces occupations, et qu'il en attendait le terme aussi paisiblement qu'il l'avait parcourue ; mais le sort tient toujours en réserve quelque caprice pour tromper les calculs de la raison. Une vieille tante de Lisieux, qui n'avait jamais voulu le voir de son vivant, par une de ces contradictions de l'esprit humain que je n'entreprendrai pas d'expliquer, lui laissa toute sa fortune au détriment de deux parentes qui ne l'avaient pas quittée depuis vingt ans.

La Rochefoucauld a dit *qu'il est plus aisé de supporter la mauvaise fortune que la bonne :* La Morangère en fournit un nouvel exemple. Héritier d'une fortune de soixante mille livres de rente, il débute dans la carrière des folies, où il se lance, par abandonner la liquidation d'une succession considérable *en Normandie* à un

homme d'affaires qui lui ouvre un crédit illimité sur une maison de banque de Paris : il y arrive dans tout l'éclat du luxe de la ville.

Un chasseur, galonné sur toutes les tailles de son habit, vient me remettre un billet par lequel on me prévient qu'un parent, arrivé depuis quelques jours, désirait de me voir à l'hôtel Grange-Batelière, où il était logé ; j'aurais pu répondre au parent qu'il n'y avait pas plus loin de chez lui chez moi, que de chez moi chez lui, et qu'il est d'usage que le nouveau venu fasse les avances ; mais j'ignorais son âge, et je ne fus pas formaliste.

Je me rendis à son invitation ; je trouvai La Morangère établi dans un appartement somptueux ; il me reçut avec une politesse provinciale où je crus remarquer plus d'envie de se prévaloir à mes yeux des avantages de sa fortune, que de ceux de notre alliance. Il m'assura cependant qu'il avait fait le voyage tout exprès pour voir sa cousine, dont il avait conservé le plus doux souvenir ; il me pria de le présenter dans le monde, et déclara qu'il ne voulait se conduire que d'après mes conseils.

Je fus huit jours sans le revoir ; enfin il se présenta chez moi, s'excusa gauchement auprès de sa cousine, et nous invita à dîner pour le lendemain. Je fus moins étonné de la magnificence du repas que du nombre et du choix des convives, dont pas un ne m'était connu, bien

que tous qualifiés des plus beaux titres. Parmi tous ces amis de fraîche date, j'entendis nommer un joueur célèbre, et les préférences dont il était l'objet éveillèrent dans mon esprit des soupçons qui ne tardèrent pas à se changer en certitude.

Après le dîner, je proposai à mon cousin de le présenter, comme il m'en avait témoigné le désir, chez quelques personnes de ma connaissance; il me parut y tenir beaucoup moins qu'à notre première entrevue, et me répondit avec distraction en donnant des ordres pour faire dresser les tables de jeu, autour desquelles, à mon grand étonnement, se rangèrent tous les convives. Dans le nombre se trouvaient plusieurs comtesses et marquises de hasard qui me rappelèrent ce petit dialogue du duc de L*** avec deux femmes autrefois célèbres: « Que jouez-vous, Mesdames? — L'honneur, Monsieur le duc. — Il n'y aura rien pour les cartes. »

Nous sortîmes bien convaincus, ma femme et moi, que le pauvre cousin venait d'ouvrir sa succession au profit de gens qu'il n'aurait probablement pas songé à porter sur son testament.

Six jours s'écoulèrent sans que je le revisse; il avait employé son tems de manière à augmenter toutes nos craintes; je crus devoir l'effrayer sur les suites de la vie qu'il menait; il ne m'entendit pas ou m'entendit mal, au milieu du fracas d'une fortune de douze cent mille francs qui

s'écroulait ; je lui fis lire la satire du *Pauvre diable* : il n'y vit qu'un roman, et ne voulut pas entendre que ce roman serait bientôt son histoire.

Grâce au luxe de sa table, aux goûts dispendieux de ses maîtresses, au zèle actif de ses amis, mon campagnard en fut bientôt aux emprunts. Il vint me confier son embarras. Je joignis à mes conseils mes offres de service ; il accepta ces dernières. A la seconde visite, je réitérai mes conseils et supprimai mes services. Il se fâcha, et je me crus permis de ne lui offrir ni les uns ni les autres.

Il s'éloigna de chez moi, chercha des ressources dans le jeu, qui avait occasionné sa ruine, et des sentences de tribunaux l'obligèrent à régler en prison ses comptes. Son homme d'affaires démontra clairement à ses créanciers qu'il ne lui restait qu'un passif de 250,000 francs. On le remit en liberté, ne possédant plus au monde que ce qu'il avait sur lui.

Rien ne s'épuise plus vîte à Paris que la bienveillance des amis de la nature de ceux que La Morangère s'était faits dans le tems de sa fortune. Quelques bijoux d'assez grand prix, dont il aurait pu se faire une ressource durable, se fondirent, en quelque sorte, dans les bureaux de prêt. Je fus près de deux ans sans en entendre parler.

Une de ses sœurs m'écrivit, il y a quelques

mois, pour en avoir des nouvelles. Toutes mes recherches avaient été sans résultat. Je m'adressai à l'un de ces hommes qui ont un *œil* de plus que les autres, et qui jouissent du privilége de certains animaux, de distinguer les objets dans l'ombre. « Je connais celui dont vous me parlez, me dit-il, et je vous conduirai ce soir à l'endroit qu'il habite, si vous avez le courage de me suivre. »

Je me rendis à onze heures du soir au café de la Régence, que cet homme m'avait assigné pour rendez-vous. Je l'y trouvai, et nous sortîmes ensemble. A quelques pas de là, nous entrâmes par une étroite porte cochère dans un long corridor, au bout duquel on lisait sur les vitres d'une lanterne enfumée ces mots en transparent : BUVETTE DE NUIT. Je n'avançais pas sans une sorte de crainte mêlée de dégoût dans un lieu où l'on respirait je ne sais quel air de corruption. A l'issue du corridor, nous nous vîmes dans une cour fangeuse, où nous entrions à peine, que nous nous trouvâmes au milieu de cinq ou six hommes qui sortaient brusquement d'une salle basse en criant : *A la garde!* Je reculais effrayé. « Ne craignez rien, me dit mon guide, ce sont des gens qui s'amusent. » Il me prit par la main et me conduisit à la *buvette*, en traversant une cuisine où s'agittait, au milieu d'un tourbillon d'épaisse fumée, une vieille femme auprès de qui la *Léonarde* de Le Sage au-

rait paru d'une propreté et d'une beauté d'ange. Les juremens de cette mégère se mêlaient au grésillement du lard qu'elle faisait fondre, et dont l'odeur âcre vous prenait à la gorge avec la même violence que la fumée d'un bois vert exerçait sur les yeux.

De ce cloaque nous passâmes dans une cave éclairée par une lampe de cuivre à trois becs, qui répandait une clarté sale et douteuse sur les objets hideux dont nous étions environnés. Pour cette fois je me crus dans la caverne de Gil-Blas.

« Vous paraissez bien surpris, me dit mon conducteur (en demandant une bouteille de vin); on voit que vous venez ici pour la première fois : ce sera probablement la dernière, ainsi profitez-en pour y faire vos observations, en attendant que notre homme arrive ; il ne tardera pas. »

Je l'interrogeai sur les personnages au milieu desquels nous nous trouvions. « Cet homme, me dit-il, que vous voyez endormi sur ce banc, la tête appuyée sur un cotret, est un homme de lettres, auteur de plusieurs pièces dont quelques-unes ont obtenu du succès sur les grands théâtres ; il n'a d'asile que ce taudis public ; encore ne trouve-t-il pas le moyen de s'y rendre toutes les nuits, dans l'état d'ivresse où il est habituellement plongé.

» Ces deux pauvres diables qui jouent au

piquet sur un tonneau, avec des cartes dont la saleté a triplé l'épaisseur, sont les deux plus anciens habitués de la buvette : l'un était jadis un riche épicier de la rue des Prouvaires : ruiné par le jeu, et long-tems détenu pour dettes, il a été obligé de faire cession de bien pour sortir de prison; sa femme est morte de chagrin, et de ses trois enfans en bas âge, deux sont aux Orphelins; et il loue le troisième à cette mendiante de la rue Taitbout, qui invoque la pitié en étalant sur la paille cinq ou six misérables petites créatures dont elle se dit la mère. Son compagnon est un ancien militaire, homme de bonne famille, qui ne se doute pas qu'avant une heure il doit être arrêté pour un faux qu'il a commis il y a quelques mois.

» Ce gros coquin qui chante à pleine gorge à la table vis-à-vis, entre deux femmes dont vous pouvez deviner la profession, est un ancien acteur d'un de nos grands théâtres, d'où il a été renvoyé par inconduite. Il vient manger ici le quartier de la chétive pension qu'on lui paie, et qu'il a sans doute touché ce matin.

» Cet autre, assez proprement vêtu, qui se promène de long en large, en tirant à tout moment sa montre, est, suivant toutes les apparences, un bourgeois dépaysé de l'Estrapade ou du Marais; il craint de ne pouvoir rentrer chez lui, et se consulte pour savoir s'il attendra le jour dans cet endroit. » Je voulais offrir à ce pau-

vre homme un asile plus honnête. « N'en faites rien, me dit mon guide; j'ai déjà remarqué qu'il était, sans le savoir, sous la protection de deux de mes gens : ceux-ci viennent de s'apercevoir d'un complot formé contre lui, et en attendent l'effet pour mettre la main sur des bandits que Bicêtre réclame depuis long-tems. »

Mon nouvel Asmodée allait continuer sa revue; des cris affreux se font entendre dans la cour; chacun y vole : un homme venait d'être assommé par deux autres qui s'enfuyaient en criant au voleur; cet homme (qu'on juge de ma surprise et de ma douleur) était le malheureux La Morangère. Je le réclamai auprès du commissaire qui vint dresser le procès-verbal, et je le fis transporter chez moi; mais les soins qui lui furent prodigués ne retardèrent sa mort que de quelques jours.

Je n'ajoute aucune réflexion au récit de cette malheureuse aventure, à laquelle je n'ai rien changé que le nom du personnage et la date de l'événement.

N° XXIX. — 22 *janvier* 1814.

LA CHARTE EN FAMILLE.

He looks upon his children not only as the continuance of is species, but of is works.

BACON, *Essais.*

Il voit dans ses enfans non-seulement la continuation de son espèce, mais celle de ses ouvrages.

Nous avons quelquefois des discussions assez vives, mon noble ami M. Clénord et moi, au sujet du gouvernement qui convient le mieux à la France. Très-zélé partisan de la monarchie constitutionnelle, en spéculation générale, il n'est pas encore bien convaincu que cette forme de gouvernement puisse jamais être en harmonie parfaite avec les mœurs et le caractère de notre nation. Il en revient sans cesse à cette assertion qui n'en est pas plus vraie pour être souvent répétée : *La France a subsisté mille ans avec gloire et bonheur sous le gouvernement paternel de ses rois ; pourquoi changer un ordre de choses consacré par dix siècles de succès ?* Je lui demande s'il comprend dans ces dix siècles de gloire et de bonheur le tems où les Anglais étaient maîtres en France de la Garonne à la Loire, où chaque

province était en guerre contre la province voisine, où les feudataires de la couronne, s'arrogeant le pouvoir souverain, déclinaient, sous le moindre prétexte, l'autorité royale, et quelquefois s'armaient contre elle. Je lui demande s'il était bien paternel le gouvernement de Charles VI, de Louis XI, de Charles IX, de Henri III? Il me répond comme parlant de Louis IX, de Henri IV, de Louis XIV et de Louis XVI; je renchéris sur les éloges qu'il donne aux plus grands, aux meilleurs de nos rois, et il croit avoir gain de cause sur une question qu'il a tout-à-fait détournée.

« Le gouvernement paternel, lui disais-je il y a quelques jours, tient uniquement à la personne du monarque; il fait le bonheur de la génération vivante, sans aucun avantage, sans aucune garantie pour les générations à venir. On en trouverait peut-être autant d'exemples dans les annales de Turquie que dans celles d'Angleterre. Ce n'est qu'un accident politique dans l'histoire d'une nation. Le gouvernement, fondé sur des bases constitutionnelles, remédie au seul inconvénient de l'hérédité des couronnes, en perpétuant sur le trône des rois dont le moins bon, forcé de régner par des lois invariables, ne peut compromettre ni l'existence, ni même les intérêts de son pays. Le triomphe du gouvernement constitutionnel est de pouvoir se passer d'un bon roi. Dans la plus longue suite

des monarques de cette espèce, un seul s'élève nécessairement au-dessus des autres, et c'est celui auquel la nation est redevable du bienfait de cette charte politique, sans laquelle il n'y aura bientôt plus en Europe que des trônes amovibles et des monarchies viagères. L'état, nous dit-on, est une grande famille qui doit, comme les autres, se gouverner par la volonté de son chef; et moi je pense que la famille est un petit état qui doit, ainsi que l'autre, se gouverner, sous l'autorité d'un chef, par la volonté des lois. Je viens de voir faire une singulière application de ma théorie; je demande à mes lecteurs la permission d'en exposer les résultats.

Il existe à Paris un ancien conseiller au parlement d'Aix, que je nommerai le baron Desverrières. Nous étions très-jeunes l'un et l'autre lorsque nous nous sommes connus en Provence; les circonstances nous ont rapprochés depuis un an, et les souvenirs de notre première jeunesse ont renoué notre ancienne liaison.

A un grand fonds de probité, le baron joint une originalité d'esprit et une fécondité d'imagination qui lui font trop souvent prendre des idées bizarres pour des vérités neuves. Sa prétention la plus singulière a toujours été de se croire profond dans l'art de gouverner, et dans le tems où il avait l'espoir fondé d'une très-grande fortune, je lui ai souvent entendu dire qu'il échangerait quelque jour toutes ses pro-

priétés, sur tous ses domaines contre une île qu'il se ferait céder en toute souveraineté, et dans laquelle il réaliserait la fable des Troglodytes. La révolution vint, il en fut pour son rêve, et ne put jamais se passer la fantaisie de régner; j'en suis fâché pour son peuple, qu'il eût, je crois, rendu fort heureux.

Le baron avait de la domination dans l'esprit, et de l'obéissance dans le caractère; il se maria et fut gouverné par sa femme, à laquelle il abandonna la direction de ses finances; le désordre ne tarda pas à s'y introduire avec le goût effréné du luxe et du plaisir. Le baron, qui s'en aperçut, signala fort bien les causes du mal; mais il n'osa pas y apporter de remède, et se contenta d'appeler sa femme *son contrôleur Calonne*.

Quelques petites successions vinrent heureusement combler le déficit qu'il s'occupait à calculer, tandis que sa femme, aidée de ses quatre enfans, grandis au milieu des troubles révolutionnaires, travaillait de son mieux à déranger de nouveau sa fortune.

Le désordre augmentait de jour en jour; mais Desverrières comptait pour les réformes sur le bienfait de l'âge; sa femme avait pris son parti: elle avouait déjà quarante ans; c'était, disait-il, un commencement de sagesse: vain espoir! elle se fit dévote, son directeur eut accès dans la maison, s'empara peu-à-peu de l'autorité, régla tout, brouilla tout; on finit par ne plus s'entendre.

Pour comble d'embarras, arriva du fond de l'Allemagne, où il vivait retiré depuis trente ans, un vieux commandeur de Villamose, oncle de Desverrières, lequel avait, ou du moins croyait avoir quelques réclamations à exercer sur les héritages qu'avait fait son neveu. Il commença par s'installer dans l'hôtel de Desverrières (dont il se disait propriétaire par indivis), en murmurant contre les changemens qu'on y avait opérés pendant son absence, et sans même approuver ceux que le temps avait rendus nécessaires. Ce M. de Villamose, en quittant la France, avait emporté avec lui une provision de vieux préjugés, et n'en avait perdu aucun en route; il ne se contentait pas de les employer à son usage, il voulait encore en affubler tous ceux qui l'entouraient. C'était sans cesse une nouvelle querelle avec le père, la mère et les enfans, qu'il prétendait ramener au bon goût et aux beaux usages de sa jeunesse. Les jeunes gens se moquaient de lui; Desverrières, qui voulait être médiateur entre eux et leur grand-oncle, ne satisfaisait ni l'un ni l'autre parti, et l'anarchie allait croissant dans cette famille.

Tel était l'état des choses, lorsque le baron vint me voir le mois dernier, et me fit part de la ferme volonté où il était de rétablir l'ordre dans sa maison. «La faiblesse a fait le mal, me dit-il, la force va le réparer. J'ai laissé prendre à ma femme un empire dont elle a trop long-tem

abusé; je lui retire mes pouvoirs, et je congédie son directeur. Je signifie à mon oncle qu'il ait à se pourvoir d'un autre logement; je renvoie mon fils aîné à son corps; je fais entrer le second à l'École de Droit; je mets le troisième au collége, et je réduis ma fille à une pension de six cents francs pour sa toilette : en un mot, je ne veux plus qu'il y ait chez moi d'autre volonté que la mienne.

« —Mon cher baron, lui répondis-je, le moyen que vous voulez employer me paraît bien violent; et, s'il faut tout dire, j'en crois l'exécution impossible : votre femme, accoutumée au pouvoir qu'elle exerce chez vous depuis vingt ans, ne se pliera jamais à une obéissance passive; vous l'aimez, et vous ne voudrez pas la rendre malheureuse; votre fils aîné est un capitaine de cavalerie plein d'honneur, dont les défauts, fruit de l'éducation, sont amplement compensés par les qualités les plus estimables : les mesures de rigueur ne peuvent rien sur un caractère de cette trempe; quant à votre oncle le commandeur, respectable à vos yeux par son âge, par le rang qu'il occupe dans votre famille, il a des préjugés et des prétentions qu'il faut combattre, mais sans donner au public le scandale d'une rupture où vous auriez peut-être également à perdre. Voulez-vous m'en croire? reprenez votre autorité naturelle et légitime sans violence, sans déchirement, et sans compromettre votre bon-

heur et celui de votre famille ; je vais vous parler votre langage : vous avez fait la triste expérience des maux de l'anarchie ; vous sentez les inconvéniens du pouvoir absolu ; prenez un terme moyen qui concilie tous les intérêts. Vous êtes par le droit de naissance le chef de la famille ; soyez-le de son consentement. Vous avez sous les yeux un sublime exemple...

« — Je vous entends (dit-il sans me laisser achever) ; vous voulez faire de moi un père constitutionnel : cette idée me sourit, et l'exécution m'en paraît d'autant plus facile, que mon beau-père vient demeurer avec nous. C'est un vieillard vénérable ; sa fille le craint et le respecte : son grade de maréchal-de-camp et son cordon rouge imposeront à mon fils... J'ai ma charte constitutionnelle en tête, ajouta-t-il en se levant ; nous aurons aussi *notre trente-un mars en famille* ; je me vous dis que cela : adieu, mon cher Guillaume..... ; vous aurez de mes nouvelles dans quelques jours.... »

Effectivement, huit jours après je reçus une invitation à dîner en style de chancellerie. Le père de madame la baronne se trouvait chez elle en grand uniforme. Desverrières avait ordonné que le dîner fût servi à cinq heures précises. Le commandeur désirait qu'on se mît à table à trois heures, comme autrefois ; madame et ses enfans ne voulaient pas dîner avant six. Pour la première fois le maître de la maison se fit obéir.

Le dîner fut triste. On parlait bas; on murmurait; on prévoyait un grand événement. Au dessert, on renvoya les domestiques, et le baron prit la parole :

« Nous voilà en famille, dit-il (car l'ami Guillaume n'est pas un étranger pour nous); je puis en toute liberté vous déclarer mes intentions, *désormais irrévocables*. Il est tems de mettre de l'ordre dans ma maison.... »

A ce mot, madame Desverrières crut entendre celui de tyrannie, et commençait un discours véhément contre l'oppression. Un regard de son père lui coupa la parole, et son mari continua :

« Depuis vingt-deux ans je suis le seul qui ne gouverne pas dans ma maison : excepté moi, tout le monde y a successivement commandé. Pour commencer par vous, Madame, vos goûts, vos caprices dispendieux, dans les quinze premières années de notre mariage, ont été au moment d'amener notre ruine. A votre règne a succédé celui de vos enfans, qui n'ont pas moins abusé de ma faiblesse. Les goûts militaires de votre fils aîné ont fait un camp de ma maison, où tous les officiers de son régiment sont admis. Je n'ai pourtant pas le courage de regretter les sacrifices que j'ai faits pour lui, en songeant à la gloire qu'il s'est acquise dans nos armées, et aux distinctions honorables qu'il a obtenues à son début dans la carrière. »

A ces mots, Gustave retroussa fièrement sa moustache naissante, et, regardant son père d'un air assuré, il l'eût probablement interrompu, s'il n'eût jeté les yeux sur le cordon de son grand-père, et sur la croix de Malte de son oncle, qui le firent souvenir que les vertus dont il était si fier ne commençaient pas à lui dans sa famille.

« Je ne reproche point à ma fille, poursuivit M. Desverrières, des goûts de bals, de fêtes, de toilette, qui sont de son âge ; mais il faut savoir mesurer l'espace que les plaisirs doivent occuper, dans la vie, entre les travaux et les devoirs.

» L'inconstance de mon fils Adolphe ne lui a pas encore permis de s'arrêter au choix d'un état : tour-à-tour diplomate et financier, administrateur et jurisconsulte, mathématicien et homme de lettres, il est bon qu'il sache enfin ce qu'il veut, ce qu'il prenne rang dans la société, dont les plus grands ennemis sont les gens qui ne tiennent à rien.

» Mon oncle a peut-être le tort d'oublier trop souvent que les années qui se sont écoulées pendant son absence ont vu naître dans sa famille une génération nouvelle élevée sous d'autres lois, dans d'autres principes, avec d'autres habitudes que les siennes ; il finira par concevoir qu'il faut s'accommoder aux circonstances qui nous dominent, et se laisser aller au tems qui nous entraîne.

» Maintenant, après m'être bien convaincu que rien ne détruit plus infailliblement l'autorité que la marche irrésolue d'un gouvernement qui va et revient sur ses pas, sans but et sans mesure, j'ai arrêté dans ma sagesse de régler ma maison d'après un pacte de famille calqué sur notre charte constitutionnelle.

» Je me réserve l'autorité suprême ; elle m'appartient de droit ; mais j'en veux tempérer l'exercice en la partageant à quelques égards avec les anciens de ma famille.

» Ma femme y participera directement ; je lui communiquerai mes projets, elle en discutera l'utilité, elle fixera les dépenses sur l'exposé de nos besoins et de nos revenus, bien entendu que le pouvoir d'exécution résidera en moi seul, ma femme représentera *la chambre des députés*.

» J'établis, en outre, une autorité intermédiaire entre elle et moi pour balancer nos droits respectifs. Mon beau-père et mon oncle composeront *la chambre des pairs*, et rien n'aura force de loi dans la maison qu'après avoir été sanctionné par eux.

» Je conserve à mon fils Gustave la pension que je lui fais pour le maintenir honorablement au service ; il est l'honneur de la famille, il est juste qu'il en soit le mieux traité ; mais il voudra bien se souvenir que la maison paternelle n'est point une caserne, et qu'il n'est plus en pays conquis.

» Adolphe est intelligent, actif, économe ; je le charge de compter avec mes fermiers, de recevoir les revenus, de payer les dépenses : je veux voir en lui *mon premier ministre*. Sa sœur aura la surintendance et le département des menus-plaisirs.

» Vous avez tous entendu quelle est ma résolution, c'est à vous de voir s'il vous convient de vous y soumettre. »

Cette déclaration fut faite d'une voix si ferme, d'un ton si solennel, le grand-père et l'oncle y souscrivirent de si bonne grâce, que la mère et les enfans, après quelques objections auxquelles je fus autorisé à répondre, donnèrent leur pleine et entière adhésion à cette charte domestique, qu'on me chargea de rédiger séance tenante.

Depuis ce tems, la famille du baron Desverrières est un modèle de l'union la plus parfaite. L'ordre et l'économie règnent dans cette maison, et n'en excluent ni l'éclat, ni les plaisirs. Le chef de ce petit gouvernement donne l'exemple du respect le plus religieux pour la constitution qu'il a donnée à sa famille, et tous ses membres l'observent et la défendent avec d'autant plus de zèle, qu'ils y trouvent la garantie d'un bien-être qu'ils savent enfin apprécier.

N° XXX. — 28 *janvier* 1814.

LE VENTRILOQUE.

Et erit quasi Pythonis de terrâ vox tua et de humo eloquium tuum mussitavit.

ISAIE, chap. XXIX.

Et sa voix sortira de dessous terre comme celle de la Pythonisse.

« PAUL!.... j'ai beaucoup à travailler ; je ne reçois personne, entendez-vous bien ? personne absolument. »

Je donnais cet ordre jeudi dernier à mon domestique en ruminant ma *charte constitutionnelle en famille*, dont j'ai fait le sujet de mon dernier Discours. Je cherchais des idées à coups de pincettes sur un tison qui n'en pouvait, mais.... Mon domestique rentre et me dit qu'il y a là quelqu'un qui veut absolument me voir. Je persiste dans ma résolution, et, pour en être cru, je signifie tout haut, moi-même, *que je n'y suis pas.*

Je me remets au travail ; je retrouve le fil de mes pensées, et je souris complaisamment à la phrase que j'effacerai peut-être un moment après. Tout-à-coup (pour prendre le ton d'un conteur d'aventures), des cris effrayans vien-

nent frapper mon oreille; je sors de mon cabinet à la hâte; ma femme, ma fille, ma sœur couraient dans la maison comme des folles; je demande de quoi il s'agit; on ne me répond point, on se sauve : j'arrive dans la cour en robe de chambre et en pantoufles, et je me trouve au milieu d'une foule de voisins attirés par les cris de la cuisinière, pâle et tremblante, qui assurait qu'un homme venait d'être assassiné dans la cave, et qu'il demandait du secours. Au milieu des cris de *fermez la porte! allez chercher la garde! courez chez le commissaire!* on entend, on distingue des gémissemens sourds qui sortent du soupirail; je me saisis d'une arme; je demande la clef de la cave, elle ne se trouve pas : « Qu'on enfonce la porte! » Mon domestique fait sauter la serrure, et, suivi de trois ou quatre hommes armés de ce qu'ils ont trouvé sous leurs mains, et bien déterminés à assommer l'assassin sur la place, nous entrons dans la cave, suffisamment éclairée pour y distinguer les objets; nous marchons vers l'endroit d'où part une voix plaintive qui s'éloigne à mesure que nous approchons, et semble sortir des profondeurs de la terre. Une sorte de terreur succède à l'émotion des assistans, et je ne sais de quel sentiment j'aurais été agité moi-même, si l'objet invisible de nos recherches ne se fût avisé de nous demander des *messes* et des *prières*. Quelque partisan que je sois du dogme de l'immortalité des

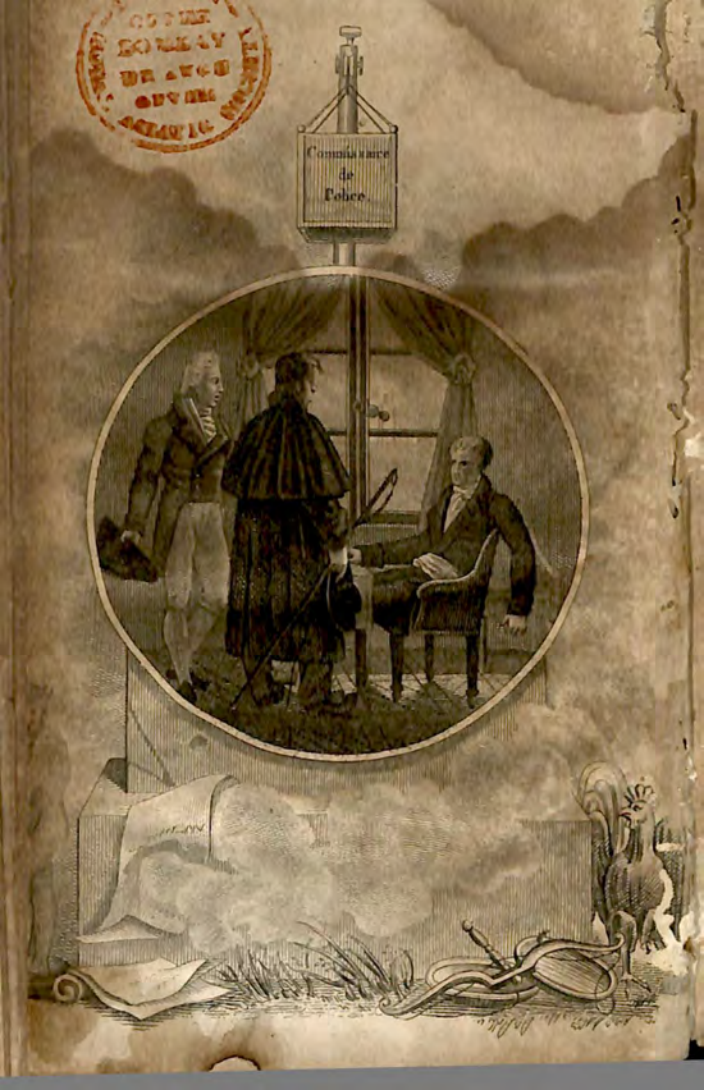
Connoissance
de
Poker

ames, je ne crois guère à celles qui sortent du séjour des morts pour troubler le repos des vivans. L'idée d'un revenant me fit naître celle d'un *ventriloque*, et mes soupçons s'arrêtèrent sur un jeune homme d'un extérieur décent et d'une physionomie très-enjouée, qui s'agitait beaucoup au milieu du désordre et de la confusion générale. Je le regardai avec une attention particulière, qui le décida à changer le lieu de la scène, en faisant entendre sur le haut du toit des éclats de rire immodérés qui amenèrent le dénouement de cette comédie.

M. Comte se nomma, tout s'éclaircit; mais les bonnes femmes qui s'étaient mises en prières à la porte de la cave ne voulurent point avoir le démenti du prodige dont elles avaient été témoins, et sortirent convaincues qu'il y avait quelque chose de *diabolique* dans une aventure qui, bien commentée par toutes les commères des environs, pourra, dans une cinquantaine d'années, valoir à la maison que j'habite la réputation d'être *hantée* par des *esprits*.

M. Comte, après m'avoir informé de l'objet de sa visite, m'apprit que, s'étant présenté chez moi le matin, et m'ayant entendu dire à moi-même *que je n'y étais pas*, il avait cru cette fois pouvoir se dispenser de m'en croire sur parole, et qu'il avait employé, pour s'assurer du fait, un stratagême qui lui avait toujours réussi.

Cet habile physicien, dont les talens et l'a-

dresse excitent à Paris une curiosité si générale, est doué d'une faculté extraordinaire. Le rédacteur de la *Gazette de Santé* (le docteur Montègre) en a dernièrement expliqué le phénomène dans un excellent article d'un journal qui se recommande également aux gens de l'art et aux gens du monde par les connaissances profondes de son auteur, par l'utilité des matières qu'il traite, et même par l'agrément qu'il sait répandre sur les objets qui en paraissent le moins susceptibles.

M. Comte est un des engastrimytes ou ventriloques les plus extraordinaires qu'on ait entendus dans les tems modernes. Le privilége dont il jouit paraît avoir été plus commun dans l'antiquité, et même d'une autre nature qu'il n'est aujourd'hui, à en juger par les recherches que le savant auteur de la *Gazette de Santé* a faites sur cette question physiologique. Les engastrimytes anciens étaient ventriloques dans la force du terme, c'est-à-dire que leur voix partait en effet du ventre, et se manifestait, ou du moins semblait se manifester au-dehors par les organes les plus étrangers à la parole. On ne se douterait jamais, à moins d'avoir lu Samuel, de quel aimable interprète le magicien Ob se servit pour faire au roi Saül le portrait du prophète.

Ce que les livres saints et les auteurs profanes nous ont appris de la Pythie de Delphes, de l'oracle de Dodone, de la Pythonisse d'Eudor et

de la Sybille de Cumes, ne permet pas de douter que les prêtres du paganisme n'aient su tirer un parti très-avantageux du talent des engastrimytes. Deux hommes d'une grande réputation, quoique différemment célèbres, Fontenelle et dom Calmet, ont écrit sur cette matière : l'un en philosophe prudent, qui ne laisse sortir qu'une à une les *vérités dont il a les mains pleines*, et l'autre en moine éclairé qui accrédite, il est vrai, les erreurs dont il a besoin, mais qui fait bonne guerre aux mensonges qui ne sont plus bons à rien. Ce savant bénédictin, dans son Traité des apparitions, des revenans, des vampires, débite les contes les plus absurdes d'un ton de persuasion qui donnerait envie de le prendre pour un sot, si, dans ce même ouvrage, l'abbé de Sénones ne faisait preuve d'un jugement sain, d'une logique très-serrée, et même d'un esprit très-philosophique, en réfutant les prétendus miracles rapportés par Lucien, Philostrate, Jamblique et quelques autres. Ce livre de dom Calmet est plein de choses curieuses, et je serais tenté d'en recommander la lecture à M. Comte; il pourra y puiser l'idée d'une foule de tours qui serviraient à renouveler son répertoire.

M. Comte est né dans le seul tems et peut-être dans le seul pays où son talent ne puisse recevoir aucune application sérieuse. Quel succès n'eût-il pas obtenu, il y a quelques vingtaines de siècles, dans la caverne de Delphes, à la place

du chevrier Coréas? Quelle vogue n'eût-il pas donnée à cette jolie Sybille d'Érythrée, qui chantait ses oracles avec le plus singulier contre-alto qu'on ait jamais entendu? Il aurait fait merveille dans la grotte prophétique des Siamois, et pourrait encore aujourd'hui même servir de compère au grand marabout, au moment où il consulte la fétiche.

Tout porte à croire que le fantôme qui apparut à Charles VI dans la forêt du Mans, et qui troubla pour jamais sa raison, n'était qu'un imposteur ventriloque dont le funeste talent fut la source des longs malheurs auxquels la France fut au moment de succomber. C'est le sentiment de l'abbé de la Chapelle, qui publia en 1772 un volume sur les *ventriloques*, lequel n'est, à proprement parler, qu'un recueil d'historiettes et de tours d'escamotage. Un traité sur cette propriété organique, dont aucun homme de l'art ne s'était encore occupé, devait être l'ouvrage d'un habile anatomiste et d'un savant observateur. Personne ne se plaindra que M. de Montègre s'en soit chargé.

M. Comte, qu'on eût brûlé il y a deux cents ans, par la même occasion que la maréchale d'Ancre, est aujourd'hui recherché, fêté dans cette même ville, où l'on se dispute le plaisir de le voir et de l'entendre. Depuis qu'il a eu l'honneur de paraître aux Tuileries devant le Roi, c'est à qui obtiendra de lui une de ses soirées,

pour lesquelles on est obligé de se faire inscrire un mois d'avance. M. Comte est sur le chemin de la fortune; il a la vogue. Ce qu'il y a de particulier dans la réputation qu'il s'est faite, c'est la marche inverse qu'elle a suivie. Au lieu de s'étendre, comme toutes les autres, de la capitale aux provinces, celle-ci est arrivée des provinces à la capitale.

Je me rappelle avoir vu à Paris ce célèbre ventriloque, il y a cinq ou six ans, dans la salle de la rue de Thionville, où il donnait ses séances; mais soit que l'heure de la vogue n'eût pas encore sonné pour lui, soit qu'il ait été mal servi par les trompettes journalières de la renommée, ses succès se confondirent avec ceux des Thiémet, des Fitz-James et des Borel, dont les talens étaient loin d'égaler les siens. Et attendant le moment de la justice, que le mérite attend quelquefois toute sa vie, M. Comte parcourut les provinces et les pays voisins, où il parvint à ses risques et périls à se faire une réputation éclatante.

Il fait parler Marguerite d'Autriche dans l'église de Bron, que cette princesse a fondée. A Tour, il fait enfoncer quatre portes pour arriver jusqu'à un malheureux mourant de faim, que l'on croit enfermé dans une boutique où le ventriloque avait jeté sa voix; il épouvante à Reims tous les habitans du quartier de l'église Saint-Nicolas en faisant parler les morts. A Nevers,

il renouvelle le prodige de l'ânesse de Balaam, en communiquant la parole à un baudet fatigué de porter son maître. Une autre fois, pendant la nuit, il porte la terreur dans une diligence : plusieurs voix se font entendre aux portières, on demande la bourse ou la vie : les voyageurs effrayés s'empressent de remettre leurs bourses, leurs montres à M. Comte, qui se charge de traiter avec les voleurs : la bande satisfaite paraît s'éloigner. Les voyageurs se félicitent d'en être quittes à si bon marché, et le lendemain, à leur plus grande satisfaction, le ventriloque remet à chacun l'offrande qu'il a faite à la peur, et leur révèle le talent dont ils ont été dupes, et dont il faillit lui-même être victime en Suisse.

Les paysans de Fribourg le prirent pour un sorcier, l'assaillirent à coup de hache, et s'apprêtaient à le jeter dans un four allumé, s'il ne fût parvenu à effrayer ces paysans fanatiques en faisant sortir de la bouche du four une voix terrible qui répandit la terreur au milieu d'eux.

Plus d'une fois M. Comte s'est servi du talent qu'il possède pour guérir des esprits malades qui se croyaient possédés du démon. J'ai entendu rapporter le fait suivant par un témoin oculaire : M. Comte se trouvait dans une église ornée de statues précieuses, que los dévastateurs révolutionnaires se disposaient à piller ; au moment où plusieurs d'entre eux levaient le marteau sacrilége sur les monumens des arts,

les statues parlent et reprochent à ces bandits leur impiété; saisie d'effroi, la bande de Vandales fuit et se disperse, en jetant au milieu de l'église le butin dont elle était chargée.

M. Comte est revenu à Paris, précédé d'une réputation brillante; tous les journaux des provinces qu'il a parcourues l'ont célébré à l'envi, et les muses de Grenoble ont chanté ses louanges.

Ce n'est plus aujourd'hui ce ventriloque obscur, ce rival des Préjean et des Borel, qui donnait ses modestes *récréations* dans un local bourgeois, devant des spectateurs plébéiens; c'est un professeur de physique amusante, recherché des personnages les plus illustres, et remarquable par une variété de talens dont la réunion ne s'est encore rencontrée chez aucun homme de sa profession.

L'intérêt et l'amour-propre des personnes chez lesquelles il est appelé ne sont pas étrangers à ses succès. Les réunions dont il est l'objet offrent une occasion de rassembler les gens dont on a besoin, et qu'aucune autre circonstance ne pourrait amener chez vous : on prend son tems pour recommander un protégé ou pour se recommander soi-même. Combien de gens en place accordent, dans une soirée de plaisir, ce qu'ils auraient ou ce qu'ils ont déjà refusé dans une audience! M. Comte, au nombre des tours qu'il a faits, ne compte probablement pas cinq ou six places d'inspecteurs des droits-réunis, quelques

douzaines de croix d'honneur, une ou deux préfectures et autant de fauteuils académiques, qu'il a peut-être déjà *escamotés à son insu*.

Je m'aperçois en achevant ce Discours que j'ai oublié de dire pourquoi M. Comte était venu chez moi; mais il est probable qu'en me lisant mes lecteurs l'auront deviné.

N° XXXI. — 4 *février* 1815.

LA MATINÉE D'UN COMMISSAIRE.

Plures ego vidi unus quàm aurit decem.
PLAUT., *Viol.*, act. II.

Un seul témoin qui a vu est plus croyable que dix autres qui n'ont fait qu'entendre.

Il est fâcheux qu'on n'ait jamais songé à faire un recueil des querelles domestiques, des contestations bourgeoises qui tiennent tant de place dans les annales d'une grande ville : on aurait fini par y trouver l'histoire entière des mœurs de la nation.

Les causes qui se plaident au Palais se ressemblent toutes : questions d'état, nullité de testamens, validité d'actes, contestations de droits civils ; c'est presque toujours le même fonds reproduit avec de nouvelles circonstances, et tout au plus sous de nouvelles formes ; le ministère de l'avocat atténue encore l'intérêt de la cause. La faconde salariée de *ces vendeurs de paroles* (comme les appelait Mirabeau) tourne invariablement dans un même cercle, dont la vérité est rarement le pivot, et dont leur amour-propre est toujours le mobile.

Parlez-moi du tribunal impromptu d'un commissaire de police, où les parties sont en présence, où chacun plaide sa propre cause avec l'éloquence de l'intérêt personnel et toute la chaleur d'un premier mouvement. C'est là que le son de la voix, le langage du geste, l'expression de la physionomie déposent avec fidélité ; que le juge peut interroger le regard qui dément ou confirme la déposition de la bouche ; c'est là que la justice sans déni se rend sans appel, sans formes et sans délais, comme la rendait saint Louis au pied de l'arbre de Vincennes, et comme la rendent encore le dey d'Alger, le bey de Tunis et le roi de Madagascar; ce qui ne prouve rien autre chose, sinon que les extrêmes se touchent en politique comme en morale par un point qu'on appelle *excès*.

La compétence du tribunal d'un commissaire de police est très-limitée; mais sa juridiction est très-étendue : elle embrasse toutes les classes de citoyens, et, chose assez remarquable, on ne réclame presque jamais contre les décisions qui en émanent. Je crois en avoir trouvé la raison dans la manière expéditive dont les affaires s'y traitent, et dans la célérité des jugemens qu'on y porte. Il faut du tems pour endoctriner un avocat, pour suborner des témoins, pour séduire un juge : ici, l'action parle, les faits sont en quelque sorte présens, et l'arbitre prononce moins sur ce qu'il apprend que sur ce qu'il voit.

Je ne conçois guère, quelque bon droit qu'on puisse avoir, qu'on se décide à plaider : il me semble que le plaisir de se faire rendre justice n'équivaut jamais à la peine de la demander et à l'incertitude de l'obtenir. Il est probable que beaucoup de gens qui spéculent sur cette apathie assez commune se sont fait une étude particulière des épreuves qu'elle peut subir, et qu'ils savent jusqu'à quel point les hommes sans caractère peuvent être dupes sans avoir le courage ou la volonté de s'en plaindre.

Je mets au premier rang de ces spéculateurs les cochers de fiacre : personne n'a une mesure plus exacte de la patience humaine, et ne s'entend mieux à tirer parti de l'indolence des Parisiens. Je suis convaincu, pour ma part, d'avoir été depuis vingt-cinq ans trois ou quatre cents fois victime de leurs petites vexations, et, toujours au moment de les conduire chez le commissaire de police, de n'avoir jamais eu la force d'effectuer ma menace. La justice et la colère n'avaient pu jusqu'ici vaincre ma paresse ; ce triomphe était réservé à mon amour-propre.

Avant-hier, à dix heures du matin, il pleuvait à verse ; j'avais une visite à faire, et j'étais en bas de soie blancs : je ne pouvais me dispenser de prendre une voiture. On a comparé avec autant de justesse que d'esprit les cochers de fiacre aux amis du jour, qui vous offrent leurs services quand il fait beau, qui se font prier quand le

tems se met à la pluie, et que vous ne trouvez jamais pendant l'orage. Il y avait encore une voiture sur la place : j'y monte, et je dis au cocher de me conduire à l'Observatoire ; la course est longue, il prétend que ses chevaux sont fatigués; mais je connais cette tactique, et, pour lui ôter toute excuse, je le prends à l'heure. Il me répond, en tournant la tête de ses chevaux, *qu'il n'est pas sur la place*, et qu'il ne marchera pas; je me fâche, il jure; vingt personnes s'attroupent et prennent parti pour ou contre le cocher : j'aurais probablement cédé si nous eussions été tête-à-tête, mais on en *vaut mieux* ou moins *lorsqu'on est regardé;* et cette fois je crois mon amour-propre intéressé à montrer du caractère : j'invoque le réglement, et j'exige que le cocher me conduise à l'Observatoire ou chez le commissaire de police; le drôle descend de son siége, me rit au nez et entre dans un cabaret voisin. La colère s'empare de moi : je veux sortir de la voiture avec trop de précipitation; mon pied glisse sur le marche-pied, et, pour éviter de tomber, je saute dans le ruisseau, où je m'éclabousse de manière à ce qu'on ne puisse deviner de quelle couleur ont été mes bas. La foule, qui s'était grossie pendant la dispute, riait aux éclats de ma déconvenue; qu'avais-je encore à ménager? Je prends un parti héroïque, je monte sur le siége, je fouette les chevaux, et, sans égard aux cris du cocher, je le force à me suivre à pied

chez le commissaire du quartier, où nous arrivons presque en même tems. Je consigne sa voiture à la porte, et nous entrons tous deux dans une salle où vingt personnes, arrivées avant moi, continuaient à se disputer, et criaient toutes à-la-fois en attendant le commissaire, qui était allé dresser un procès-verbal d'effraction dans une maison voisine. Quelques soldats sans armes maintenaient l'ordre dans l'assemblée, tandis qu'un petit clerc, d'un air négligent et capable, enregistrait les plaintes en lisant un journal.

Le commissaire arrive, traverse la foule qui se presse autour de lui, et va se placer gravement à la table boiteuse qui lui sert de bureau. Après avoir promené sur les assistans un regard scrutateur, il prend des mains de son clerc la liste des plaignans, et rédige quelques notes en marge avant d'appeler les causes.

J'aurais beaucoup regretté le temps que j'avais perdu, et celui qui me restait à perdre, si je ne me fusse avisé de tirer parti de ma position, et d'examiner assez attentivement les objets que j'avais sous les yeux, pour y trouver le texte et les détails de mon prochain Discours.

Le commissaire de police chez lequel je me trouvais est un gros homme d'une assez belle figure, sur la tête duquel une couche épaisse de poudre dessine avec beaucoup d'art la place des cheveux qui n'y sont plus; il a l'œil vif, l'oreille fine, et tout annonce en lui un homme dont

l'expérience s'est formée dans les emplois subordonnés à la place qu'il occupe aujourd'hui. Une grande habitude lui tient lieu d'une grande sagacité; il a l'air d'écouter ce qu'il regarde, et d'entendre ce qu'il voit : son jugement ne paraît être que de l'instinct.

Le premier quidam amené devant lui avait été arrêté par la patrouille à trois heures du matin, dans la rue Vivienne, à la porte d'un bijoutier dont il examinait de trop près la serrure; son affaire fut expédiée en un moment : le commissaire, qui le reconnut, donna aux soldats qui l'avaient amené l'ordre de le conduire à la préfecture de police, d'où il devait partir une heure après pour être réintégré à Bicêtre, son domicile habituel.

Un portier et une jeune femme se présentent ensuite : la dame se plaint que le portier a refusé, pendant la nuit, de lui ouvrir la porte de la maison où elle loge : le portier déclare que la *maison est honnête*, et qu'il a ordre du propriétaire de ne pas tirer le cordon après minuit. La jeune dame rit aux éclats : « Autant vaudrait, dit-elle, aller se loger au Marais : elle veut pouvoir sortir de chez elle et y rentrer quand il lui plaît; et, comme elle n'habite cette maison que depuis deux jours, elle demande qu'on l'autorise à déménager au demi-terme. » Le commissaire n'y voit pas de difficulté; mais il exige que jusque-là cette dame se conforme à

l'usage établi dans la maison. « Soit, reprit-elle en sortant, je rentrerai à minuit comme une religieuse, et nous verrons ce que cette vieille tête y gagnera. »

Un homme fort bien mis, mais non pas proprement vêtu, venait de rendre plainte comme *Jeannot*, et pour un accident de même nature, qui lui était arrivé la veille, au coin de la rue d'Amboise. Il avait voulu conserver le *statu quo*, pour donner plus de poids à sa déclaration. La femme qu'il avait citée prouva que ce jour-là elle était absente de Paris, et demanda une indemnité de dix francs pour la journée qu'on lui avait fait perdre; elle lui fut allouée, et le plaignant sortit d'assez mauvaise humeur, convaincu, à ses dépens, *que les battus paient souvent l'amende.*

C'était le tour d'un jeune homme très-élégant et d'une figure fort agréable, amené par deux soldats du guet, qui l'avait arrêté, sur la dénonciation d'une vieille servante, dans l'escalier d'une cave où il paraissait avoir eu l'intention de se cacher. Le jeune homme répondait en souriant aux questions du commissaire, et celui-ci l'interrogeait en homme qui ne se méprenait pas sur la nature du délit.

« J'étais allé souper hier au soir, disait le jeune accusé, chez un homme respectable de mes amis qui devait partir cette nuit même pour un voyage de quelques jours; sa femme, douée

d'une sensibilité exquise, s'était presque trouvée mal au moment où elle avait entendu les chevaux de poste entrer dans la cour de l'hôtel, et je m'étais retiré tout ému de la scène des adieux dont j'avais été témoin. Je ne sais par quelle distraction, au lieu de descendre par le grand escalier, j'avais suivi un corridor obscur qui aboutit à un escalier dérobé dont je ne connaissais pas l'issue, et que je descendais à tâtons : je me trouvais en effet dans la cave, lorsqu'une vieille femme qui m'aperçut ferma la porte sur moi, en criant au voleur. J'ai mieux aimé me laisser conduire au corps-de-garde, où j'ai passé la nuit, que de faire une esclandre dans une maison respectable dont la maîtresse, instruite par moi, ne tardera pas sans doute à venir me réclamer. »

Le jeune homme parlait encore, qu'une dame d'une taille imposante, et d'une beauté qui gagnait peut-être quelque chose au grand voile de dentelle dont sa figure était couverte, entra suivie de deux laquais en livrée, et vint réclamer le jeune homme, qu'elle appela son cousin (circonstance que celui-ci avait oubliée dans sa narration.) Elle parla bas au commissaire, qui répondit par cette observation pleine de sens : « Je conçois fort bien, madame; mais, à l'avenir, à votre place, je ferais reconnaître mon cousin par mes gens. » La dame se confondit tout haut en excuses auprès de son jeune parent, dont elle prit le bras en sortant, et qui l'accompagna

jusqu'à sa voiture, où il ne monta pas avec elle.

Vinrent ensuite deux écoliers de quinze ou seize ans, arrêtés pour avoir cassé des lanternes en sortant du bal. Cette espièglerie très-coupable aurait eu des suites plus graves, si leurs parens ne se fussent empressés de venir payer le dommage causé par leurs enfans, et n'eussent répondu de leur conduite à l'avenir.

Le commissaire fit comparaître un cabaleur pris la veille en flagrant délit dans le parterre d'un de nos grands théâtres. Il fut prouvé que cet homme avait *l'entreprise des chutes*, et qu'il avait été payé, par un auteur ennemi de celui dont on jouait l'ouvrage, pour faire tomber sa pièce. Les mesures avaient été mal prises; les *siffleurs* à gage dont il était le chef, et qui se trouvaient en grande minorité, furent mis à la porte. Seul, il voulut faire tête à l'orage. Le public le signala comme instigateur du désordre, et il fut arrêté muni d'un sifflet mécanique pour lequel il sollicite un brevet d'invention. Chacun reçut son châtiment : le nom de celui qui avait payé ces honteux services fut livré au mépris de l'assemblée, et l'entrée des spectacles fut interdite pendant six mois à son agent.

A l'entrepreneur des chutes dramatiques succéda un brillant étourdi dont le cabriolet avait renversé un homme au coin du boulevart, et qui se plaignait, en grasseyant, qu'on lui fît manquer un rendez-vous de la plus grande im-

portance. « A-t-il la jambe cassée? disait-il; eh bien! qu'on l'estime, et je la lui paierai; mais, pour Dieu, dépêchons. » Cette insolente fatuité révolta l'auditoire; et il est probable qu'un jugement correctionnel en aurait fait justice, s'il n'eût pas été prouvé que l'homme renversé par le cabriolet spéculait sur ces accidens, dont il se faisait un revenu fort honnête. C'était pour la douzième fois, depuis deux ans, qu'il éprouvait le même malheur, mais une circonstance qui ne devait pas échapper à la sagacité du commissaire, c'est que cet homme n'avait jamais été renversé qu'en plein jour, et par les voitures de maître les plus élégantes. En lui permettant d'accepter un louis du propriétaire du cabriolet, le commissaire lui déclara qu'il n'aurait de recours, à l'avenir, pour de pareils accidens, que contre les voitures de place.

Mon tour arriva. J'avais attendu deux grandes heures; mais j'avais trouvé le moyen d'employer mon tems, et ma colère était dissipée. J'exposai mes raisons avec plus de calme que le commissaire ne les entendit. La voiture fut mise en fourrière, et le cocher eût été envoyé en prison, si je n'eusse intercédé en sa faveur. Il me témoigna tant de regret de sa faute, et me fit une peinture si triste de sa femme et de ses trois enfans, qui n'avaient pour vivre que le produit d'une journée qu'il allait perdre, que je me crus obligé de payer le mal qu'il m'avait fait plus généreusement que

je n'eusse payé ses services. Je donnai pour boire à quelques ouvriers qui m'avaient suivi pour me servir de témoins, et chacun se retira convaincu, comme moi, qu'il avait coopéré à un grand acte de justice, dont l'exemple ne corrigera que celui qui le donne.

N° XXXII. — 11 *février* 1815.

LE CAUCHEMAR.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.
BOIL., *Art Poét.*

QUELQUE sceptique que l'on puisse être, on est forcé de convenir qu'il y a des choses que la raison ne peut expliquer, et auxquelles l'imagination la plus active ne peut atteindre par le secours des sens; il semble qu'il faille quelque chose de sur-humain pour nous en faire naître l'idée, et que cette connaissance ne puisse être acquise que par une sorte de révélation qui arrive à notre esprit sans avoir passé par l'intermédiaire d'aucun organe matériel.

Olaüs Magnus, dans sa savante histoire des peuples du nord (*historia de Gentibus septentrionalibus*), rapporte, avec toute la naïveté et toute la crédulité de Plutarque, que les Lapons, lorsqu'ils veulent connaître ce qui se passe loin des lieux où ils se trouvent, envoient à la découverte le démon qui leur est familier, et qu'après s'être exalté l'imagination au son des tambours et de certains instrumens de musique, ils éprouvent une sorte d'ivresse pendant la-

quelle des choses dont ils n'eussent jamais eu connaissance dans leur état naturel leur sont subitement révélées.

Socrate et Jérôme Cardan (qui n'ont que cela de commun ensemble) avaient, ainsi que les Lapons, un démon familier à leurs ordres. Cardan nous donne sur le sien, dans son ouvrage *de Varietate Rerum*, des détails qu'il ne tient qu'à nous de croire. Il prétend qu'il tombe à volonté dans une extase qui le rend insensible à toute espèce de douleur physique, et le met en rapport avec un autre ordre de choses. « Quand je veux *m'extasier*, dit-il, je sens autour de mon cœur comme une séparation de mon ame qui se communique, comme par une petite porte, à toute la machine, et principalement à la tête et au cervelet; alors je sens que je suis hors de moi-même. »

Cette faculté dont jouissait Cardan ressemble beaucoup au *somnambulisme* de l'abbé Faria, lequel n'est rien autre chose que la *seconde vue* des Écossais. Je me souviens que l'année dernière, au coin d'un grand foyer de château, autour duquel nous faisions des contes à la manière de ce *bon vieux tems* (dont le ciel nous préserve), un professeur émérite de l'université d'Oxford m'expliqua fort au long en quoi consistait cette *seconde vue*, apanage particulier des montagnards de son pays, et particulièrement des hommes de sa famille. Je n'ai pas trop com-

pris l'explication psychologique qu'il m'en a donnée dans un langage d'adepte, dont chaque mot aurait exigé une définition nouvelle; mais je me rappelle un des nombreux exemples qu'il m'a cités à l'appui de sa merveilleuse doctrine. Je vais le rapporter ici, comme précaution oratoire.

« J'appartiens, comme vous le savez (c'est le docteur qui parle), à l'une des plus anciennes familles de la vieille Calédonie : un de mes aïeux a péri sur l'échafaud dans les troubles dont l'Écosse a été si long-tems le théâtre, et les papiers de notre maison (sur lesquels reposaient des droits incontestables à une fortune immense et à la pairie du royaume pour le chef de la branche aînée de notre famille) étaient perdus depuis près de deux siècles. Toutes les recherches qu'on avait pu faire de père en fils, dans un pareil laps de tems, avaient été infructueuses, et dès long-tems nous avions perdu l'espoir de recouvrer ces précieux titres; un soir d'hiver, au mois de décembre 1737, mon aïeul était seul avec mon père dans une petite maison qu'ils occupaient dans un des faubourgs de Londres; à la suite d'un accès de goutte qui le retenait depuis plusieurs mois dans son fauteuil, il fut pris d'un de ces engourdissemens par lesquels s'annonce la *seconde vue*. En sortant de cette léthargie, qui dura douze heures, mon aïeul fit appeler son fils :

« Nos titres sont retrouvés, lui dit-il, et avec eux notre état et notre fortune. Asseyez-vous, Arthur, et, sans m'interrompre, écrivez les instructions que je vais vous donner et que vous suivrez de point en point.

» Demain, mon fils sortira d'ici à sept heures précises; il se rendra sur le pont de Westminster; il y trouvera un très-gros homme, à perruque de laine, vêtu d'un habit brun à boutons d'ivoire; mon fils abordera cet inconnu, après avoir relevé son chapeau que le vent aura emporté; et, en le lui rendant avec politesse, il lui demandera une place dans sa carriole, pour se rendre avec lui au bourg d'Epping. L'inconnu accueillera cette proposition. Arrivé dans ce village, la carriole s'arrêtera devant une grande maison en brique, vers le milieu de la principale rue d'Epping. Le propriétaire de cette maison, avec qui mon fils aura fait le voyage, l'invitera sans doute à dîner; Arthur acceptera : vers la fin du dîner, quand la fermière et ses filles auront quitté la table, mon fils priera son hôte de le conduire dans un vaste grenier, au-dessus d'une grange attenante à la grande étable. Le fermier paraîtra surpris de cette demande; mais Arthur ne doit répondre pour le moment à aucune des questions qu'il pourra lui faire. Le fermier cherchera long-tems la clef du grenier; Arthur ira la prendre sur la tablette qui se trouvera au-dessus du lit du premier garçon de

ferme. Sous un énorme tas de vieux harnais, d'outils de labourage, dont ce grenier est rempli, Arthur découvrira un coffre cerclé en fer et garni de clous à tête de cuivre; avec le consentement du propriétaire, il fera sauter le cadenas qui ferme ce coffre, et dans ce coffre il trouvera tous les papiers de notre maison, dont il fera dresser procès-verbal par le juge de paix du canton.

» Mon père, continua le docteur, exécuta de point en point les ordres qu'il avait reçus du sien; il rencontra sur le pont de Westminster le fermier d'Epping, fit route avec lui, et trouva dans sa maison, à l'heure, au lieu et de la manière indiquée, les papiers de famille dont l'existence avait été révélée à mon grand-père dans cette vision intuitive que nous appelons *seconde vue.* »

Je ne cacherai pas à mes lecteurs que je me suis un peu moqué de l'histoire que je viens de leur faire sous la dictée de mon noble écossais, et que toutes les preuves dont il essaya de l'appuyer n'avaient pu vaincre mon incrédulité; mais s'il est facile de nier ce qu'un autre vous raconte, comment refuser de croire ce qu'on a vu soi-même?

Depuis mon enfance je suis sujet à une espèce de cauchemar dont les résultats, souvent assez extraordinaires, n'avaient été jusqu'ici, pour moi, l'objet d'aucune observation. J'avais seu-

lement remarqué que l'extase pénible où il me plonge est presque toujours la suite d'une forte contention d'esprit, d'un travail prolongé au-delà des bornes de l'attention dont je suis susceptible, et qu'il participait de la nature des objets dont je m'étais long-tems occupé.

Un événement, récent, d'assez peu d'importance en lui-même, mais qui se rattache aux grands intérêts politiques du nouvel ordre social, m'avait conduit insensiblement à l'examen de cette question : le rétablissement des ordres religieux pourrait-il s'effectuer en France? et, supposé qu'il fût possible, n'entraînerait-il pas indispensablement la ruine de la monarchie constitutionnelle? Je m'échauffai sur cette idée au point de me créer des fantômes, et de croire à l'existence d'un synode mystérieux qui poursuit en France le grand œuvre de la régénération monacale. Ma tête s'exalta ; un léger accès de fièvre s'empara de mes sens ; je me couchai de bonne heure ; et, les yeux ouverts, dans un état qui tenait de la veille et du sommeil, je fus pris d'un violent cauchemar, pendant lequel j'eus une vision dont je n'ai pas oublié le moindre détail.

Je me trouvais, ou du moins je croyais me trouver sur les hauteurs de Charonne, à la chute du jour. En traversant la rue de....., en face d'une vaste masure, j'entendis quelques gémissemens qui venaient à mon oreille, à travers ce

bruit vague et sourd que produit au loin le tumulte d'une grande ville. Je crus distinguer le lieu d'où partaient les plaintes; je frappai; on n'ouvrit pas. Le tems avait fait brèche dans un mur de clôture; je m'aidai pour les franchir des débris amoncelés du côté de la rue, et, toujours guidé par les sons plaintifs qui avaient d'abord fixé mon attention, je traversai une cour que l'herbe avait à peu près couverte. J'arrivai, sans rencontrer personne, à l'entrée d'un vieux bâtiment en ruine, où j'entrai par un long corridor en arceaux, à peine éclairé par la faible lueur d'une lampe suspendue à l'autre extrémité.

Parvenu au bout de ce long corridor, je distinguai la voix gémissante de plusieurs jeunes filles, et, dans ces accens modulés par la douleur, je crus découvrir la nature du supplice ou du châtiment qui les leur arrachait. En cherchant un moyen d'arriver jusqu'à elles, je découvris une fenêtre, et je parvins à m'élever à la hauteur d'un vitrage délabré à travers lequel je vis, avec autant de surprise que d'indignation, ce qui se passait dans l'intérieur de ce triste réduit. Un vieillard, pâle et décharné, à genoux sur un prie-dieu exhaussé de quelques marches, récitait des prières à haute voix, tandis que six jeunes filles, nues jusqu'à la ceinture, dont la plus âgée pouvait avoir seize ans, se frappaient le corps avec la discipline dont chacune d'elles était armée. Le vieillard interrompait de tems en

tems ses prières pour exciter leur zèle, et gourmander la faiblesse de celles en qui la ferveur semblait se ralentir. Je crois devoir passer sous silence les choses mystérieuses dont je fus encore témoin, et auxquelles je mis un terme en jetant, par ma présence, l'effroi dans l'assemblée.

La porte s'ouvrit, le directeur de cette maison se hâta de dérober à mes yeux ses victimes; mais il ne put empêcher qu'une d'elles ne vînt se jetter à mes pieds, et ne me révélât la nature, le but et les moyens de cette étrange association. L'émotion violente que le récit de cette jeune fille me fit éprouver, l'audace et le sang-froid que déploya le saint homme dans l'explication que nous eûmes ensemble, excitèrent en moi un accès de fureur qui me fit sauter hors de mon lit, et je m'éveillai.

Le lendemain, je retrouvai dans mes souvenirs une impression si fraiche, si profonde des objets que j'avais eus sous les yeux pendant la nuit, que je ne pus résister à l'espèce de superstition qui me portait à chercher quelque réalité dans un songe. J'avais encore présens à la pensée le lieu, les circonstances, les figures et jusqu'au nom des personnages que j'avais vus en rêve; je me transportai lundi matin dans cette rue de..., dont auparavant je ne soupçonnais même pas l'existence. Je reconnus la maison avant d'avoir jeté les yeux sur le numéro, dont j'avais conservé

le souvenir. Qu'on juge de ma surprise en retrouvant aussi la brèche par où j'étais entré dans mon songe! Je ne jugeai pas à propos, comme on l'imagine bien, de m'introduire par la même voie : *je sonnai, on fut long-tems à m'ouvrir; une femme en habit de religieuse et d'une figure qui n'honorait pas l'habit qu'elle portait, m'introduisit de très-mauvaise grâce dans l'intérieur de cette espèce de cloître, où je retrouvai successivement toutes les traces que mon imagination y avait pour ainsi dire imprimées. Ne pouvant obtenir aucun renseignement de la sœur qui me servait de guide, j'exigeai qu'elle me fît parler à la supérieure, ou du moins à la directrice de cette maison.*

Elle me conduisit avec une inquiétude visible à travers ce long corridor que j'avais déjà parcouru en idée. Aux questions que je lui fis sur l'usage de cette salle noire devant laquelle nous passions, et dont la croisée frappa mes regards, elle se contenta de me répondre que c'était le parloir. Il en sortit une petite fille que l'on déroba promptement à ma vue. Je montai au second, et l'on me fit entrer dans une chambre où je vis, avec un étonnement dont je ne fus pas le maître de comprimer l'expression, un homme dont les traits me rappelaient ceux du vieillard dont j'avais l'esprit frappé.

Il me sembla encore que ma visite lui causait une émotion d'autant plus vive, que je paraissais instruit des choses dont je venais m'infor-

mer; et, dans la crainte de m'abandonner aux soupçons que je semblais avoir conçus, il prit le parti de m'apprendre ce qu'il ne se croyait plus le maître de me laisser ignorer.

Il avait fondé dans ce lieu une maison d'éducation de jeunes filles destinées à l'état religieux. Cette communauté, dont il était le *directeur*, appartenait à l'ordre de Saint-François; la règle n'en était pas plus austère que celle des autres maisons du même ordre. Je me permis dans mon rêve de lui faire observer qu'il était au moins extraordinaire qu'un homme se trouvât à la tête d'une communauté de femmes, et que je ne connaissais aucun exemple orthodoxe de la prérogative qu'il s'attribuait. Cet homme, les yeux constamment baissés pendant tout le tems que je passai près de lui, me répondit qu'il ne devait compte de sa conduite qu'à ses supérieurs. J'insistai vainement pour visiter la maison, pour en connaître le régime intérieur, l'autorité dont elle relevait, le nombre et l'espèce de pensionnaires qui s'y trouvaient renfermées. Il persista dans ses refus; et, le bruit d'une cloche s'étant fait entendre, il me pria de me retirer d'un ton suppliant où la douceur affectée laissait percer l'impatience.

J'ai dit ce que j'*ai* rêvé, j'ai dit ce que j'ai cru voir, et il en est résulté une telle confusion d'idées, que je ne saurais affirmer où commence la vérité, ni où finit le mensonge.

N° XXXIII. — 18 *février* 1815.

LES VISITES DU MATIN.

Compagnes d'un époux et reines en tous lieux,
Libres sans déshonneur et sages sans contrainte,
Et ne devant jamais leurs vertus à leur crainte.

VOLT., *Zaïre*.

S'IL y a beaucoup de manières d'employer son tems, il y en a plus encore de le perdre. Depuis le plus grand travailleur jusqu'au fainéant le plus déterminé, chacun n'a que vingt-quatre heures à dépenser par jour. De l'emploi qu'on en fait résulte, en grande partie, la différence qu'on observe entre les hommes. « La vie (dit quelque part Sénèque) est comme un drame ; ce n'est pas sa longueur, mais sa conduite qui nous importe ; il n'est pas question de savoir où et quand vous finirez ; finissez où vous voudrez, quand vous voudrez, pourvu que l'action soit intéressante et que le dénouement soit bon. »

Au nombre des moyens de perdre son tems, il ne faut pas oublier de compter la lecture des livres qui traitent de son emploi. L'usage que l'on en fait tient sur-tout aux habitudes que l'on contracte : celle du désœuvrement est la plus

difficile à vaincre, parce qu'elle vous en ôte la force, lors même qu'elle vous en laisse la volonté. Franklin a fort heureusement exprimé cette pensée, lorsqu'il a dit que « *l'oisiveté ressemble à la rouille, et qu'elle use plus que le travail.* »

L'oisiveté, plus commune chez les femmes, est plus entière chez les hommes; les uns *tuent* le tems, les autres le *passent*; les hommes désœuvrés ne font rien, les femmes désœuvrées font des riens, ce qui est encore quelque chose. Celles-ci ont imaginé pour cela des *passe-tems* qui se varient à l'infini, selon leurs goûts, leurs habitudes, leur fortune ou leurs caprices. Une grande partie de ce qu'on est convenu d'appeler la science du monde consiste, à Paris, à savoir prendre le tems des femmes, dont elles vous font d'autant moins *bon* marché qu'elles s'en montrent plus prodigues. On doit éviter d'interrompre les hommes qui travaillent, mais il faut craindre sur-tout de déranger les femmes qui n'ont rien à faire.

Les visites du soir, dont l'heure, l'à-propos et la durée sont assez généralement réglés par l'étiquette, entraînent peu d'inconvéniens : celles du matin, en supposant plus d'intimité entre ceux qui les font et celles qui les reçoivent, exigent de la part des premiers une grande connaissance des habitudes locales; un sentiment particulier des convenances personnelles, dont l'ignorance ou l'oubli expose un homme à se

donner dans le monde le tort impardonnable d'un ridicule.

Mon cousin Fréminville me rencontra, jeudi dernier, sur le boulevard de la Madeleine, à neuf heures du matin, et parut fort étonné de m'entendre dire que j'allais faire une visite à Mme de Vermont. « Qu'on sorte de chez une jolie femme à cette heure-là, me dit-il en riant, cela peut s'expliquer jusqu'à un certain point; mais qu'on s'y présente.... — Pourquoi pas, quand cette jolie femme vous attend? Vous ne connaissez Mme de Vermont que par les succès brillans que lui ont valus dans le monde sa grâce, son esprit et sa fortune, vous ne l'avez jamais vue que le soir dans un salon dont elle est toujours le plus bel ornement, et où personne ne songe à vous dire que cette femme aimable est une bonne mère de famille, qui se lève à huit heures du matin, qui préside elle-même à l'éducation de ses enfans, et conduit sa maison avec un ordre merveilleux qui double sa fortune. » Fréminville me demanda dans quel roman ou dans quelle comédie je voulais introduire un *caractère* que j'avais probablement rêvé dans ma promenade, et finit par me proposer de parier que je ne serais pas reçu à cette heure dans la maison où j'allais. J'acceptai le pari, et je lui proposai de m'accompagner, en prenant sur moi de justifier sa démarche, si elle avait besoin de justification.

Il était neuf heures et demie lorsque nous arrivâmes chez Mme de Vermont. Le portier se contenta de nous avertir que *Monsieur* était sorti ; nous passâmes, en prévenant que nous allions chez *Madame*. Le valet de chambre nous introduisit dans le petit salon, et, pendant qu'il allait nous annoncer, nous eûmes le tems de remarquer que les domestiques étaient à leur poste, et que déjà le plus grand ordre, la propreté la plus recherchée régnaient dans la maison, et se faisaient sentir dans les moindres détails.

Mme de Vermont nous reçut dans la chambre d'étude de ses enfans. Quand nous entrâmes, elle finissait de compter avec son maître-d'hôtel. Sa fille, âgée de dix ans, prenait sous ses yeux une leçon de dessin, et son fils, de deux ans plus jeune, était occupé autour d'une grande table à reformer une carte de France, au moyen des fragmens épars dont elle se compose, et qu'il avait placés sur les genoux de sa mère. C'était un véritable tableau de famille, dont les trois figures offraient, chacune dans son genre, un modèle parfait de grâce et de naïveté.

« Je ne m'excuse pas, nous dit Mme de Vermont, de vous recevoir dans cette pièce, dont je ne sors guère pendant la matinée, et où vous me voyez faisant la maîtresse d'école. Heureusement nos études ne sont pas trop sérieuses, et nous pouvons les interrompre sans inconvénient pour nous, ou les continuer sans trop d'ennui pour les

autres. » Fréminville, que Mme de Vermont avait rencontré dans le monde, et que je lui présentai comme mon cousin, se confondit en complimens, qu'elle reçut avec une politesse un peu froide. Elle parut plus sensible à ceux dont ses enfans étaient l'objet.

M. de Vermont, officier de mousquetaires, revint de la manœuvre à dix heures, et on servit le déjeûner, seul repas où les enfans aient leur place à table. L'aimable mère, toujours occupée d'eux sans le paraître, et sur-tout sans en occuper les autres, trouva sans le chercher le moyen de convaincre Fréminville qu'une femme pouvait allier la modestie et l'éclat, réussir dans le monde par des qualités brillantes, et fonder son bonheur domestique sur les seules vertus qui puissent l'assurer.

En sortant de chez Mme de Vermont, et afin de calmer l'enthousiasme de mon cousin pour les femmes qui se lèvent de bonne heure, nous allâmes faire une visite à la baronne de Solanges. Cette dame, dont le premier besoin a toujours été de faire parler d'elle, ne s'est pas plutôt aperçue qu'on ne disait plus rien de ses charmes, qu'elle s'est souvenue du bien qu'elle avait entendu dire de son esprit : elle s'est faite auteur ; rien de plus facile, avec quarante mille livres de rente! Il est à craindre seulement que sa gloire ne finisse par absorber sa fortune, et qu'elle ne marchande pas assez les succès qu'on lui vend.

La maison de Mme la baronne est un bureau d'esprit, dirigé, sous son nom, par quelques auteurs émérites qui règlent aujourd'hui les rangs dans la littérature, et dispensent la renommée, comme un caissier dispose des fonds qui ne sont pas à lui.

Mme de Solanges sert les Muses de sa plume et de sa bourse ; tout à-la-fois *Tencin* et *La Fayette*, elle protége les auteurs, publie leurs ouvrages, inonde les salons de ses romans, les almanachs de ses vers, et les journaux de ses éloges.

Avant d'arriver à son cabinet, au fond du jardin, nous traversâmes un salon en désordre, où le laquais jouait au volant avec la femme de chambre, tandis que le frotteur, appuyé sur son balai, comptait les coups; nous trouvâmes la baronne dans un négligé qu'un peu plus de propreté n'aurait pas rendu moins simple; elle était entourée de vieux livres sillonnés par des bandes de papier écrites, et dont elle extrait probablement quelque brochure nouvelle. Je lui parlai de son dernier ouvrage, dont je ne connais que le titre; elle en prit occasion de nous lire un chapitre de celui qu'elle est sur le point de publier. Nous passâmes ensuite en revue toutes les réputations littéraires, ce qui nous conduisit à parler de la prochaine nomination à l'Académie, qu'elle regardait comme une affaire arrangée, au moyen des *dix voix* dont

elle dispose habituellement, et qu'elle avait promises, depuis plus d'un an, au candidat qu'elle protége.

La nouvelle Philaminte donna, devant nous, audience à son libraire et à son imprimeur; elle s'emporta contre ce dernier, qui s'avisait de lui prouver qu'il y avait dix-sept fautes d'orthographe dans la première page de son manuscrit, qui, sans doute, n'avait pas été recopié par son secrétaire; celui-ci, que nous avions aperçu dans la pièce qui précède le cabinet où nous étions, est une espèce de petit-collet, *teinturier*, chargé de soumettre le génie de madame aux règles de la syntaxe, et de donner à ses ouvrages toute la grâce du Pays Latin, et tout l'esprit du séminaire, aux prix de trois dîners par semaines et d'une soutane par an.

Un moment après, entrèrent ensemble un journaliste et un procureur; tous deux étaient pressés; ils s'agissait d'un *article* qui devait paraître le lendemain, et d'un *jugement* rendu la veille; il n'y avait pas à balancer : on renvoya le procureur, et nous nous retirâmes avec lui pour laisser à la dame la liberté de travailler avec son journaliste. En sortant, l'homme de loi nous mit au fait des affaires de la docte baronne, et ne nous cacha pas qu'avant peu, grâce au peu d'ordre qui règne dans le temple de cette dixième muse, elle pourrait bien être forcée d'aller enterrer sa gloire dans le fond

d'un château de province où elle a relégué son mari.

Il était midi, lorsque je me présentai chez Mme de Cériane; Fréminville ne jugea pas à propos de m'y accompagner. Une des femmes de chambre m'introduisit dans l'appartement de la jeune dame, où son mari n'avait pas encore pu pénétrer, mais où se trouvaient deux ou trois hommes de sa société intime. Elle était assise sur son lit, et soutenue, dans cette position, par trois ou quatre carreaux d'édredon garnis de dentelles; un madras artistement chiffonné sur sa tête, un canezou du dernier travail de Mme Colliou, composaient toute sa toilette, et n'en laissaient pas désirer une autre; un petit pupître en maroquin était posé sur ses genoux, et lui servait à expédier, tout en causant, une demi-douzaine de billets du matin.

C'est un petit ministère que la chambre à coucher d'une jolie femme à la mode; les invitations, les excuses, les refus, les encouragemens à donner à des artistes, les sollicitations auprès des académiciens, ne sont pas les seuls objets de la correspondance. Lorsque Mme de Cériane eut achevé la sienne, la conversation devint plus intéressante. Nous lui donnâmes les nouvelles du matin: elle nous fit la chronique de la veille; parla successivement, avec une facilité de transition que je ne me lassais pas d'admirer, de *l'invasion de Rome*, de *l'abbé*

Faria, de *l'enterrement de Mlle Raucourt*, de *la responsabilité des ministres*, du *Nain Jaune* du *Congrès* et du *Bal de l'Opéra*. Je la félicitai d'avoir soutenu avec tant de bonheur la fatigue des plaisirs de l'hiver. « Ne m'en parlez pas, dit-elle (en prenant quelques cuillerées de fécule de pomme de terre, qu'on lui présenta dans une jatte de vermeil), je suis excédée de bals, de soupers, de concerts; mais ma santé en souffre cruellement, et si le carême ne mettait fin à tout cela, j'en mourrais. Dans ce moment arrive, avec une demoiselle de chez Mme Despeaux, qui apportait une toque pour le bal du soir, la vicomtesse de Névalle, amie de cœur de Mme de Cériane. Ecoutons-les:

« Eh bien! ma belle, que faites-vous aujourd'hui? — J'aurais presque envie de rester chez moi. — Non pas, s'il vous plaît; j'ai disposé de vous; j'ai ma loge à l'Opéra; le spectacle est charmant, *Nina;* je ne m'en lasse pas; de là nous allons au bal de Mme T.... — Impossible, ma chère, je suis si fatiguée!... — Mon Dieu! je le suis plus que vous; mais encore quelques mois et nous irons reposer à la campagne. — Vous faites de moi tout ce que vous voulez; j'accepte, mais à condition que vous m'accompagnerez demain matin à la pompe funèbre de Saint-Roch, et le soir aux Variétés; Potier vous fera mourir avec *ses farces*. — N'oublions pas qu'après-demain le docteur N*** nous conduit

à la Maternité, et qu'ensuite nous allons dîner chez le bailli. — On y joue trop gros jeu, et l'on se retire trop tard ; la semaine dernière, nous en sommes sorties à trois heures. — A la montre de votre mari, qui avance toujours, vous le savez bien. »

Une conversation si raisonnable fut interrompue par l'arrivée du jardinier de la Malmaison, qui venait renouveler les fleurs et présenter à Madame quelques *élèves* de la Nouvelle-Hollande. Un garçon libraire apportait les brochures du jour ; Mme de Cériane le renvoya au secrétaire de son mari, qui connaît ses opinions littéraires et politiques, pour qu'il choisît ce qui lui convenait.

Le maître du piano et le maître italien arrivèrent en même tems ; elle remit au premier son cachet, en le priant de revenir le lendemain, et, pour toute leçon, invita l'autre à se mettre au piano, et à lui donner une idée de la polonaise de Mozart, que Mme Catalani a mise en vogue.

On vint annoncer que le déjeûner était servi. Nous passâmes dans le salon ; et, après une grande demi-heure, Mme Cériane vint se mettre à table, et recevoir, pour la première fois de la journée, les complimens de son mari ; ils furent accueillis avec d'autant plus de grâce qu'ils étaient accompagnés d'une très-belle fourrure de Sibérie, qu'un de ses correspondans venait de lui envoyer.

Après avoir pris une tasse de thé avec Mme de Cériane, j'allai terminer mes visites du matin chez Mme la marquise de Meillan. Cette dame, élevée par une grand'mère à qui l'on doit en France la découverte des vapeurs, a trouvé le moyen, à force de camphre, d'éther, de gouttes d'Hoffmann et de laudanum, de se persuader qu'elle avait mal aux nerfs ; elle parviendra probablement à détruire sa santé.

La marquise n'a pas encore trente ans, et son mari en compte au moins soixante. La maladie supposée de sa femme établit entre eux une sorte d'équilibre qu'il n'a pas intérêt à rompre. Mme de Meillan ne sort point de chez elle, voit peu de monde, et passe l'hiver dans les rhumes, l'été dans les vapeurs, le printems dans les obstructions, et l'automne dans les migraines. Elle dépense, en mémoires d'apothicaire, deux fois autant qu'une autre femme de son rang et de son âge en bijoux et en modes.

Quand j'arrivai, un calme profond régnait dans les pièces qui précèdent sa chambre à coucher ; des tapis et des portières étouffaient le son de la voix et le bruit des pas. Une des femmes me dit tout bas de la suivre, et tourna le bouton de la porte avec une précaution qui m'indiqua celle que je devais prendre. J'entrai sur la pointe du pied dans une chambre où le jour s'éteignait dans les plis des doubles rideaux de soie dont les fenêtres étaient garnies. Mme de Meillan était [illegible]

coin de la cheminée, dans une vaste bergère; une cornette de dentelle, nouée sous le menton, donnait à sa jolie figure, un peu pâle, une expression de souffrance qui ne m'empêcha pas de remarquer qu'il y avait un peu de recherche dans la manière dont la belle malade était drapée dans ses schalls.

Elle s'excusa sur sa maladie de l'état où je la trouvais; « mais elle n'avait pas fermé l'œil » de la nuit; elle souffrait d'un ébranlement de » nerfs, que venait encore d'augmenter un » maudit orgue de Barbarie qui s'était obstiné à » jouer sous ses fenêtres. » Elle toussa deux ou trois fois pour avoir occasion de prendre une demi-tasse de lierre terrestre, édulcoré d'eau d'orge. Tout en parlant, elle sonna ses femmes à plusieurs reprises, demandant toujours si son médecin était venu. Elle s'impatienta, retrouva sa voix pour gronder ses gens, et ne se calma qu'à l'arrivée du docteur, auquel je cédai la place, en observant qu'il était un peu jeune pour une maladie si grave.

N° XXXIV. — 25 *février* 1815.

LES MAISONS DE JEU.

Un joueur, d'un commun aveu,
N'a rien d'humain que l'apparence;
Et d'ailleurs il n'est pas si facile qu'on pense
De rester honnête homme et de jouer gros jeu.
Le désir de gagner, qui nuit et jour occupe,
Est un dangereux aiguillon :
Souvent, quoique l'esprit, quoique le cœur soit bon,
On commence par être dupe,
On finit par être fripon.

Mad. DESHOUL., *Réflex.*

APRÈS un très-long voyage aux terres lointaines, un homme était de retour dans ses foyers; ses amis, accourus pour le voir, lui témoignaient le désir d'entendre ses aventures :

« Écoutez bien, leur dit-il, voici ce que j'ai vu de plus extraordinaire dans mes courses. A mille ou douze cents lieues du pays des Louconnis (nation de la côte d'Afrique), j'ai rencontré une espèce d'hommes d'une nature tout-à-fait étrange. Ils passent les nuits entières assis autour d'une table où ils ne mangent point, mais qu'ils dévorent des yeux; la foudre tomberait autour d'eux (ce qui est arrivé plus d'une fois), deux armées combattraient à leurs côtés, le ciel

même menacerait ruine, que tout cela ne parviendrait pas à distraire leur attention de la seule pensée qui les occupe. De tems à autre on les entend proférer quelques sons inarticulés qui n'ont entre eux aucune liaison apparente, et qui, cependant, les font passer alternativement de la joie au désespoir. Je n'oublierai jamais l'expression terrible des figures de ces gens-là, que j'ai eu plusieurs fois l'occasion d'observer; la crainte, l'espérance avide, la joie funeste, le rire des furies, les tourmens de l'enfer venaient s'y peindre tour-à-tour. — Mais, demandèrent les amis du voyageur, à quoi donc s'occupent ces malheureux? Sont-ils condamnés ou dévoués à des travaux d'utilité publique? — Rien moins que cela. — Cherchent-ils la pierre philosophale? — Au contraire. — Veulent-ils exalter leur ame pour connaître l'avenir? — Ils ne pensent qu'au présent. — Je devine, ils font pénitence des crimes qu'ils ont commis? — Ils sont plus près d'en commettre que de s'en repentir. — Mais, enfin, que font-ils donc? — *Ils jouent.* »

Cet apologue que je traduis, ou plutôt que j'imite à la hâte d'un fabuliste allemand, me place de prime-abord au centre d'une question de morale publique, que je tâcherai de rendre utile sans trop d'ennui.

Le jeu (à prendre ce mot dans sa plus rigoureuse acception) n'est à mes yeux qu'un

moyen illicite de s'approprier le bien d'autrui ; je l'appelle un vol de convention, et je trouve même qu'il faut un jugement bien sûr, un esprit bien méthodique, pour distinguer du vol ordinaire une opération dans laquelle il est difficile qu'il n'y ait pas toujours un fripon, puisqu'il y a toujours une dupe.

On a beaucoup écrit contre le jeu ; il valait mieux agir : dans certains cas (et celui-ci est du nombre), une bonne ordonnance de police vaut mieux que le meilleur traité. Le plus ancien que je connaisse a été composé par un médecin flamand, qui crut se guérir de cette passion en signalant les maux qu'elle entraîne : c'est un amant qui déclame contre une maîtresse absente. Paschasius Justus publia, vers le milieu du 16me siècle, son livre : *De alea, sive de curandâ ludendi in pecuniam cupiditate* (moyen de se guérir de la passion du jeu) ; ce qui ne l'empêcha pas de s'y ruiner et d'aller mourir à l'Hôpital.

Jean Barbeyrac, savant professeur de droit à Lausanne, a fait un *Traité du jeu*, en trois énormes volumes, dans lesquels il déploie une vaste érudition sans aucun profit pour la morale. Gataker, de la Placette, de Voët, d'Amesius et une foule d'autres ont également publié sur le jeu des écrits plus connus des savans que des habitués du N° 113.

Cette passion, qui se perd comme certains

torrens dans un gouffre sans fond et sans rivage, prend comme eux sa source dans les lieux élevés. En France, les grands en furent les premiers atteints. Louis IX essaya, par des mesures sévères, de bannir le jeu de sa cour; son frère Robert, comte d'Artois, donna l'exemple d'enfreindre des ordonnances qui contrariaient sa passion pour les jeux de hasard, qui fut aussi celle du grand-connétable.

Sous le règne de Charles IV, l'hôtel de Nesle était ce qu'est aujourd'hui le *Salon*; les étrangers de distinction, les gens de qualité et les gros joueurs, dont on ne conteste jamais les titres, s'y rassemblaient pour jouer. Eustache Deschamps a composé sur cette réunion de l'hôtel de Nesle des vers qui n'ont veilli que par l'expression; dans ce lieu, dit-il,

« Maints gentilshommes très-haulx
» Y ont perdu armes et chevaulx,
» Argent, honnours et seignourie,
» Dont c'étoit horrible folie.
. . . . . .
» Le jeune enfant devient ruffian;
» Joueurs de dez, gourmands et pleins d'yvresse.
» Hautains de mer et ne leur chaut en rien
» D'honnour, etc. »

Cette fureur du jeu, que n'avaient pu réprimer les ordonnances de nos rois, céda pour un moment à la voix d'un moine bénédictin. Pasquier rapporte qu'à l'issue d'un sermon, où ce

saint homme avait tonné contre cette odieuse frénésie, on brûla publiquement dans chaque quartier les dés, les cartes et les tables de jeu.

Henri III joignait ce défaut à beaucoup d'autres, et ne le rachetait pas, comme son illustre successeur, par des qualités adorables qui permettaient à peine de l'apercevoir.

« Je ne sais (dit Péréfixe) ce qu'il faut ré-
« pondre à ceux qui lui reprochent (à Henri IV)
« qu'il a trop aimé le jeu des cartes et des dés,
« peu séant à un grand roi, et qu'avec cela il
« n'était pas beau joueur, mais âpre au gain,
« timide dans les grands coups, et de mauvaise
« humeur sur la perte. A cela je crois qu'il faut
« avouer que c'était un défaut de ce roi, qui
« n'était pas exempt de taches, non plus que
« le soleil. » Ce prince poussait l'amour du jeu au point d'admettre au Louvre, pour faire sa partie, un aventurier italien nommé Pimentel, que Sully eut le courage de chasser.

Les lettres de madame de Sévigné suffiraient pour nous donner une idée du degré de force et d'impudence où fut porté l'amour du jeu sous Louis XIV ; elle s'en plaint à sa fille dans plusieurs lettres. Gourville avoue qu'il a gagné plus d'un million au lansquenet, et que Dangeau n'y fut guère moins heureux. *Les beaux joueurs* de ce tems-là n'étaient pas les plus honnêtes gens du monde, à en juger par le plus beau de tous, par ce chevalier de Grammont,

qui se vantait d'avoir *gagné* deux mille pistoles au comte de Cameran, à une partie de *quinze*, soutenue par un détachement d'infanterie.

Le jeu figura en première ligne parmi les désordres de la régence ; et, comme l'observe judicieusement Dussaulx, le *système* n'était qu'un jeu où la nation entière s'intéressa ; à quelque tems de là, les hôtels de Gèvres et de Soissons furent érigés en tripots où l'on jouait dans la loge du Suisse, dans les antichambres, dans les salons et jusque dans les mansardes des laquais. La police, à cette époque, ne protégeait pas les maisons de jeu ; elle les surveillait, et ses efforts tendaient à les détruire : peut-être y serait-elle parvenue, si la capitale n'eût pas trouvé à Luciennes et à Versailles des exemples et des excuses.

Le roi permettait un jeu à madame Dubarry pour son amusement ; quelques grands seigneurs en établirent chez eux pour leur profit, et ne rougirent pas de s'entendre sur ce point avec l'entrepreneur des jeux, qui envoyait chez M. le duc tel ou tel un aigrefin en habit brodé, pour *tailler* le pharaon, le trente et quarante, le quinze ou le macao.

Ces honteux désordres, qui se perpétuèrent sous le règne suivant, contre la volonté d'un monarque en qui la maturité de la raison avait devancé celle des années, trouvèrent également un censeur dans la personne d'un prince que

les heureuses destinées de la France ont replacé sur le trône de ses ancêtres ; Monsieur, à peine âgé de vingt-quatre ans, permit au savant Dussaulx de lui dédier son ouvrage sur les *Dangers de la passion du jeu*, qu'il prit, ainsi que l'auteur, sous sa protection. Peut-être n'a-t-on jamais rien écrit de mieux sur ce sujet ; le livre fut lu, estimé autant qu'il devait l'être, et ne corrigea personne.

Quelques années avant la révolution, les maisons de jeu, organisées sur un plan plus vaste, se multiplièrent à l'infini. Dans l'impossibilité d'arrêter le désordre, la police trouva convenable d'en tirer parti ; elle *imposa* le mal qu'elle ne pouvait détruire.

Un des tripots le plus en vogue à cette époque était celui qu'avait ouvert Mme Sainte-Amaranthe ; Frascati, le pavillon d'Hanovre, l'hôtel de Richelieu, la maison de la rue Grange-Batelière, et cent autres, déguisaient le même piége sous les noms de *soupers*, de *concerts*, de *bals masqués*. Cette dernière invention, la plus funeste que le génie du jeu ait imaginée, permettait aux femmes de ruiner incognito leurs maris ; aux hommes en place, aux négocians, aux agens comptables, de commettre leur fortune sans compromettre leur crédit ; et aux laquais de jouer, sans attirer l'attention sur eux, tout l'argent qu'ils pouvaient dérober à leurs maîtres.

Le Palais-Royal devint le centre de ces dangereux établissemens, auxquels on ne rougit pas de donner le caractère d'une institution publique, en créant une *administration des jeux* qui étendit, en le régularisant, le fléau dont elle avait et dont elle a conservé l'odieux privilége. Grâce aux nombreuses succursales qu'elle entretient dans toute la France et dans tous les quartiers de Paris, aucune classe de la société ne peut se soustraire à sa désastreuse influence; elle prélève son impôt sur la journée de l'ouvrier comme sur le traitement de l'ambassadeur, et ne dédaigne pas plus le cuivre de l'artisan que l'or du receveur-général.

Le *Cercle des étrangers* tient le premier rang parmi les maisons de jeu, avec lesquelles il n'a de commun que son objet. La meilleure et la plus brillante compagnie de Paris en hommes s'y réunit tous les soirs. C'est un lieu de rendez-vous pour des personnages de distinction, parmi lesquels on est tout surpris de trouver des gens qu'ils eussent refusés six mois avant pour leurs laquais, et qu'un coup de dés a fait leurs égaux. Là, ce n'est point le besoin qui implore le hasard : c'est l'opulence qui lutte imprudemment avec la fortune, dans l'espoir de faire payer au jeu les dépenses d'un luxe hors de proportion avec des revenus qui ne peuvent y suffire.

Je saute une vingtaine de maisons intermédiaires pour passer du *Cercle des étrangers* au

N° 9 du Palais-Royal, le plus gai, sinon le plus décent, des tripots de Paris; il est plus facile de le faire connaître, que de le désigner par le nom qu'on est convenu de lui donner. Cette maison a deux entrées : l'une pour les novices, où l'on paie 20 sous; l'autre pour les affidés ou pour les dupes, auxquelles on croit devoir offrir ce nouvel appât. Le *creps*, la *roulette* et le *trente-et-un* y multiplient les chances des joueurs, c'est-à-dire contre les joueurs. Une salle où l'on danse, contiguë à celle où l'on joue, est sans cesse ouverte aux amateurs, qui ne s'informent pas des mœurs de leurs danseuses.

Les habitués de ce singulier lieu sont, pour la plupart, des provinciaux qui viennent y chercher les plaisirs de Paris; des militaires en congé, qui croient y jouir des délices de la paix, et des *Grecs* mâles et femelles qui spéculent sur la crédulité des uns et sur l'insouciance des autres. On y perd son argent le plus gaîment du monde. Vingt femmes, assises autour d'une table de *roulette*, cherchent à doubler à ce jeu l'argent qu'elles ont gagné à un autre, et, après l'avoir vu disparaître sous le fatal rateau, retournent au bal pour briguer des succès moins incertains.

Dans une pièce adjacente, le buffet du restaurateur sollicite pendant toute la nuit l'appétit des joueurs heureux; et tandis que ceux-ci, autour d'une table chargée de mets exquis, de vins

délectables, réparent gaîment les fatigues de la danse avec les profits du jeu, quelques pauvres diables qu'il a ruinés, sans argent pour solliciter un asile de la pitié de ces dames, dorment sur les banquettes de la salle de bal, au bruit des walses et des contredanses.

Le N° 113 est en quelque sorte la sentine, l'égoût des autres maisons du même genre; il est destiné à la classe de joueurs la plus basse et la plus malheureuse. Trois ou quatre grandes salles, pauvrement décorées, suffisent à peine à la foule des ouvriers, des pères de famille qui viennent y perdre le produit de leur travail et le gage journalier de la subsistance de leurs enfans, qu'un coup de dès leur ravit. Le jeu se montre là dans toute sa hideuse difformité. Le banquier, les croupiers, les pontes ont tous un air diversement sinistre. Des sbires d'une stature colossale se promènent autour de la table, et leur regard farouche semble interdire aux victimes du hasard jusqu'à l'expression de leur regret. L'impassible attitude du banquier et de ses complices est peut-être plus effrayante encore. Également sourds aux cris du désespoir et aux élans de la joie, ils ramassent l'argent qu'ils gagnent avec le même sang-froid qu'ils répandent celui qu'ils perdent, et qui doit bientôt leur revenir. Le sentiment de la perte est là plus affreux que partout ailleurs : c'est la misère qui dispute un morceau de pain à l'ava-

rice; la joie est sans charmes; c'est le répit du désespoir.

Mon fils, qui venait de lire la première partie de ce tableau, paraissait croire que je l'avais chargé à dessein.

« . . . . . Non, mon fils, lui dis-je, ce ne sont point ici les déclamations d'un moraliste, les anathèmes d'un prédicateur; ce sont des faits dont les preuves journalières sont malheureusement sous nos yeux. Je le répète, c'est dans l'histoire des maisons de jeux qu'il faut chercher la cause de presque tous les crimes : la biographie des joueurs compose une grande partie des annales des tribunaux : comptez seulement les noms odieusement célèbres des misérables dont les lois ont fait justice dans ces dernières années : Lepelley, Héluin, Cartier, l'Homond, Dautun, tous sont sortis d'une maison de jeu pour monter à l'échafaud. Le plus terrible argument qu'on puisse faire contre ces établissemens, c'est qu'ils rapprochent l'intervalle immense qui, partout ailleurs, sépare l'innocence du crime, et qu'un honnête homme peut en un seul jour s'y voir transformé en scélérat.

« De toutes les séductions offertes aux jeunes gens dans cette grande ville, la plus dangereuse, la seule qui n'ait point de terme, la seule contre laquelle on ne puisse trouver de refuge, c'est le jeu. L'expérience, l'habitude même vous met en garde contre l'appât des autres plaisirs; la

nature prend soin d'en régler l'usage; la passion du jeu est la seule qui se nourrisse, qui s'accroisse de ses propres excès, dont l'abus garantisse en quelque sorte la durée, et qui excite les mêmes désirs, les mêmes transports dans le cœur du jeune homme et dans celui du vieillard. Par une fatalité qui ajoute encore au danger de ce genre de séduction, et dont il est moins facile de donner l'explication que la preuve, les premiers pas dans cette funeste carrière sont presque toujours marqués par des succès. On dirait que le sort prend à tâche de favoriser les débutans, qu'un premier échec pourrait décourager. »

Ces réflexions s'adressaient à mon fils Victor, qui se trouve lié très-intimement avec un jeune officier qu'une leçon terrible a, je crois, corrigé d'une passion funeste qui eût sans doute entraîné sa ruine. Léon (c'est le nom de l'ami de mon fils) m'avait été recommandé par son père, et j'ai été chargé pendant quelque tems de lui payer par trimestre une pension de deux mille écus, et qui devait suffire pour le maintenir honorablement dans une des compagnies rouges où il sert. Léon, qui venait alors assez habituellement chez moi, me parlait sans cesse du besoin indispensable qu'il avait d'augmenter sa dépense en prenant un cheval et un cabriolet de plus. En ma qualité de ministre des finances, j'essayais, en lui présentant son budjet, de lui prouver qu'à moins de se sevrer de tout autre plaisir, et

même de prendre sur ses besoins, il ne pouvait, avec 500 fr., par mois, faire face à cette nouvelle dépense. Mon calcul lui parut d'abord assez juste ; mais il voulut le faire vérifier par un de ces mathématiciens qui connaissent mieux la table de *trente-et-un* que celle de Pythagore, et qui ne manqua pas de lui prouver qu'un jeune homme qui peut disposer de 500 fr., par mois, a dans ses mains les élémens infaillibles d'une fortune de trente mille livres de rente. A vingt ans, on n'est pas difficile sur des raisonnemens qui flattent nos goûts et nos désirs. Au premier jour de paiement de sa pension, Léon fit l'essai d'un plan de finances qu'il adoptait d'autant plus volontiers qu'il l'entendait moins; il joua, décupla son petit capital, et ne douta plus que le jeu ne défrayât amplement le luxe de son écurie. Effrayé de la vie qu'il menait, et dont je fus instruit par lui-même, j'allai le voir un matin pour essayer de l'arrêter sur le penchant de l'abîme. Je le trouvai avec son Mentor, occupé à calculer les chances *infaillibles* d'une martingale. Léon répondit à mes remontrances en étalant devant moi l'or qu'il avait gagné la veille, et je crus inutile d'argumenter contre de pareilles preuves.

J'espérais que la fortune ne lui ferait pas attendre long-tems les revers qui pouvaient seuls donner quelque poids à mon sermon ; et, pour être plus tôt en mesure de les mettre à profit, je résolus de suivre mon étourdi dans une mai-

son de jeu de la rue ***, où il se rendait tous les soirs, et dans laquelle je fus introduit par un vieil habitué, qui avait payé bien cher l'espèce de considération qu'on lui témoignait. La compagnie était nombreuse, et je pouvais espérer de faire mes observations sans être aperçu de celui qui en était l'objet.

Je le vis approcher de la maîtresse du logis, qui le reçut d'un air très-affectueux et comme un homme que l'on attend; il causa familièrement avec elle, appuyé sur le dossier de sa chaise, jusqu'à la fin de la *taille*; et lorsqu'on en commença une nouvelle, il alla prendre sa place auprès du banquier. Je ne le perdis pas de vue un seul moment. Il appela d'abord *monsieur de la chambre* (dénomination inventée pour flatter tout à-la-fois l'amour-propre des laquais des maisons de jeu, et pour ménager celui des autres). On lui apporta une carte et une grosse épingle pour *piquer la taille*. Le croupier lui donna les honneurs de *la croupe*, frappa trois coups de *rateau* sur la table, et les prêtres de ce dieu numérique qu'on nomme *trente-et-un* rendirent aussitôt leurs oracles. *La martingale* fit encore une fois merveille; Léon gagna beaucoup, fut complimenté, fêté par une foule d'amateurs émérites qui n'ont d'autre moyen d'existence que l'impôt qu'ils mettent sur la générosité des joueurs heureux; je ne jugeai pas à propos d'attrister inutilement son triomphe;

mais inquiet de savoir comment il usait de la victoire je revins le lendemain sur le champ de bataille, où j'eus tout lieu de croire qu'il avait couché.

Cette fois je le trouvai assis près d'une femme aussi jolie que peut l'être une joueuse; cette dame s'intéressait vivement à son jeu, et paraissait l'aider à tirer parti de la fortune qui continuait à lui sourire, à en juger par le tas d'or amoncelé devant lui : les banquiers attendaient qu'il eût disposé ses *masses* avant de prononcer les mots irrévocables : *rien ne va plus, le jeu est fait.* Dans le cours de cette *taille* orageuse, à laquelle je reviendrai tout à l'heure, je m'étais éloigné de la table assiégée par trois rangs de joueurs, et, assis avec mon guide sur la *banquette des blessés*, je passais en revue les personnages les plus marquans de ce tripot célèbre, qu'il me faisait successivement connaître.

« Vous voyez, me disait-il, ce grand homme maigre dont les cheveux gris et rares se tiennent, pour ainsi dire, debout sur son front; la nature lui avait tout donné : une belle figure, un beau nom, de l'esprit et même un bon cœur; le jeu a souillé sa vie d'une action honteuse, dont les circonstances ont fait un crime atroce. A cette époque terrible où les prisons étaient remplies de victimes dévouées à l'échafaud, un de ses cousins qu'il aimait tendrement avait été arrêté; son sort n'était point douteux : il allait être tra-

duit devant le tribunal révolutionnaire ; M..... apprend qu'une somme de dix mille francs peut arracher son ami à la mort ; il n'a qu'une très-petite partie de cette somme ; il court chez tous ses parens, réalise la somme entière, et n'attend plus que l'heure de la nuit qui lui est assignée pour se rendre à la prison dont son cousin va sortir. La fatalité, l'habitude, le conduisent dans une maison de jeu ; le tems pèse à son impatience, il croit le tuer en *carottant* quelques écus ; pour les rattraper il hasarde une somme plus forte, le sort s'obstine à le poursuivre ; un seul coup peut réparer ses pertes, il le joue et le perd ; sa tête s'échauffe, s'égare.... ; l'argent sacré dont il est le dépositaire est entamé : pour recouvrer le tout il expose le reste..... : sa fortune, son honneur, la vie d'un parent qu'il aime, sont placés sur une carte ; le banquier la nomme, et cet arrêt du destin condamne à-la-fois deux victimes, l'une à la mort, l'autre à l'ignominie.

« Je n'ai pas besoin de vous nommer ce beau vieillard à cheveux blancs, assis à l'une des extrémités de la table dont il fait si honteusement les honneurs ; vous l'avez vu, il y a vingt ans, remplissant Paris du bruit de ses fêtes, de l'éclat de son luxe et du scandale de ses amours ; le jeu a dévoré sa fortune ; et, réduit à la plus honteuse misère, il n'a pas rougi d'accepter un *bout de table* (c'est ainsi que l'on nomme ces croupiers subalternes désignés par la place qu'ils occupent,

et dont les fonctions se bornent à surveiller *les pontes*).

« Ce gros homme si rouge, dont la cravate est nouée négligemment, et qui s'approche de la cheminée en disant *tout va au rouleau*, est un père de famille, distingué autrefois dans une profession honorable; sa femme, à laquelle il devait la fortune qu'il a dissipée, est réduite à blanchir des schalls pour faire vivre ses quatre enfans, et, dans le moment où je parle, il vient de perdre une somme qui les aurait fait vivre honorablement pendant plus de six mois. »

Au silence profond qui régnait autour de la table, nous jugeâmes qu'il s'agissait d'un coup important; nous nous approchâmes. Les deux tableaux étaient couverts d'or et de billets; Léon, au dernier coup de sa martingale, avait tout son argent à *la noire*, le banquier amène *trente-et-un* pour cette couleur; le parti de la *rouge* est consterné; les cartes filent..... *trente-et-un après!* L'argent est *mis en prison*; les plus prudens en retirent la moitié..... Les rateaux s'agitent; les masses nouvelles se forment; *faites votre jeu*.... Encore un refait!! Une caverne de voleurs n'est pas plus bruyante : *rouges et noires* exhalent leur fureur de cent manières; les uns parcourent le salon en jurant; les autres cassent les rateaux sur le dos des chaises; ceux-ci, près de suffoquer, s'essuient la figure; ceux-là déchirent leurs chemises et se frappent la poitrine. Si quelque

chose peut donner une idée du supplice des damnés, de la rage des enfers, c'est une maison de jeu dans un pareil moment. Enfin l'arrêt définitif est prononcé; la *noire* perd, et tout l'or de Léon est versé dans la corbeille du banquier: je le suis des yeux.

Il lui reste pour dernière ressource une belle épingle, où le portrait de sa mère est monté en diamans, et une montre à répétition, chef-d'œuvre de Breguet. *Monsieur de la chambre* prête sur l'un et l'autre objet le cinquième de leur valeur, et cette somme va grossir en un moment la caisse *de la roulette*. Léon, au désespoir, s'adresse alors à un homme de la figure la plus sinistre, qui l'attire dans l'embrasure d'une croisée; mon *cicerone* me fait connaître ce personnage, et je vois qu'il est temps de me montrer. La tête de Méduse ne produisait pas un effet si prompt; le malheureux jeune homme me regardait avec stupeur, et je vis de grosses larmes rouler dans ses yeux. En un pareil moment toute réprimande eût été déplacée; et sans doute il y eût été moins sensible qu'aux consolations que je crus devoir lui donner en lui remettant son épingle et sa montre, de la remise desquelles j'avais traité d'avance avec le prêteur.

Nous nous disposions à sortir de ce repaire au moment où une explosion terrible vint y jeter le désordre et l'effroi. Toutes les bougies furent éteintes. Dans ce tumulte épouvantable, on distin-

guait les vociférations des banquiers qui criaient : *Arrêtez ! Fermez les portes !* La garde arriva : des gendarmes s'emparèrent des portes ; les croupiers, sans égard pour les blessés, pour les femmes évanouies, s'occupèrent d'abord de la caisse ; leur regard farouche semblait désigner un complice dans chaque spectateur. Les soupçons s'arrêtèrent sur quelques individus plus mal notés que les autres, et dans le nombre se trouva un homme avec lequel Léon m'avoua qu'il s'était lié la veille, et qu'il avait invité à déjeûner pour le lendemain.

Enfin nous sortions de cette maison infernale ; un homme qui descendait derrière nous, en poussant par intervalle de profonds soupirs, nous suivit dans une des allées du jardin, et, s'adressant à Léon d'une voix dont je suis sûr qu'il n'oubliera jamais l'accent : « Jeune homme, lui dit-il, retenez bien la leçon que je vais vous donner : il y a quinze ans que je suis entré pour la première fois dans cette maison, où je fus témoin du suicide d'un homme qui y perdit à-la-fois la vie et l'honneur : puisse cet exemple, qui ne m'a pas corrigé, faire plus d'impression sur vous ! » En achevant ces mots, et sans nous donner le tems d'arrêter son bras, ce malheureux mit un pistolet dans sa bouche et se fit sauter la cervelle.

Cette terrible catastrophe, les événemens qui l'avaient précédée, avaient tellement bouleversé

nos esprits, qu'aucun de nous n'avait la force de proférer une parole. Notre vieux conducteur mit le comble à l'espèce d'horreur dont nous étions remplis, en nous faisant remarquer, dans la rue de Richelieu, une voiture énorme escortée par quatre gendarmes, le sabre à l'épaule, consacrée au transport de la caisse des jeux. Et c'est dans le pays, chez le peuple le plus policé du monde, que la force publique protége un pareil brigandage; qu'elle prend sous sa garde un trésor monstrueux, qui se compose de la dot des épouses, du bien des enfans, de l'honneur, des larmes et du sang des familles!

N° XXXV. — 29 *mai* 1814.

LE COUSIN ET LA COUSINE.

Injusta ab justis impetrare non decet..
PLAUT. *Amph. Prol.*

Ne cherchons pas à obtenir d'un homme juste des choses contraires à la justice.

J'AVAIS autrefois l'honneur d'être attaché à la personne d'un des princes de la maison de Bourbon; peut-être aussi ai-je été assez heureux pour donner quelques preuves de dévoûment à cette auguste famille, dans un tems où il y avait, sinon du mérite, du moins du danger à laisser éclater son zèle; mais je tâche de ne pas oublier que les Mornay, les d'Aubigné, les Crillon, les Sully, appelaient modestement cela *remplir un devoir.*

Je ne sais sur quel fondement on me suppose dans ma province un crédit dont je ne jouis pas, et auquel je suis redevable des sollicitations sans

* *Ces deux lettres ont paru dans le Journal de l'Empire, sous les dates des 29 mai et 2 juin; elles ont été attribuées à différentes personnes. Nous les restituons à leur auteur, en les insérant dans ce Recueil, où elles se trouvent à leur véritable place.*
(Note de l'Éditeur.)

nombre que je reçois, sans pouvoir être utile à ceux qui me les adressent.

Je n'ai trouvé qu'un moyen d'échapper à cette persécution d'un genre nouveau : c'est de publier la lettre d'une de mes parentes, et la réponse que j'ai cru devoir y faire. La première est, en quelque sorte, un résumé de trois ou quatre cents lettres que j'ai reçues pour le même objet. Je répugne d'autant moins à la rendre publique, que je me réserve de n'en point nommer l'auteur, et qu'à tout prendre cette lettre ne fait pas moins l'éloge du cœur de celle qui l'a écrite que la critique de l'esprit qui l'a dictée.

MADAME LA MARQUISE DE *** A M. LE CHEVALIER DE ***.

« QUE je suis heureuse, mon cousin, des événemens qui ramènent sur le trône nos illustres princes! Quel bonheur! Vous n'avez pas d'idée du crédit que les événemens et votre séjour à Paris me donnent ici. Le préfet a peur de moi, et sa femme, qui ne me saluait jamais, m'a priée deux fois à dîner.

» Mais il ne faut pas perdre de tems, et nous comptons sur vous. Croiriez-vous que mon mari n'a pas encore fait la moindre démarche pour se faire réintégrer dans sa place, sous prétexte qu'elle n'existe plus, et que sa charge lui a été remboursée en assignats? C'est l'homme le plus apathique qu'il y ait en France.

» Mon beau-frère a pris la croix de Saint-

Louis ; il ne lui manquait plus que neuf ans pour l'avoir lorsque la révolution a éclaté ; il ne serait pas juste qu'on refusât de compter au nombre de ses services les vingt ans de troubles et de malheurs qu'il a passés dans ses terres ; il compte sur vous pour lui faire expédier promptement son brevet.

» Je joins à ma lettre un mémoire en faveur de S. F ***, mon fils aîné ; il avait droit à la survivance de son oncle ; il vous sera facile de la lui faire obtenir. Je désirerais que son frère le chevalier entrât dans la marine, mais avec un grade digne de son nom et des anciens services de sa famille. Quant à mon petit-fils G***, il est d'âge à entrer dans les pages, et vous n'auriez qu'un mot à dire pour qu'il soit placé.

» Nous partirons pour Paris dans les premiers jours du mois prochain, et j'emmènerai ma fille avec moi. J'ai le désir de la placer à la cour : c'est une faveur qu'on ne refusera pas à vos sollicitations, si vous y mettez un peu de suite et de bonne volonté.

» Pensez au pauvre F*** : à la vérité il a marqué dans le tems de la révolution ; mais je vous avoue que depuis un mois il en est bien revenu. Vous savez qu'il n'a rien, et qu'il est prêt à tout sacrifier pour nos maîtres : son dévoûment le porte à les servir dans une place de préfet ; il est très-capable de la remplir. Vous vous rappelez la jolie chanson qu'il a faite pour moi.

M. de B***, fils de l'ancien intendant de la province, ira vous voir; faites en sorte de lui être utile : c'est un ami de la famille. Si l'on ne rétablit pas les intendances, il se contenterait d'une place de receveur-général; c'est bien le moins que l'on puisse faire pour un homme dévoué à son prince, et qui a été enfermé six mois pendant la terreur.

». Je ne veux pas oublier de vous recommander B***. On lui reproche d'avoir servi tous les partis, parce qu'il a été employé par tous les gouvernemens qui se sont succédé en France depuis vingt ans; mais c'est un brave garçon, vous pouvez m'en croire; il est le premier ici qui ait arboré la cocarde blanche. D'ailleurs, il ne demande qu'à être conservé dans sa place de directeur des postes : ayez soin de m'écrire sous son couvert.

» Je vous adresse ci-joint les papiers de mon beau-père : il lui était dû par les états de Languedoc une somme de quarante-cinq mille francs qui ne lui a jamais été payée; j'espère qu'on ne vous en fera pas attendre le remboursement, et que vous ne refuserez pas de faire usage de ces fonds si vous éprouvez un moment de gêne; ce qui n'est guère probable dans la position où vous devez être.

» Adieu, mon cher cousin, je vous embrasse pour toute la famille, en attendant le plaisir de vous venir voir bientôt à Paris. »

J. de V***.

100570

RÉPONSE.

« Vous ne sauriez croire, ma chère cousine, avec quel intérêt j'ai lu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et combien j'ai mis de zèle à faire valoir les prétentions si justes, si légitimes, de toutes les personnes que vous me recommandez. Vous ne serez pas plus étonnée que je ne l'ai été moi-même des obstacles que l'on m'oppose, et que vous jugeriez insurmontables si vous connaissiez aussi bien que moi les gens à qui nous avons affaire.

» Quand j'ai parlé de votre fils aîné, qui a toujours eu l'intention de servir, pour une place de chef d'escadron dans le régiment où son père a servi autrefois, ne m'a-t-on pas donné comme objection d'un certain poids, que la paix était faite, et qu'avant de songer à placer M. de S. F***, il fallait pourvoir au sort de 25,000 officiers, dont les uns, le croiriez-vous, se prévalent de leurs campagnes, de leurs blessures, et vont même jusqu'à se faire un titre des batailles où ils se sont trouvés, tandis que les autres, plus étroitement liés aux malheurs de la famille royale, rentrent en France sans autre fortune que les bontés et les promesses du Roi? J'ai demandé avec un peu d'humeur ce que l'on ferait pour votre fils, pour une foule de braves royalistes qui ont tant gémi, en secret, sur les malheurs de l'État, et dont les vœux n'ont pas cessé

de rappeler la famille des Bourbons au trône de leurs ancêtres : on m'a répondu qu'ils se réjouiraient de voir la fin de nos maux et l'accomplissement de leurs vœux.

» C'est un homme bien singulier que votre mari, et je conçois, ma chère cousine, tout ce que vous devez avoir à souffrir de son inroyable apathie. A soixante-cinq ans, tout au plus, réduit à une fortune de quarante mille livres de rente, il se confine au fond d'un château, et croit pouvoir renoncer à la carrière de l'ambition, comme si un gentilhomme ne devait pas mourir debout.

» Je suis fâché que votre beau-frère ait pris la croix de Saint-Louis avant de l'avoir eue; car il pourrait arriver que le Roi ne se dessaisît pas du droit de conférer lui-même cette décoration, et qu'il n'approuvât pas la justice que certaines personnes se sont empressées de se rendre. Vous sentez qu'il y a moins d'inconvéniens à ne pas avoir la croix de Saint-Louis qu'à se trouver dans l'obligation de la quitter.

» Je n'ai pas négligé de faire valoir les droits de votre fils le chevalier, et je ne désespère pas de le faire passer à l'examen des gardes de la marine royale. Nous ferons ensuite tous nos efforts pour le faire passer sur le corps de cent officiers beaucoup trop fiers de leur valeur, de leur vieille renommée et du dévoûment dont ils prétendent avoir fait preuve à Quiberon.

» Votre petit-fils G*** est inscrit pour les pages; je ne puis pas vous dire au juste, ma chère cousine, quand il sera admis à l'hôtel, attendu que votre demande vient à la fin de 3775 autres formées par des fils de gentilshommes ou d'officiers morts sur le champ de bataille, sans la moindre distinction des services rendus à l'État ou au prince.

» Vous avez une très-bonne idée de placer Mlle votre fille à la cour, et la chose ne sera pas difficile lorsque vous aurez trouvé pour elle un mari que son rang et sa fortune pourront y appeler; jusque là, je ne vois pas trop ce qu'elle viendrait y faire, et quel rôle convenable elle pourrait y jouer, toute majeure qu'elle est.

» J'ai présenté une pétition en faveur de F***, à la fin de laquelle j'ai inséré la jolie chanson qu'il a faite pour vous; mais on devient si exigeant, que de pareils titres ne suffisent plus pour obtenir une *pauvre* place de préfet. Je vous dirai même qu'on ne tient pas grand compte à votre protégé de sa conversion et des sacrifices qu'il est prêt à faire. Ses ennemis s'obstinent à dire que ce n'est pas un homme sûr; moi qui l'ai vu opérer dans le tems, je suis convaincu que s'il mettait seulement aujourd'hui la moitié du zèle à servir la bonne cause, qu'il a mis autrefois à faire triompher la mauvaise, on pourrait l'employer très-utilement; mais aura-t-on assez d'esprit pour faire cette épreuve?

» On ne dit pas si les intendances seront rétablies ; mais on paraît croire que les recettes générales seront diminuées, ne fût-ce que du nombre de celles qui existaient dans les départemens séparés de notre territoire : cela me fait craindre que M. de B*** ne soit obligé de s'en tenir à la fortune énorme que son père a faite dans les anciennes Fermes, et qu'il a trouvé le moyen de mettre à l'abri de l'orage révolutionnaire. Il faut avoir un peu de philosophie!

» Soyez bien tranquille sur le sort de B***; je le connais : il a du liant dans les principes et dans le caractère ; depuis vingt-cinq ans il s'est glissé entre tous les partis, sans avoir été froissé par aucun ; c'est un homme d'une merveilleuse adresse, et qu'on ne servira jamais aussi bien qu'il se sert lui-même. Il n'est plus directeur des postes, et vient d'obtenir une place plus lucrative dans une autre administration. Vous intéresserez-vous autant à lui?

» Je vous renvoie, chère cousine, les papiers relatifs à la créance de votre beau-père sur les États de Languedoc ; la liquidation ne m'en paraît pas très-prochaine : quelque juste que soit votre réclamation, on a décidé que la solde arriérée des troupes, la dette publique, les pensions militaires, et une foule d'autres objets de cette nature seraient pris, avant tout, en considération. Cette mesure est évidemment le fruit de quelque intrigue ; vous pourriez charger F*** de

faire quelque bon pamphlet sur les besoins les plus urgens de l'État, et l'engager à placer cette créance en première ligne. Vous ne vous faites pas d'idées combien le gouvernement est influencé par cette foule de petites brochures que la mauvaise foi, la sottise et la faim produisent chaque jour avec une si louable émulation.

Du train que vont les choses, vous voyez, chère cousine, qu'il faut vous armer de patience; je vous dirai même qu'il est à craindre que le voyage que vous vous proposez de faire à Paris n'avance pas beaucoup vos affaires. De compte fait, sur les relevés de la police, il y a dans la capitale, au moment où je vous écris, 123,000 provinciaux de tout rang, de tout sexe, et de tout âge, qui sont ici en réclamation, armés de titres presque aussi incontestables que les vôtres, et qui auront sur vous, pour obtenir un refus, l'avantage inappréciable de l'antériorité de leurs démarches. Au reste, comme je vous connais de la philosophie et le goût des bonnes lettres, je vous prie de relire un chapitre du *Spectateur* sur les justes prétentions de ceux qui demandent des emplois; c'est le 32e du 7e volume, dans l'édition en huit volumes *in*-12 : les mêmes événemens retrouvent les mêmes hommes.

Agréez, ma chère cousine, l'assurance de mon tendre et respectueux attachement.

Le chevalier de ***.

N° XXXVI. — 11 *mars* 1815.

UNE MATINÉE A LA HALLE.

Non convivere licet, nec urbe totâ,
Quisquam et tam prope tam procul nobis.
MART., *Ep.*

Quel rapport peut-il y avoir entre des gens qui sont si près et si loin de nous.

DUMARSAIS, dans son Traité des *Tropes*, prétend qu'il se fait plus de figures de rhétorique à la Halle un jour de marché, que dans vingt séances d'académie : c'est à la vérité de cette observation qu'il faut sans doute attribuer le goût que plusieurs hommes d'esprit ont manifesté pour le langage vif, piquant et figuré du peuple des Halles. Les mœurs des habitans de ce quartier n'ont presque rien de commun avec celles des autres, et la civilisation, dont les progrès se font sentir dans les dernières classes de la société, semble respecter la rudesse native et les traits originaux de cette singulière espèce d'hommes.

Les gens de la Halle, sans autres droits que d'anciennes traditions, sans autres liens que de vieilles habitudes, forment une des corporations les plus solides et les plus sagement administrées

de la capitale : les étranges priviléges qu'ils se sont arrogés sont d'autant plus irrévocables, qu'ils sont moins reconnus ; ils en jouissent par prescription, et personne ne s'aviserait de les leur contester.

Louis-le-Gros, vers le commencement du 12e siècle, avait jeté les premiers fondemens des Halles; mais ce ne fut qu'en 1181, sous le règne de Philippe-Auguste, qu'elles furent établies d'une manière stable et définitive. Ce monarque (un de ceux auxquels Paris est le plus redevable, et dont les travaux publics doivent paraître immenses quand on les compare à l'époque où ils furent exécutés) conçut le premier l'idée de réunir dans un même lieu tous les approvisionnemens de la capitale. Il fit à cet effet l'acquisition d'une pièce de terre attenante au fossé de circonvallation de l'ancienne ville, et la fit clorre de murs pour la sûreté des marchands. Vingt-trois ans après, les Halles, appelées *Champeaux*, du nom du terrain où elles avaient été bâties, devinrent une propriété royale en vertu d'un concordat passé avec Guillaume, évêque de Paris. C'est sous Louis IX que fut construit ce vaste portique appelé *les Piliers des Halles*, dont la plus grande partie subsiste encore aujourd'hui.

Du commencement du 13e siècle à la fin du 15e, les Halles servirent de lieu d'exécution. Le malheureux duc de Nemours y fut décapité par

ordre du cruel Louis XI, et lorsque, plus d'un siècle après, la place de l'Hôtel-de-Ville obtint le triste privilége des échafauds, les restes des malfaiteurs exécutés à la Grève continuèrent à être exposés sur la place de la Halle. Saint-Foix s'indigne contre cet usage *d'étaler aux mêmes lieux des fleurs et des cadavres.* Ces vestiges de barbarie ont disparu : les Halles sont aujourd'hui, sinon le plus beau quartier de Paris, du moins le plus gai, et peut-être même le plus riche.

On connaît aujourd'hui sous le nom de *Halles* toute cette partie de la ville située entre la pointe Saint-Eustache, la rue Saint-Denis et la rue de la Ferronnerie. C'est là sur-tout que l'on peut prendre une idée de la population de Paris, en voyant cet immense entrepôt de comestibles qui se renouvellent plusieurs fois par jour, et qui ne sont estimés que la dixième partie des subsistances nécessaires à la consommation journalière de cette capitale.

Dans les six volumes d'observations que j'ai déjà publiés sur les mœurs parisiennes, je crois avoir retracé avec quelque exactitude les usages, les goûts, les préjugés, en un mot, la manière d'être des différentes classes de la société. De tous ces tableaux, celui des Halles est le plus difficile à faire, par la nature et la multiplicité des détails dont cette vaste composition abonde. Des scènes qui se varient à l'infini; des per-

sonnages qui ont des mœurs, des habitudes, un langage particulier; des situations qui naissent des contrastes les plus bizarres, forment non pas un tout, mais une réunion de parties hétérogènes dont il est presque impossible de saisir l'ensemble.

Un homme d'esprit (que Voltaire a fort mal traité dans un moment d'humeur, d'ailleurs assez excusable, mais auquel il a fait une réparation plus que suffisante, en publiant sous son nom des *facéties* dont chacune suffirait à la réputation d'un homme de lettres), Vadé, auteur à peu près inconnu de *la Canadienne* et du *Suffisant* a été surnommé *l'Homère des Halles*. Il a composé dans l'idiôme du pays quelques ouvrages qu'on ne lit point sans plaisir, quand on peut les achever sans dégoût. On y trouve une foule d'expressions bassement énergiques, de tournures burlesquement ingénieuses, dont il n'est pas l'inventeur, mais qu'il a eu l'art d'encadrer dans son poème héroï-comique de la *Pipe Cassée*.

La loi salique ne s'applique pas au royaume des Halles; les femmes y règnent sous le titre de *dames*, qu'elles ont pris et que l'usage a consacré. Ces dames-là forment, en quelque sorte, un troisième sexe, qui participe de la nature et du caractère des deux autres.

La plupart des Parisiens de la classe opulente ne connaissent la Halle que par le rapport de

leur maître-d'hôtel, ou tout au plus pour l'avoir traversée en voiture au milieu des brocards dont ces *dames* habillent ordinairement ceux qu'elles ne sont pas accoutumées à voir. La curiosité m'a plus d'une fois conduit au milieu d'elles, et presque toujours avec l'intention de provoquer ces bordées de quolibets grivois dont elles ne manquent pas de vous assaillir à la moindre agression.

Je sortais, un jour de la semaine dernière, à quatre heures du matin, d'un bal de la mi-carême, chez des grands parens, dans la rue du Roi de Sicile, où l'on pourrait habiter comme par-tout ailleurs, si l'on trouvait un moyen d'y arriver en voiture sans écraser les gens qui sont sur le pas de leur porte. Cinq ou six dames et demoiselles du même quartier s'étaient entassées dans le seul fiacre qui restât ; et, comme le tems était beau, je me vis sans peine dans l'obligation de regagner à pied mon logis. Je parcourais les rues désertes du marais, où les portes sont habituellement fermées à dix heures du soir ; depuis la place Royale jusqu'au cimetière Saint-Jean. Je suivais tranquillement mon chemin, sans autre épisode que la rencontre de quelques chiffonniers qui grattaient le ruisseau à la lueur d'une lanterne, et sans autre distraction que le bruit de quelques voitures qui roulaient dans le lointain ; ce bruit augmentait à mesure que j'approchais de la rue Saint-Denis ;

et ce ne fut pas sans une surprise extrême qu'en débouchant de la rue aux Fers, je me trouvai tout-à-coup transporté de la solitude la plus profonde au milieu d'une population bruyante et active comme un essaim d'abeilles à l'entrée de sa ruche. Les charettes, les fourgons, les carrioles, les mulets et les ânes arrivaient de tous les points de cette immense place, et venaient, chacun à l'endroit indiqué, déposer autour du poids public leur charge de marée, d'œufs, de fruits et de légumes. Ce moment est celui du premier marché entre les syndics de la Halle et les gens de la campagne. Les denrées, distribuées par lots, sont vendues à la criée, et payées sur-le-champ aux cultivateurs, qui sont en route pour reporter à leur famille le prix de leur travail, avant que la dixième partie de la population de Paris soit sur pied.

A ce premier marché en succède un second, dans lequel les syndics revendent les denrées aux marchandes en détail. Celles-ci en ouvrent bientôt après un troisième, où viennent s'approvisionner les fruitières des différens quartiers de Paris, chez qui les petits consommateurs viendront se pourvoir de la quatrième main; en sorte que l'humble choux acheté par la femme d'un laborieux artisan a déjà fait vivre quatre personnes avant d'entrer dans le pot-au-feu de la modeste famille qu'il doit nourrir.

Le soleil se montre à peine que les étalages

des marchandes de la Halle sont déjà décorés avec un art qui n'est pas exempt de charlatanisme. Immédiatement après les fruitières, arrivent les maîtres-d'hôtel, les cuisiniers des grandes maisons, suivis de leurs aides; ils parcourent le marché en jetant de côté et d'autre des regards dédaigneux que chaque marchande cherche à fixer sur elle; on croirait voir des sultans se promenant dans leur harem. Enfin leur choix est fait; les volailles et les poissons, les légumes et les fruits, entassés dans de vastes corbeilles, traversent la Halle sur la tête des marmitons, qui, tout fiers de leur charge, coudoient rudement la petite servante qui vient, le panier au bras, faire sa modeste provision.

Il est neuf heures; la Halle est dans tout son éclat, et le commerce dans toute son activité; ici l'un marchande un turbot de dix louis, et l'autre une botte d'oignons d'un sou; on se dispute ici pour un faux poids, là pour une fausse mesure.

J'admirais l'ordre qui règne au milieu de ce chaos, où l'Argus de la police a constamment ses cent yeux ouverts, lorsqu'une circonstance, beaucoup plus rare qu'on ne le croirait, donna lieu à une scène de confusion digne du pinceau de Teniers et de Van-Ostade. Un jeune étourdi, qui traversait la Halle dans son bocquey, renversa un panier d'œufs qui débordait l'étalage d'une marchande. Mille voix glapissantes s'élè-

vent aussitôt contre l'imprudent conducteur, qui croit échapper aux réparations qu'on exige de lui en appliquant un coup de fouet à travers la figure d'un porte-faix qui s'était mis à la tête de son cheval. L'étincelle dans une poudrière est moins prompte : en un moment le marché des Innocens est en combustion ; trois cents personnes entourent le malencontreux cabriolet; la foule qui grossit ne respectant plus rien, des flots de populace entraînent et renversent les corbeilles de fruits, les baquets de poissons. Les marchandes crient, jurent, distribuent force coups de poings à droite et à gauche, et ne parviennent à sauver d'une avarie totale qu'une partie de leurs marchandises.

La foule augmente toujours; toute circulation est interrompue; quarante voitures à la file, engagées au milieu de cet Océan de monde, ne peuvent ni avancer ni reculer : les maîtres, aux portières, regardent d'un œil inquiet; les cochers, impassibles sur leur siége, attendent que le torrent s'écoule, et les laquais, derrière, rient aux éclats des coups qui se distribuent. La garde, accourue, ne peut se faire jour à travers la multitude : une rixe en occasionne quarante autres; de tous côtés on crie *à la garde!* la garde crie de son côté; le caporal ne sait auquel entendre, et les soldats, pour apaiser cette immense querelle, sont forcés d'y prendre une part active. Enfin, après une heure de tumulte,

d'injures, de coups donnés et reçus, on s'aperçoit que le cabriolet, première cause du désordre, s'est échappé dans la bagarre. Quelques-uns des plus ardens fauteurs d'une querelle dont ils ne connaissent seulement pas l'objet, sont conduits au corps-de-garde; l'explication qui s'ensuit ne prouve que des torts réciproques, les parties sont mises hors de cour, dépens compensés, et tout rentre dans l'ordre.

Vers midi, la Halle prend un autre aspect; la foule des chalands diminue : les inspecteurs parcourent le marché, examinent la qualité des marchandises qui n'ont point encore trouvé d'acheteurs, et prononcent, suivant le cas, des amendes ou des confiscations.

A une heure, la journée des gens de la Halle est à peu près finie, et les cabarets qui bordent le marché des Innocens se remplissent de *dames* et de *forts* de la Halle : les groupes se forment, comme dans les cafés du Palais-Royal ou des boulevards, autour des nouvellistes du quartier; on y parle politique aussi gravement et peut-être plus sagement que par-tout ailleurs. Dans ces assemblées où les affaires d'état ne sont pas sous l'influence des intérêts particuliers, on agite le partage de la Saxe et de la Pologne avec une justice, avec une impartialité qui eût fait beaucoup d'honneur au congrès. Il en est de la *grosse raison* comme de la *grosse gaîté* du peuple, c'est presque toujours la bonne.

N° XXXVII. — 18 *mars* 1814.

L'INTÉRIEUR D'UNE ÉGLISE.

Religentem esse oportet, religiosum nefas.
AUG. GELL.

Si la superstition est un crime, la religion est un devoir.

POURQUOI faut-il qu'en tout tems, en tout lieu, l'abus soit à côté de l'usage, et que les idées mondaines trouvent accès jusque dans les choses les plus saintes? Je ne suis jamais entré dans une église sans tomber dans un pieux recueillement. Ces voûtes consacrées à la prière, où l'enfance commence en quelque sorte la vie, où le vieillard en paix vient attendre la mort, où le riche et le pauvre, le faible et le puissant, éprouvent les mêmes besoins, forment les mêmes vœux, implorent la même protection; ces voûtes, dis-je, font naître les grandes pensées, et l'homme qui s'y repose dans le silence des passions y trouve à-la-fois la preuve de sa faiblesse et de sa grandeur, de son néant et de son immortalité.

Veut-on éloigner ces sublimes images, et, sans sortir de la même enceinte, retrouver,

dans toute sa misère, l'humanité, qu'on avait perdue de vue? il suffit de passer de la nef à la sacristie, et d'assister aux conférences intimes du curé, du bedeau, du clerc et du marguillier. C'est là que je place l'action d'un tableau où j'envisage les objets sous leurs rapports comiques, sans toucher à ce qu'ils ont de respectable, comme ont fait Boileau, La Bruyère et Gresset. On ne s'est point mépris sur leurs intentions; j'ose espérer qu'on ne se méprendra pas sur les miennes.

Qui sert l'autel doit vivre de l'autel.

Rien de plus juste; faites de l'autel une table, mais n'en faites pas un comptoir; vivez-en, mais n'en trafiquez pas. Les *fabriques* sont devenues de véritables maisons de commerce : c'est là que se vendent, à prix débattus, les bienfaits de l'église; c'est là que les messes basses et les grand'messes, les absoutes et les baptêmes sont tarifés comme une facture de mercerie; c'est là qu'une présentation de pain bénit, le choix d'une quêteuse, le nombre des cierges pour un office, le raccommodage des chasubles, deviennent tour-à-tour l'objet des plus sérieux débats et des plus profondes délibérations. On y marchande un sermon comme un libraire marchande un pamphlet; on y intrigue pour enlever un bon organiste à une paroisse, comme un directeur de province pour débaucher un bon ac-

teur à son confrère. Tantôt on s'assemble pour régler le prix des chaises ou pour augmenter celui des petits cierges que les dévotes viennent brûler devant l'image de sainte Agnès ou de saint Pacôme. Hier on agitait la question de savoir si l'on doit, pour une messe de six francs, mettre la chasuble de serge ou celle de lampas; il s'agit aujourd'hui de décider combien on paiera les chaises le jour où monseigneur viendra confirmer.

Comme on pourrait supposer que je parle un peu légèrement d'objets qui me sont étrangers, je crois à propos de faire connaître la source où j'ai puisé ces connaissances, et la personne à qui j'en suis en grande partie redevable.

M. Moussinot, mon propriétaire, a un frère que l'on nomme M. Durenard, ancien employé aux messageries, lequel s'est retiré sur la paroisse de Saint-P.... avec dix-huit cent cinquante livres de rente, non compris sa pension de cent écus. Ce M. Durenard, que je rencontre souvent chez son frère, est un modèle achevé de ces bons bourgeois parisiens, production spontanée du sol de la *cité* qu'ils habitent, et hors de laquelle je penche à croire qu'on aurait de la peine à conserver l'espèce.

M. Durenard jouit dans son quartier d'une grande considération; il y passe pour une forte tête et pour le plus habile joueur de domino du café de l'Étoile. Comme il a 60 ans, et dix-huit

heures dans la journée dont il ne sait que faire, il eût été fort embarrassé de son tems, s'il ne se fût créé des occupations administratives en se faisant nommer marguillier de sa paroisse, et des fonctions militaires en sollicitant la place de fourrier adjoint dans une compagnie de la garde nationale. Il est vrai de dire que cette cumulation de dignités n'a pas été sans inconvénient pour son caractère. Le honneurs ont un peu changé ses mœurs. Le marguillier de Saint-P.... ne reçoit plus ses amis qu'à jour fixe; il fait faire antichambre sur son palier à ses neveux qui viennent le voir, et du bout de son banc, dans l'église, il regarde d'un air qu'on pourrait prendre pour de la hauteur les pauvres paroissiens qui entendent bourgeoisement la messe à genoux sur les pavés du temple. On a remarqué qu'il ne manquait jamais le dimanche de paraître à la grand'messe en habit de garde national, et décoré de deux croix du lis.

Depuis la restauration, M. Durenard, moins inquiet sur le sort de la capitale, a donné plus particulièrement ses soins à sa paroisse, dont il se vante d'avoir doublé les revenus par des moyens ingénieux, dans la confidence desquels il a daigné me mettre.

Le premier acte de son administration, comme marguillier en chef, a été de faire regratter les deux têtes de bœuf dont le portail de l'église est décoré. En feuilletant Corrozet, Sauval et Ger-

main Brice, il avait découvert que le nom de cette église et les ornemens singuliers du portail tiraient leur origine de la dévotion de deux bœufs qui s'agenouillèrent à la porte du temple. Il imagina fort judicieusement qu'en rappelant ce miracle aux yeux et au souvenir des paroissiens, il réveillerait leur zèle et leur générosité.

M. Durenard s'occupa ensuite de trouver à bon marché un artiste habile pour toucher l'orgue, auquel il fit ajouter deux soufflets.

La distribution du pain bénit est une des cérémonies paroissiales dont il a le plus habilement médité les avantages. Il a dressé lui-même une liste des maisons les plus opulentes de son quartier, et de celles où se trouvent les plus jolies personnes, qu'il choisit toujours pour quêteuses. Je ne serais pas étonné que M. Durenard, à qui les livres ascétiques sont familiers, n'ait consulté le *Roman Bourgeois* de Furetière, où je trouve la description suivante, dont le marguillier de Saint-P.... paraît avoir fait son profit :

« Une belle fille qui devait y quêter ce jour-
» là y avait attiré force monde, et tous les po-
» lis qui voulaient avoir quelque part à ses bon-
» nes grâces y étaient accourus exprès pour
» mettre quelques grosses pièces dans sa tasse ;
» car c'était une pierre de touche pour connaî-
» tre la beauté d'une fille, ou l'amour d'un
» homme, que cette quête. Celui qui donnait la

» plus grosse pièce était estimé le plus amou-
» reux, et la demoiselle qui avait fait la plus
» grosse somme était estimée la plus belle. »

On voit que la dévotion, vers le milieu du 17e siècle, n'était pas exempte de ces petits calculs mondains qu'on lui reproche aujourd'hui, et sur lesquels M. Durenard a fondé le plus clair des revenus de sa fabrique. Le dimanche matin, une voiture de place, la plus propre de la file, va chercher la jolie quêteuse, qui se rend à l'église en grande cérémonie, le bouquet au côté, les barbes flottantes, précédée du suisse et du bedeau qui porte le pain bénit sur un plat de vermeil.

A ces moyens d'attirer le beau monde à son église, M. Durenard en a joint un autre : il a mis à la mode la promenade du quai de l'Archevêché, où les femmes les plus élégantes du quartier se rendent le dimanche après la messe, et vont faire assaut de grâce et de parure.

Le rang qu'il occupe dans la garde nationale lui sert encore à rehausser l'éclat qu'il donne à la paroisse. Il ne meurt pas un soldat de la légion, que son convoi ne soit ordonné à Saint-P.... : les tambours drapés, la compagnie sous les armes, accompagnent le défunt ; l'organiste exécute l'ouverture du *Jeune Henri* ; les chaises sont tiercées, des sentinelles sont placées aux portes de l'église pour le maintien de l'ordre, et la recette est ordinairement fort abondante.

Le regret que manifeste le plus habituellement ce prototype des marguilliers, c'est de n'avoir jamais eu l'aubaine d'un enterrement de sénateur ou de conseiller-d'état; il n'en parle jamais sans porter envie au curé de Saint-Thomas-d'Aquin, qui se vante d'avoir eu cinq ou six bonnes fortunes de cette espèce.

Le choix d'un prédicateur, dont M. Durenard s'est occupé pendant six mois, est un des résultats de son administration qui lui font le plus d'honneur. La fabrique n'avait pas le moyen de payer un abbé Frayssinous; mais, en se rappelant que l'abbé de Bernis n'avait pas eu moins de succès par ses avantages extérieurs que Bourdaloue ou Massillon par leur sainte éloquence, Durenard jeta les yeux sur un jeune séminariste qui avait été pendant deux ans précepteur des enfans d'un ministre, chez lequel il ne se donnait pas une fête que l'abbé Poupard n'en fût l'ordonnateur; ses talens dans ce genre l'auraient infailliblement conduit à l'évêché; la révolution du 31 mars vint renverser ses espérances.

L'abbé, qui ne trouvait plus à placer ses couplets, s'est mis à faire des sermons : sa vocation naturelle ne l'appelait pas à ce genre de travail; mais, à l'aide d'une vingtaine de sermonaires dont il a fort bien cousu les lambeaux, il est parvenu à se faire un petit carême qui rappelle en plusieurs endroits celui de Massillon. Il ne manquait plus à l'abbé Poupard qu'une chaire

pour y faire son début; celle de la paroisse de Saint-P.... était vacante : il se présenta chez notre marguillier, qui sut apprécier au premier coup-d'œil sa voix sonore, son teint fleuri, l'éclat de sa calotte vernissée, et l'élégance de sa soutane nouée avec une large ceinture de moire.

M. l'abbé n'était point exigeant; le marché fut aussitôt conclu. Dès le soir même, M. Durenard en proclama l'objet au café de l'Étoile, et dans un moment cette nouvelle se répandit depuis la rue de la Vieille-Draperie jusqu'au parvis Notre-Dame. Bientôt il ne fut plus question que du beau prédicateur : l'alarme se mit parmi les vieux directeurs des bourgeoises de la Cité; elle fut à son comble, lorsqu'on le vit entrer dans l'église; jamais solennité n'y avait attiré tant de monde.

L'abbé Poupard avait dîné ce jour-là chez le syndic des marguilliers, avec le curé de la paroisse et les principaux membres de la fabrique. C'était le premier dimanche de l'Avent. Après le dîner on se rendit à l'église; le jeune prédicateur traversa, pour arriver à l'escalier de la chaire, une double haie de femmes parées avec beaucoup de recherche. Tous les yeux se portèrent sur lui; son surplis de mousseline des Indes, plissé avec beaucoup d'art, et dont sa soutane en gros de Naples relevait l'éclatante blancheur; ses cheveux, dont la boucle circulaire flottait avec grâce sur ses épaules; sa démarche, modestement assurée, lui concilièrent, avant qu'il eût parlé,

tous les suffrages de son brillant et nombreux auditoire.

Le texte de son sermon était *l'humilité chrétienne :* après avoir jeté négligemment deux mouchoirs de la plus fine batiste sur le devant de la chaire : après avoir commandé l'attention, en promenant autour de lui ses regards pleins de douceur, il débita son homélie avec tant de force et d'onction, que, sans égard à la sainteté du lieu, l'assemblée l'interrompit plusieurs fois par des murmures d'approbation, dont la vanité du prédicateur paraissait trop visiblement excuser l'inconvenance.

M. Durenard, habile à saisir l'occasion, profita de ce moment d'enthousiasme, et fit faire une quête pour les *besoins de l'église.* Le succès de cette première récolte lui donna l'idée d'en faire une seconde pour le *luminaire*, à laquelle succéda une quête pour les *pauvres honteux*, dont le produit ne fut pas moindre que celui des deux autres.

L'habileté que M. Durenard déploya dans cette circonstance, et dont il avait donné tant d'autres preuves, lui mérita l'honneur d'être nommé marguillier perpétuel. Depuis ce jour, entièrement absorbé dans les affaires de la fabrique, rien n'échappe à sa vigilante administration. Quatre nouveaux troncs ont été placés dans l'église, avec des inscriptions en si mauvais latin, que les femmes elles-mêmes peuvent l'entendre. Aux quêtes

journalières il en a, par supplément, ajouté trois autres : l'une pour les *ames du purgatoire*, l'autre pour les *pauvres convertis*, la troisième pour *le reliquaire* de Saint-Pierre; enfin, grâce au zèle infatigable de son marguillier, la fabrique de la paroisse de Saint-P.... sera bientôt assez riche pour créer un chapitre et pour entretenir une douzaine de chanoines.

N° XXXVIII. — 27 *mars* 1815.

LE RETOUR DE L'EMPEREUR.

Tantò major famæ sitis est quàm virtutis.
JUV., *Sat.* 10.

Tant il est vrai que l'homme est plus affamé de gloire que de vertu.

CETTE capitale a été témoin deux fois, dans la même année, d'un de ces événemens mémorables semés à de grandes distances dans l'espace des siècles : la chute d'un souverain précipité du premier trône du monde où l'avait élevé la victoire, et la réintégration d'une famille de rois, regrettée depuis vingt-cinq ans. Tout portait à croire que le spectacle d'une pareille catastrophe ne se renouvellerait pas aux yeux des contemporains; Napoléon semblait à jamais perdu pour l'empire, alors même que le bruit de son nom remplissait encore l'Europe, et que la France était en quelque sorte couverte des débris de son naufrage.

Les Bourbons pouvaient se croire affermis sur le trône de Henri IV, et la nation, péniblement désabusée du rêve de sa grandeur, se résignait au repos violent dont sa situation lui faisait la

loi. Je ne reviendrai pas sur les causes politiques qui ont amené si brusquement une révolution nouvelle; et, sans empiéter une seconde fois sur les droits de l'historien, je me hâte de reprendre mes modestes fonctions d'observateur. L'esquisse même imparfaite du tableau de la capitale, pendant le mois de mars 1815, sera d'un grand intérêt pour l'avenir, et peut-être de quelque utilité pour le présent.

Ceux qui jugeaient de la situation de la France par celle de la cour dans les trois premiers jours du mois de mars dernier, pouvaient être dupes du calme apparent dont la capitale offrait l'image. Les Parisiens avaient enfin pris leur parti sur les décisions d'un congrès où la France figurait d'une manière dérisoire; à peine quelques vieux politiques du café de Foy se tenaient-ils encore au courant des conférences de Vienne; l'armée, ensevelie dans ses cantonnemens, oubliait la victoire, et recevait avec indifférence les favoris ministériels que l'on substituait à ses anciens chefs; les prêtres ne cachaient pas assez le but et le motif de leurs espérances, et ne voyaient, dans les concessions qui leur étaient faites, que le moyen d'en obtenir de nouvelles; les courtisans s'occupaient à rétablir les barrières de l'étiquette; et les ministres, incapables de grandes choses, s'occupaient de petites intrigues. Celui-ci employait toutes les ressources de son imagination pour assurer à une chanteuse

étrangère un privilége dont il dépouillait le légitime possesseur ; celui-là ne voyait le salut de la France que dans la réforme, c'est-à-dire dans la destruction de l'Institut national et de l'Université ; un troisième, à qui la justice avait confié sa balance, n'y pesait que les intérêts de sa vanité, de ses préjugés et de ses aversions : les journaux, pour amuser la galerie, faisaient une petite guerre quotidienne : les uns poussaient de toute leur force au pouvoir absolu ; les autres défendaient ou feignaient de défendre la charte constitutionnelle. Tel était l'état des esprits et des choses, lorsqu'un bruit sourd et lointain terrifia la cour, étonna Paris, et fit tressaillir l'armée.

Tous les yeux se portent vers le midi de la France, d'où le coup était parti. On n'aperçoit d'abord qu'un point à l'horizon ; mais tout-à-coup le météore s'élève, grandit, approche et remplit l'espace : c'était Napoléon ! Du haut du rocher qu'il s'était choisi pour asile, son regard planait sur la France : il a mesuré l'abîme qui l'en séparait ; il entreprend de le franchir, et de ressaisir le sceptre échappé de ses mains. Ce projet, le plus audacieux, le plus funeste par ses résultats qu'un homme ait jamais conçu, il l'exécute à la tête de six cents braves qu'il associe à sa fortune.

La nouvelle de son débarquement parvint à Paris dans la journée du dimanche 5 mars ; mais,

soit que la terreur glaçât d'abord tous les esprits, soit qu'on craignît d'interrompre les pieux exercices auxquels ce jour était consacré, on remit au lendemain à s'occuper des mesures à prendre dans un événement où le retard d'une heure pouvait entraîner la perte d'un trône.

Dans la matinée du lundi, cette nouvelle inconcevable franchit l'enceinte des Tuileries et circula dans la ville, où elle produisit une impression si variée, si mobile, qu'on ne pouvait encore lui assigner de caractère. *Le Moniteur*, en la faisant officiellement connaître, la présenta comme un acte de démence dont quelques gardes champêtres suffisaient pour faire justice. Tout ce qui approchait de la cour affectait la même confiance; les plus zélés allaient jusqu'au mépris : l'alarme était dans une partie de la ville, et l'espérance dans l'autre, les [illegible] seuls annoncèrent le succès en apprenant l'entreprise.

Bientôt on vit se renouveler les scènes du mois de mars de l'année précédente. Dans la journée du 7, les groupes se formaient aux Tuileries et sur les boulevarts; les cafés se remplissaient de nouvellistes, dont chacun avait en poche sa lettre confidentielle; et la lecture du *Moniteur*, qui se faisait à haute voix, était interrompue par des commentaires où l'esprit de parti commençait à se montrer à découvert. Dès ce jour, on put remarquer dans la contenance

des militaires un changement dont il était aisé de démêler la cause et de prévoir l'effet.

Ceux à qui les petits détails n'échappent point, et qui en tirent quelquefois de grandes inductions, s'aperçurent qu'à cette même époque les décorations du lis étaient moins communes : on sut que, depuis plus de six mois, par une espèce de pressentiment et de convention tacite, les soldats, dans l'intimité de la caserne, donnaient à l'Empereur le surnom mystérieux de *La Violette*, auquel ils attachaient l'idée d'un *Retour au printems*. Cette pensée secrète prit dès-lors un signe extérieur : un bouquet de violette parmi les bourgeois, et parmi les militaires le ruban de la Légion négligemment noué à la boutonnière, furent adoptés, par les partisans les plus dévoués à Napoléon, comme un moyen de s'entendre et de se reconnaître.

Le gouvernement, après avoir jeté dans les journaux un cri d'alarme, auquel il n'avait point préparé le public, adopta des mesures qui semblaient dictées par la sécurité la plus parfaite. Grenoble avait ouvert ses portes à l'Empereur, et les princes délibéraient encore aux Tuileries sur le plan de défense qu'il fallait adopter, ne s'apercevant pas qu'il y avait beaucoup plus loin, en pareille circonstance, du golfe Juan à Grenoble, que de Grenoble à Paris.

Le départ du comte d'Artois pour Lyon rassura momentanément les esprits. La maison du

Roi tout entière fut rappelée dans ses cantonnemens. Cette jeunesse valeureuse et brillante, parmi laquelle l'exilé de l'île d'Elbe comptait quelques partisans, ne balança pas un moment, et son zèle fut aussi actif, aussi sincère que si son dévouement eût été plus entier; mais quel pouvait en être l'effet, dans l'état où se trouvaient ces compagnies (dont plusieurs n'étaient point montées), commandées par des chefs pour qui l'art de la guerre et le métier des armes n'étaient plus que le souvenir confus d'un autre âge?

A mesure que Napoléon avançait, par un calcul de prévoyance dont personne ne se rendait compte, les esprits semblaient se rapprocher et les inquiétudes se confondre. Les espérances d'un parti, moins expansives, à mesure qu'elles devenaient plus certaines, ménageaient prudemment le désespoir de l'autre : celui-ci, cherchant à se tromper lui-même, mettait toute sa confiance dans l'opinion publique, dont il croyait trouver l'expression dans les cris d'une multitude rassemblée chaque jour dans les cours et sur les terrasses des Tuileries.

Le retour précipité du comte d'Artois jeta l'épouvante parmi les amis du Roi. On sentit, mais trop tard, la nécessité de se faire un appui de cette charte constitutionnelle, dévouée, depuis un an, au mépris des royalistes purs et aux insultes des journaux; la même politique absurde, qui avait éloigné l'armée dans un tems

où il eût été si avantageux de l'approcher de la personne du Roi, dont on confiait la garde à des Suisses; la même politique, dis-je, appelait alors ces troupes humiliées et mécontentes à la défense du monarque. Ce qu'un ministère inhabile pouvait seul ne pas prévoir, ce qu'on devait craindre, arriva; les forces de l'Empereur s'augmentèrent de tous les régimens qu'on envoya contre lui.

Napoléon approchait; et, dans la confusion où s'égaraient les dépositaires de l'autorité, on crut un moment pouvoir recourir aux mesures de rigueur qui répugnaient le plus à la justice du Roi et à sa bonté naturelle. On dressa des listes de proscription; on menaça hautement la liberté de tous les citoyens que l'on supposa devoir former des vœux pour le triomphe d'une cause qui était beaucoup moins la cause de Bonaparte que celle de l'honneur national bien ou mal entendu. Un ministre poussa l'extravagance jusqu'à présenter aux deux Chambres, qui le repoussèrent avec indignation, un projet de loi digne des tribunaux révolutionnaires de 93.

Paris, dans les cinq derniers jours de cette crise, offrit le singulier spectacle de deux genres de proscrits, cherchant auprès les uns des autres des secours et des garans contre la chance politique que chacun avait à craindre. On allait se réfugier chez l'homme à qui l'on avait promis un asile pour le lendemain; et, ce qui caracté-

rise honorablement cette époque, c'est qu'au milieu des haines qu'enfante l'esprit de parti, on n'a pas cité un seul exemple de délation, ou seulement d'abus de confiance.

Tandis que les volontaires royaux, dernière et faible ressource de la monarchie, passaient des revues à Vincennes, Napoléon approchait de la capitale, après avoir traversé la France dans sa plus grande largeur, sans avoir trouvé le moindre obstacle et sans avoir brûlé une amorce dans sa route.

Tous les projets d'insurrection avaient échoué, même dans la Vendée; l'Empereur n'était plus qu'à deux petites journées; les princes, en sortant de la revue, donnèrent des ordres pour leur départ : dès ce moment chacun prit son parti et prépara son costume et sa figure pour le lendemain.

Pour avoir une juste idée de la cour et des hommes qui l'habitent, il faut avoir assisté, dimanche matin, 19 mars, à la messe du Roi, aux Tuileries. Cette chapelle, trop petite naguère pour contenir la foule brillante qui s'y précipitait sur les pas du monarque, n'offrait plus qu'une vaste solitude où quelques serviteurs fidèles avaient eu le courage d'accompagner leur maître malheureux. La désertion de ces indignes favoris parut affecter vivement le cœur du Roi; mais il tira du moins de leur abandon l'avis utile que tout espoir de succès était momentanément

perdu, et qu'il était tems pour lui de quitter la capitale.

La nuit du 19 au 20 parut bien longue à la plupart des habitans de cette ville, et l'on compterait peu de maison d'où la crainte, l'inquiétude, les regrets ou l'espérance, n'aient banni le sommeil. Dès six heures du matin, quelques cris de *vive l'Empereur!* annoncèrent un événement auquel on était depuis long-tems préparé; le Roi était parti, et déjà le pavillon tricolore, flottant sur la colonne des Victoires, annonçait à la France de nouvelles destinées. Il est facile de se rendre compte du mouvement général qui entraînait tant de monde sur la place du Carrousel; on venait y contempler ce palais désert où la fortune ramenait l'homme extraordinaire qui l'a maîtrisée pendant quinze ans.

N° XXXIX. — 4 *avril* 1815.

LES PROPOS DE TABLE.

Proprium hoc esse prudentiæ, conciliare sibi animos hominum, et ad usus suos adjungere.

CICERO.

Le grand art est de se concilier l'estime des hommes et de le faire tourner à son propre avantage.

JE ne sais trop quel nom donner à ce sentiment violent et pénible qui, dans les révolutions, dans les grandes crises politiques, détruit toutes les affections sociales, et brise quelquefois jusqu'aux liens du sang. Je serais plus embarrassé de le nommer que de le définir; car il est évident qu'il se compose de trois élémens bien distincts, la vanité, la crainte et l'égoïsme, décoré, le plus souvent, du beau nom d'amour de la patrie. Ce dernier sentiment, après avoir été la dupe des deux autres, finit toujours par nous ramener sur nous-mêmes, et nous y concentre au milieu des regrets, des souvenirs et des espérances. Les tems deviennent-ils plus calmes, les esprits sont-ils moins agités, on se rapproche, les liaisons se renouent, les habitudes se reprennent, et peu-à-peu les affections se raniment

avec la sécurité qui les avait fait naître. Des amis que l'esprit de parti avait séparés, qui se saluaient à peine en se rencontrant, s'abordent avec un peu d'embarras, s'excusent gauchement d'avoir été si long-tems sans se voir, et prennent jour pour dîner ensemble.

De tous les moyens d'établir ou de rétablir l'intimité entre les hommes, la table est le plus prompt et le meilleur : le rapprochement y est plus immédiat, l'expression plus vive, et l'aveu des torts plus facile. Les anciens connaissaient mieux que nous le parti utile qu'on en peut tirer; et si l'on ne s'amusait pas autant au banquet de Platon et à celui des sept sages qu'aux petits soupers de Paris, il est probable qu'on y raisonnait mieux et qu'on s'y instruisait davantage, à en juger du moins par *les propos de table* que le bon Plutarque nous a conservés. Dans ce livre, qui pourrait être abrégé sans inconvénient, l'auteur, à l'exemple de Platon, adopte la forme du dialogue : cette manière dramatique de mettre en scène les personnages que l'on fait parler, d'exposer les caractères par les discours, les pensées par les actions, est incontestablement la plus difficile; mais elle est aussi la plus piquante, la plus vraie, et par conséquent celle qui convient le mieux aux propos de table.

Mon respect pour l'antiquité, et ma prédilection particulière pour le prince des biographes, ne m'empêche pas de convenir que l'ennui ne se

glisse quelquefois dans son banquet au nombre des convives, principalement lorsqu'il se met avec eux en frais d'érudition, et qu'ils dissertent à perdre haleine sur de vieilles origines où la vérité est aussi difficile à découvrir qu'inutile à connaître. Je suis également prêt à convenir qu'on peut dire des bons mots, des sentences, des apophtegmes de Plutarque, ce que Martial disait de ses épigrammes ; mais on passe facilement sur les taches d'un ouvrage où se trouvent beaucoup de pensées comme celles-ci :

« Les enfans ont plus besoin de guides pour » lire que pour marcher. »

« Se taire à propos est un talent plus rare que » de bien parler. »

« C'est dans l'enfance qu'on jette les fonde- » mens d'une bonne vieillesse. »

« Celui qui affecte toujours de dire comme » vous dites, de faire ce que vous faites, n'est » pas votre ami : c'est votre ombre. »

« Le caméléon prend toutes les couleurs, ex- » cepté le blanc ; le flatteur imite tout, excepté » ce qui est bien. »

De pareilles maximes, semées, pendant le repas, dans la conversation des convives, donnent une haute opinion de leur esprit. Il est vrai que ces gens-là parlaient l'un après l'autre ; en parlant comme chez nous, tous ensemble, on court risque de n'être pas entendu de la postérité.

Le repas du soir est une habitude que j'ai con-

tractée dès l'enfance, et à laquelle le despotisme de la mode n'a pu me faire renoncer. Le vieux capitaine de vaisseau dans le manoir duquel je fus élevé aimait beaucoup à boire; le commandeur de Céderon aimait beaucoup à parler; ma tante adoptive ne dormait jamais mieux qu'au bruit de la conversation; et moi, j'avais toutes les qualités d'un bon auditoire : j'écoutais bien, et je croyais tout. Devenu, à mon tour, chef de famille et maître de maison, je n'ai rien eu de plus pressé que d'y organiser, une fois par semaine au moins, un petit souper d'amis où je pusse parler à mon aise, et me dédommager du silence que je gardais avec le commandeur.

Les derniers événemens avaient suspendu nos soupers hebdomadaires; M. Moussinot fut le premier à s'en plaindre, en m'assurant qu'il manquait quelque chose à son bonheur depuis que nous ne soupions plus ensemble. Comme je tiens beaucoup à ce qu'il ne manque rien au bonheur de M. Moussinot, qui contribue si généreusement à nos plaisirs, j'ai repris mes bonnes habitudes, et nos convives ont été invités pour le second jeudi d'avril.

Madame Guillaume, à qui j'ai laissé le droit de remontrance, et qui en use très-librement en matière d'économie domestique, aurait bien désiré, *vu la rigueur du tems*, que je m'abstinsse d'une dépense qu'elle me surfait tant qu'elle peut; mais je suis venu à bout de lui prouver qu'il ne

pouvait y avoir en France de tems *rigoureux* que celui du despotisme ou de l'anarchie; qu'on n'y pouvait craindre l'un ou l'autre sous un gouvernement fort et libéral; que la force du gouvernement était principalement dans l'opinion publique, laquelle se formait dans les réunions particulières. Ces considérations d'intérêt général, dont je n'ai pas eu de peine à lui montrer les rapports avec l'intérêt de famille, qui la touche davantage, ont décidé Mme Guillaume à faire de très-bonne grâce les préparatifs de notre souper : elle nous a pourtant fait la petite malice de décorer elle-même le surtout, en y mêlant des fleurs qui ne croissent pas dans la même saison, et qui ne fleurissent pas ensemble.

Ce ne fut pas sans un vrai plaisir que nous nous trouvâmes encore une fois réunis : Duterrier, Clénord, Dubuisson, Moussinot et le cousin Fréminville, qui revenait d'accompagner le Roi jusqu'à la frontière.

Nous nous mettions à table au moment où nous vîmes entrer, à notre grand étonnement, M. C....., ancien conventionnel, autrefois tuteur de ma femme, et retiré au fond d'une petite terre en Languedoc, d'où il sortait pour la première fois depuis vingt ans, rapportant à Paris, avec le costume, les manières et les idées de 93. Je l'invitai à souper avec nous; et, sans trop de façon, il prit place entre Dubuisson et Fréminville.

La séance s'ouvrit par une invitation (dont

l'inutilité ne lasse point ma femme) d'écarter toute espèce de discussion politique : on le promit ; nous allons voir comme on tint parole.

C....

Il faut convenir que les villes jouissent d'un beau privilége, celui de rajeunir en vieillissant. Je ne reconnais plus Paris ; des rues, des places, des monumens, des quais nouveaux ! C'est le triomphe des architectes.

CLÉNORD.

Jamais les arts, en France, n'ont brillé d'un pareil éclat.

C....

Tant pis. Rome libre était de chaume ; Rome esclave était de marbre : les Fabricius ne logeaient point dans des palais.

DUBUISSON.

Vous conviendrez que le bon temps n'a pas été, pour nous, celui des Fabricius.

C....

Il vous faut des Césars. Quoi qu'il en soit, n'avez-vous pas honte de transformer en marché le local célèbre des Jacobins ?

CLÉNORD.

C'est une halle d'une autre espèce.

C....

Votre rue de Rivoli est percée sur le terrain qu'occupait la Convention nationale.

CLÉNORD.

Il ne fallait rien moins que le souvenir d'une grande victoire pour faire oublier de grandes folies.

C....

Que sont devenus les sections, les comités, les clubs, tous ces monumens de la souveraineté nationale?

DUBUISSON.

Cette souveraineté-là n'a jamais été plus méconnue, ou moins respectée, que par les jacobins; j'en appelle à votre bonne foi, M. C....

CLÉNORD.

Je soutiens que les royalistes *purs* allaient plus directement au même but.

FRÉMINVILLE.

Qu'entendez-vous par royalistes purs, M. de Clénord? car l'esprit de parti commence toujours par dénaturer les mots.

CLÉNORD.

J'entends, Monsieur, ces petits seigneurs de paroisse qui prétendaient avoir encore des vassaux, et les gouverner d'après le code féodal du 13e siècle.

FRÉMINVILLE.

Ce code-là en valait bien un autre, et je n'ai pas entendu dire que le peuple s'en trouvât plus mal.

DUBUISSON.

Si vous appelez peuple, le clergé, la noblesse et les vilains anoblis.

FRÉMINVILLE.

C'est le beau peuple, du moins.

DUTERRIER.

Oui, mais ce n'est pas le bon. Le bon peuple, n'en déplaise à M. de Fréminville, est celui qui nourrit, qui défend, qui soutient l'État de son bras et de son industrie; qui paie le quart du produit de son domaine ou de son travail, pour que les gens, qui, comme vous et moi, n'ont de revenus que ceux des places qu'ils ne remplissent pas toujours, et des charges qu'ils occupent, puissent courir en cabriolet dans les rues de Paris, et faire insérer leur nom tous les ans dans l'*Almanach impérial*.

C....

Nous ne voulions pas de ces gens-là dans notre république, et nous donnions le précepte et l'exemple d'un noble désintéressement. J'ai administré pendant trois ans les revenus de la république, et je me suis retiré avec un millier d'écus de rente : citez-moi un surintendant de vos rois dont on en puisse dire autant!

CLÉNORD.

Aussi ne battaient-ils pas *monnaie sur la place publique*.

C. . . .

On ne fait point de révolution à l'eau rose. Nous avions un but ; nous y marchions d'un pas ferme, et malheur à l'obstacle qui se trouvait sur notre chemin !

CLÉNORD.

Il est vrai que vous ne marchandiez pas plus votre vie que la nôtre, et que, pour peu qu'on vous eût laissé faire.... il n'aurait plus manqué à la France que des Français.

C. . . .

Un pays a toujours assez d'hommes : c'est de liberté, d'égalité, de gloire, qu'il a besoin.

MOUSSINOT.

Et de repos, Messieurs, vous n'en parlez pas, et c'est tout ce que nous vous demandons, nous autres bons bourgeois qui payons pour être gouvernés, pour être défendus; qui nous soucions fort peu qu'on partage la Pologne, que Gênes soit libre ou asservie, que la Saxe soit gouvernée par Pierre ou par Paul, et qui ne nous embarrassons pas plus que ce soit Murat ou Ferdinand qui règne à l'extrémité de l'Italie.

C. . . .

De mon temps, M. Moussinot, les gens de votre espèce s'appelaient des *modérés*, des *suspects*, des *accapareurs*; je les avais signalés au comité

de surveillance, et nous aurions fini par les *mettre au pas*.

DUTERRIER.

En leur coupant bras et jambes, n'est-il pas vrai ?.... Elle était au moins bien impolitique cette manie de tourmenter cette masse inerte d'honnêtes gens dont se composent en tout pays les trois quarts de la nation, et qui n'ont d'autre tort que d'attacher au mot patrie un sens un peu étroit : doit-on leur faire un crime de penser que le règne le plus glorieux est celui où ils dorment tranquilles ; de ne connaître de force militaire que celle de la gendarmerie qui les préserve des voleurs ; d'administration, que celle de la police qui veille à l'éclairage des rues, et d'état florissant pour le commerce que celui qui leur procure le sucre à vingt-cinq sous et le café à trente ?

CLÉNORD.

Je ne verrais pourtant pas de mal à faire entendre à M. Moussinot et à toute la classe vénérable qu'il représente, que la gloire nationale est, dans un grand État, la seule base de la prospérité publique ; laquelle, en dernière analyse, se compose de toutes les prospérités particulières. Je ne désespère pas de lui faire entendre qu'un bon traité de commerce ne s'obtient jamais que par la victoire ; que les colonies ne prospèrent qu'à l'aide d'une marine ; que la paix, pour être solide, pour être durable, veut être conquise ;

qu'une grande nation, pour être heureuse, doit être respectée, et que l'idée de bonheur, chez les Français, ne s'alliera jamais avec la certitude, je dirai même avec l'apparence de l'humiliation.

DUTERRIER.

Ajoutez que la révolution, en dédommagement de tous les maux qu'elle a causés, nous a laissé le besoin impérieux d'une liberté sage et d'un gouvernement qui nous en assure le bienfait ; nulle puissance humaine ne peut désormais régner sur la France que sous la garantie d'une constitution libérale, conforme aux vœux de la nation et aux lumières du siècle, dont rien ne peut arrêter les progrès.

FRÉMINVILLE.

Et tout cela ne peut s'obtenir qu'avec Napoléon; car c'est là, je le vois bien, où vous en voulez venir.

CLÉNORD.

N'achevez pas ma pensée; je vous la dirai tout entière : la France, désabusée des conquêtes, ne pouvait cependant consentir à descendre au rang subalterne qu'on prétendait lui assigner sous ses rois ; un seul homme pouvait la tirer de cet état d'abaissement ; il ne remonte au trône que pour faire respecter la nation qui le choisit de nouveau pour son chef. Il n'a plus rien à faire pour sa gloire et pour la nôtre; l'épée de

Marengo et d'Austerlitz brille encore entre ses mains, mais seulement pour la défense de la patrie.

FRÉMINVILLE.

Une agression injuste peut le forcer à de nouvelles victoires; arrêtera-t-il l'élan de son armée? Et vous chargerez-vous alors de mettre un terme à son ambition?

CLÉNORD.

Oubliez-vous que les assemblées du Champ-de-Mai vont s'ouvrir, et que nous aurons une constitution qui fixera invariablement les devoirs du prince et les droits de la nation?

C. . . .

Qu'il nous garantisse la liberté publique, sous quelque forme de gouvernement que ce soit, et je suis des vôtres et des siens.

FRÉMINVILLE.

Malgré mon vieil attachement à la famille des Bourbons, si j'étais sûr qu'il nous tînt parole..... Mais je le connais bien, et il n'y faut pas compter.

MOUSSINOT.

Qu'on abolisse les droits-réunis, qu'on n'augmente pas la contribution foncière, et qu'on me paie exactement mes rentes, on verra comme je crierai, *vive l'empereur!*

Mme GUILLAUME.

Eh bien! Messieurs, vous m'aviez bien promis de ne point parler de politique; voilà le souper fini : de quoi a-t-il été question? Je vous ai écoutés fort attentivement, et je ne vois qu'une chose à conclure de tous vos beaux raisonnemens, c'est que les hommes finissent toujours par s'entendre, quand la raison vient au secours de l'intérêt particulier.

N° XL. — 11 *avril* 1815.

LE FOYER DES THÉATRES.

. . . . . Strenua nos exercet inertia.
HOR., lib. I, ep. II.

Une paresse laborieuse s'empare de toutes nos facultés.

« IL y a vingt-cinq ans que je n'ai mis le pied au spectacle (me disait l'autre jour, en dînant chez moi, un vieux procureur qui s'est retiré du Palais avec vingt mille livres de rentes, et une réputation d'esprit et de probité qu'un demi-siècle passé dans l'antre de la chicane n'a pu lui faire perdre). Comme un autre, et plus qu'un autre, continuait-il, j'ai été possédé de la fureur du théâtre. Je n'avais pas quinze ans, que je m'esquivais à quatre heures, de l'étude où j'étais déjà confiné, pour aller attendre, au café Procope, le neveu d'un acteur nommé *Paulin*, avec lequel j'avais été en pension, et qui me faisait entrer aux Français par la porte des comédiens. Je restais tapi toute la soirée dans un coin du théâtre, d'où je jouissais à-la-fois du triple spectacle de la salle, de la scène et des coulisses. A force de me voir, les comédiens en prirent l'ha-

bitude; l'amitié que me témoignait Préville m'attira la bienveillance de Grandval, de Dangeville, d'Armand et même de Le Kain. En grandissant, je me fis également bien venir des actrices (car il est bon que vous sachiez, mon cher Guillaume, que j'ai eu mes vingt ans comme un autre, et qu'alors je ne portais pas cette perruque dont vos enfans rient de si bon cœur.)

» En y pensant bien, le plus beau jour de ma vie fut peut-être celui où je reçus (à la suite d'un repas que nous avions fait au Gros-Caillou) mes grandes et petites entrées à la Comédie française. Le soir même, on me fit reconnaître depuis le cintre jusqu'au trou du souffleur, dans lequel je me plaçai dans plus d'une grande circonstance où je ne trouvai point à me loger ailleurs.

» J'ai fait mes premières armes, au théâtre, sous le chevalier de la Morlière, qui jouissait, chez Procope, d'une bruyante réputation. Sa bravoure, son ton leste et moqueur, ses manières originales m'avaient inspiré beaucoup de respect, et le dévoûment que je montrai pour sa cause, le jour de la seule représentation qu'ait eue son *Amant Déguisé*, me plaça très-avant dans ses bonnes grâces; il me présenta, comme un amateur d'une grande espérance, à tous les habitués du foyer, et me fit l'honneur de m'admettre dans sa société intime. Les démêlés fréquens qu'il avait avec la police, l'obligation où l'étais, la moitié de l'année, de lui faire mes vi-

sites au Fort-l'Évêque, refroidirent et finirent par rompre notre liaison.

» Les foyers n'étaient pas alors ce qu'ils sont aujourd'hui; on n'y rencontrait guère que des acteurs émérites, de vieux habitués, des auteurs, et quelques hommes de cour qui confondaient, le plus souvent, l'amour de l'actrice avec l'amour de l'art. On se rassemblait autour de la cheminée, dans les entr'actes et à la fin du spectacle, pour y discuter le mérite des ouvrages que l'on venait d'entendre, et des acteurs qui les avaient représentés. Marmontel, Diderot, Duclos, La Harpe, tenaient habituellement le dé dans ces conférences, où Dubreuil, Deschamp et la Thorillière apportaient leur contingent de vieux souvenirs, tandis que Saint-Foix égayait l'assemblée en mistifiant Poinsinet.

» Vous concevez tout ce qu'une pareille réunion pouvait offrir d'instruction et d'intérêt, particulièrement les jours de première représentation. Le jugement sur la pièce nouvelle se revisait au foyer; on y cassait souvent les arrêts du parterre; et, comme les auteurs dominaient dans cet aréopage, on s'y montrait d'une extrême sévérité pour les succès, et d'une grande indulgence pour les chutes. Quelques financiers, qui venaient digérer en dormant au spectacle, entraient au foyer pour s'y faire une opinion sur la pièce qu'ils n'avaient pas entendue; les journalistes y recueillaient des observations et des traits

de critique dont ils assaisonnaient leurs articles hebdomadaires ; et plus d'un grand seigneur, après avoir lâché quelques bonnes impertinences dont on se moquait avec beaucoup de liberté, sortait du foyer pour se rendre à Versailles, et y débiter contre la pièce nouvelle des bons mots qu'il n'avait eu que la peine de retenir. Les soupers du grand monde, en vogue à cette époque, et dont les anecdotes de coulisses et les nouvelles littéraires faisaient en grande partie les frais, n'étaient que l'écho des foyers.

» Celui de l'ancienne Comédie française perdit ces avantages lorsque ce théâtre, en 1782, fut transféré au faubourg Saint-Germain, et que de nouvelles dispositions mirent la foule en possession du foyer, jusque-là réservé à un petit nombre d'amateurs. Aujourd'hui, on se promène, on chuchote dans vos foyers, et l'on n'y cause plus ; les gens de lettres qui en faisaient le charme ont eu des successeurs au mérite desquels je veux bien croire, pour ne me faire de querelle avec personne ; mais leur caractère a je ne sais quoi d'âcre, d'insociable, qui leur fait craindre de se trouver ensemble. Le Mierre avait un amour-propre excessif, Marmontel était tranchant, Chamfort emportait la pièce ; mais ces défauts étaient compensés par de la franchise, de la justice et une grande sûreté de commerce : qualités sans lesquelles il ne peut y avoir de réunion durable. On se rencontre maintenant, mais on ne se

cherche pas : on se pelotonne, au lieu de se réunir. Vous en avez conservé le nom, mais vous n'avez plus de foyer.

» — De votre aveu (répondis-je à mon vieux procureur), il y a vingt-cinq ans que vous n'êtes entré dans une salle de spectacle; ainsi je puis croire que vous mettez vos prétentions à la place de vos observations, et je suis résolu de ne céder, sur ce point, qu'après vous avoir mis à même de comparer. »

Ce ne fut pas sans peine que je le décidai à m'accompagner le lendemain à la Comédie française. Le bon homme ne doutait pas qu'on lui eût conservé ses entrées; et, pour épargner, à la porte, l'affront d'un refus qui l'aurait indisposé, je m'étais muni d'avance d'un billet, que je glissai sans qu'il s'en aperçût dans la main du contrôleur; mon vieux compagnon prit pour lui le salut que cet homme m'adressa : « Il me reconnaît, me dit-il avec un air de satisfaction, et j'ai moi-même quelque idée..... Ah! ça, conduisez-moi, ajouta-t-il; votre Comédie française était pour moi un vrai labyrinthe. Il y a quarante ans, je la connaissais comme mon étude.... » Je le menai d'abord au foyer : il y entra chapeau bas, regardant tout le monde d'un air tout-à-fait original; il s'approcha de la cheminée, où deux personnes parlaient des débuts de Préville. « C'était en 1750, disait l'un. — Vous ne vous trompez que de dix ans, répondait l'autre. Préville a

débuté, en 1760, dans *les Fourberies de Scapin.* — Vous voulez dire dans les cinq rôles du *Mercure Galant;* pour ce fait-là ; j'en suis sûr. » Grand débat, pendant lequel mon procureur, d'un air capable et railleur que je me plaisais à observer, faisait tourner sa tabatière d'or entre le pouce et l'index de la main gauche, en fredonnant un vieux refrain ; à la fin, n'y pouvant plus tenir : « Permettez-moi, Messieurs, d'user du triste avantage que me donnent sur vous mon âge et ma qualité de témoin du fait dont vous vous entretenez. Préville a débuté le 20 septembre 1753, par le rôle de Crispin du *Légataire Universel.* » L'assurance avec laquelle il parlait fixa l'attention sur lui ; et, sans ajouter un mot, il alla s'asseoir sur une banquette, attendant qu'une nouvelle bévue lui donnât lieu de placer une nouvelle anecdote. Pendant que nous prêtions l'oreille à une discussion très-vive, élevée entre deux auteurs, dont l'un contestait à son confrère le droit de *tomber* avant lui (droit qu'il s'était acquis au moyen d'un ordre surpris au surintendant, pour être joué le premier), une scène d'une autre nature venait de se passer au parterre : les partisans de deux actrices rivales, qui se faisaient mutuellement siffler par des hommes à leurs gages, s'étaient pris de querelle, et les choses en étaient au point de rendre nécessaire l'intervention de la force armée.

« Messieurs (dit le procureur à quelques per-

sonnes qui faisaient le récit de ce qui venait de se passer), il n'en était pas ainsi de mon tems : jamais je n'ai vu mademoiselle Clairon faire siffler mademoiselle Dumesnil ; le parterre était alors un tribunal, et non pas une arène ; il est indécent que les plaisirs de deux mille personnes soient troublés par une vingtaine de polissons qui se sont fait un métier de leur infamie. *Ce droit de siffler, qu'à la porte on achète en entrant*, ne peut s'entendre que des pièces nouvelles et des débuts ; encore ne devrait-il s'exercer qu'à la fin de l'acte ou de la pièce, où, sans nuire aux plaisirs de l'assemblée, le bruit des sifflets peut avantageusement remplacer l'orchestre des Français, composé de tous mes contemporains. — Fort bien, Monsieur, reprit un jeune homme ; mais, de votre tems, quand un acteur manquait au public..... — Il était sévèrement puni ; on ne contestait point aux comédiens les égards et la considération auxquels le talent et la conduite ont de si justes droits ; ils jouissaient, dans la vie privée, de tous les priviléges des autres citoyens ; mais on pensait qu'une fois le rideau levé, l'acteur est l'esclave du public, au plaisir duquel il est voué par état, et qu'il doit respecter, même dans ses caprices : c'était la seule partie de l'administration théâtrale qu'entendissent bien les gentilshommes de la chambre, et la seule à laquelle vos surintendans n'ont jamais rien entendu. Je dis encore aujourd'hui ce que je disais alors :

enterrez vos comédiens quand ils meurent; mais punissez-les quand ils s'oublient. Mademoiselle Clairon soupait avec les hommes, et, qui plus est, avec les femmes les plus distinguées de la cour; ce qui ne l'empêcha pas d'aller passer huit jours au Fort-L'évêque.

» La police des spectacles est difficile à faire; le régime des comédiens suppose la connaissance d'une foule de petites manœuvres que le public ignore, parce qu'elles se pratiquent derrière la toile; mais qui finissent toujours par influer directement ou indirectement sur ses plaisirs... » Là, mon vieil amateur fut interrompu par un homme à voix grêle, qui, d'un ton de tragique bourgeois, où il entrait quelque peu de métier, lui dit, en relevant sa cravate : « Monsieur, je vous observe..... — C'est, je vous fais observer, qu'il faut dire, interrompit le procureur en prenant une prise de tabac. — Eh bien! je vous fais donc observer, Monsieur, que les comédiens, dans leur foyer, sont chez eux; que tout ce qui peut s'y faire ou s'y dire doit être considéré comme affaires de famille, comme des actions de la vie privée où l'on ne me fera jamais entendre que le public et les journaux aient le droit de s'immiscer. — Ce que vous me faites l'honneur de me dire, n'est pas absolument juste, répliqua le procureur; j'ai passé près de quarante ans de ma vie dans votre foyer, dans ce sanctuaire où vous prétendez être à l'abri de la censure publi-

que; mais où je pense, moi, qu'elle aura droit de vous poursuivre aussi long-tems que le public sera aussi immédiatement intéressé aux affaires qui s'y traitent et aux abus qui s'y glissent. N'est-ce pas dans votre foyer que se trament ces petites intrigues qui ont pour but ce que vous appelez des *réceptions de canapé?* réception dont le moindre inconvénient est d'inonder le théâtre d'une foule de pièces médiocres. N'est-ce pas dans votre foyer que les chefs d'emploi se distribuent des congés, pendant la durée desquels leurs rôles sont abandonnés à des *doubles ?* N'est-ce pas là que se fait le répertoire de la semaine, qui se divise en *grands* et en *petits jours*, c'est-à-dire en bonnes et mauvaises représentations, comme si le prix des places n'était pas toujours le même? N'est-ce pas là que s'organisent les cabales pour empêcher les débuts? N'est-ce pas au foyer que s'élèvent ces querelles politiques, qui ont tant d'influence sur votre administration intérieure, qui font que vous refusez de jouer dans la pièce de tel auteur, ou de paraître en scène avec tel de vos camarades dont les opinions diffèrent des vôtres? Vous voyez, Monsieur, que je suis initié dans les mystères du foyer, et que si j'en relève quelques-uns, c'est pour que vous me sachiez gré d'en taire beaucoup d'autres.

» Mais je ne suis cependant pas injuste, et je sais aussi le bien qu'on peut en dire. Les foyers intérieurs sont, pour les jeunes comédiens, une

excellente école : c'est là qu'autour de la cheminée, où siégent les vieux acteurs, ils entendent développer et réduire en préceptes une théorie de l'art d'autant meilleure qu'elle est fondée sur une longue expérience; c'est là que les bonnes traditions se conservent dans toute leur pureté. Une conversation de *Talma*, de *Fleury*, vaut mieux pour un jeune acteur intelligent que trois ans de théâtre. Dugazon m'a souvent dit qu'il ne jouait jamais mieux un rôle qu'après avoir causé une heure avec Préville.

» Les foyers ne sont pas inutiles aux jeunes auteurs : ils vont y étudier ce qu'on appelle aujourd'hui le *métier*, et ce que de mon tems on nommait un peu durement le *cabotinage* ; cet art-là n'est point à dédaigner, et j'ai connu plus d'un auteur de mon tems qui lui a dû tous ses succès. On m'assure que ceux du vôtre y sont passés maîtres.

» Dans le foyer, plus communément encore que dans le monde, le caractère perce à travers le costume du personnage. L'éloquent *Cicéron* s'y dispute avec le tailleur pour mettre un lé de moins dans sa robe de consul ; le républicain *Brutus* sollicite l'honneur d'aller faire antichambre chez un chambellan ; la prude *Arsinoé* fait les doux yeux à un receveur-général, et *Pasquin* traite du haut de sa grandeur l'auteur de *la Métromanie*.

Je ne sais pas où se serait arrêté notre homme,

dont l'éloquence allait croissant avec les auditeurs qui faisaient cercle autour de lui, si l'un des garçons de théâtre n'était venu prévenir que le spectacle était fini depuis trois quarts d'heure, et n'eût forcé l'auditoire à s'écouler en se mettant en devoir d'éteindre les quinquets.

Comme l'amour-propre ne perd jamais ses droits, le vieux procureur, ravi de l'effet qu'il avait produit, et de l'attention avec laquelle on l'avait écouté, sortit en convenant que les foyers étaient mieux composés qu'il ne le croyait, et en se promettant bien d'y revenir quelquefois.

N° XLI. — 18 *avril* 1815.

UN SOUPER DE FEMMES.

Les lois romaines ne permettaient aux femmes de parler qu'en présence de leurs maris; toute curiosité sur les affaires d'état leur était expressément défendue : ces lois-là ne sont point en vigueur en France.

PALISSOT.

Qu'est-ce donc, madame Guillaume? pourquoi ces préparatifs de souper? Ce n'est point aujourd'hui mon jour. — Non, Monsieur, mais c'est le mien. Vous avez pris l'habitude de me faire souper une fois par semaine avec une demi-douzaine d'amis, qui font de ma maison un club où il n'est question que de politique et d'affaires d'état; vous voudrez bien permettre, à votre tour, que je reçoive de tems en tems quelques amies avec qui je puisse causer d'objets plus intéressans pour les femmes, et sur-tout moins ennuyeux. — J'entends, vous rétablissez la fête des mystères de la bonne déesse; prenez garde, Mme Guillaume, qu'il ne s'y glisse quelque Clodius; ce n'est pas pour y veiller moi-même, je vous prie de le croire, que je sollicite de vous la faveur d'être du nombre de vos convives. — Vous

vous ennuierez de notre commérage ; mais c'est une revanche que vous me devez ; je la prendrai avec un grand plaisir, et sans la moindre pitié, je vous en préviens ; car nous n'aurons que des femmes. — La menace ne m'intimide pas du tout, et vous verrez, Madame, que je ne suis pas encore aussi déplacé que vous paraissez le croire dans un cercle de cette espèce. — Vous vous décidez à passer deux heures sans dire et sans entendre un mot de politique ? — D'autant plus volontiers que je ne fais aucun cas de la politique des femmes, si vous me permettez de vous le dire. — Aux sottises qu'elle fait commettre et débiter aux hommes, je ne vois pas trop sur quoi ils établissent le privilége qu'ils s'en réservent ; quoi qu'il en soit, nous ne le leur envions pas. Attendez-vous qu'il ne sera guère question que d'affaires de ménage, d'enfans, de modes, de parure. — Le tout assaisonné d'un grain de médisance, et voilà sur quoi je me sauverai. — Vous êtes prévenu ; c'est votre affaire. »

Il existe entre Mme Guillaume et moi une convention tacite pour maintenir entre nous la bonne harmonie ; convention sur laquelle nous ne nous sommes jamais expliqués, et qui ne s'en exécute pas moins fidèlement ; on n'en peut pas dire autant de beaucoup de traités écrits, longuement discutés avant leur rédaction, et jurés le plus solennellement du monde.

En vertu de ce pacte conjugal, il est convenu

que je serai le maître absolu chez moi, que j'y serai investi de cette toute-puissance que Molière a conférée *au côté de la barbe*, et que néanmoins, pour balancer mon autorité sans limite, je la soumettrai aux désirs de Mme Guillaume, qui auront force de loi dans la maison. Il résulte de cet équilibre de pouvoirs, que celui qui m'est garanti par la charte de famille est purement nominal, et que ma femme gouverne par le fait. J'ai souvent pensé à lui proposer un acte additionnel qui modifie nos constitutions matrimoniales; mais, après avoir bien consulté la force de ma volonté et la persévérance de la sienne, je n'ai pas cru prudent de remettre en question l'examen de nos droits réciproques; j'ai pris exemple sur plus d'un grand roi, qui jouissent tout juste du pouvoir absolu que j'exerce, et dont les premiers ministres se contentent des droits de Mme Guillaume.

Après avoir pris, comme on vient de le voir, mes ordres souverains sur le souper qu'elle avait provisoirement arrangé, ma femme, par suite de cette déférence dont elle s'est fait une loi, vint m'apporter la liste des convives.

La première était Mme de Courville, jolie petite femme de dix-huit ans, mariée depuis deux ans à un receveur-général qui la laisse à Paris, chez sa mère, sans lui imposer d'autre obligation que de venir annuellement séjourner deux mois dans son département, pour y faire les hon-

neurs de la recette générale ; pendant deux autres mois de congé que son mari vient passer à Paris, il sort si peu de l'antichambre et des bureaux du ministre, que sa femme s'aperçoit à peine de sa présence. Courville économise beaucoup en province, mais il exige que madame dépense beaucoup à Paris, et elle se conforme à ses volontés avec une docilité qui fait le plus grand honneur à son caractère ; elle a réglé sa maison sur le pied de trois grands dîners par semaine ; l'un, de grands personnages dont elle fait des protecteurs à son époux ; le second, d'artistes, pour suivre l'usage de la haute finance, qui se croit obligée de protéger les arts ; le troisième est un tribut qu'elle paie au grand monde, et dont elle s'acquitte avec une grâce, une élégance qui éloigne toute idée d'ostentation : en femme d'ordre, et pour faire face aux dépenses de l'hiver, elle économise pendant la belle saison, qu'elle passe à la campagne avec une vingtaine d'amis qui vont s'enterrer avec elle au fond d'un château, à quatre lieues de Paris.

La seconde personne, par ordre d'invitation, était Mme Dubreton, petite espiègle de quarante-cinq ans, à qui l'on n'en donnerait pas plus de quarante aux lumières, et dont un corset de Mme Coutant redresse si bien la taille, qu'il faut un œil de femme pour y découvrir une de ces légères imperfections que la jalousie s'amuse quelquefois à relever en bosse. Mme Dubreton est

l'oracle des modes; elle en parle d'autant mieux qu'elle en fait, depuis trente ans, l'unique affaire de sa vie.

Mme Destillet, femme d'un riche négociant, est bien la plus drôle de chose animée dont le Ciel ait jamais égayé la création. Rien n'est en place, ni dans sa figure, ni dans ses manières, ni dans son esprit; c'est un désordre, un décousu qui ne ressemble à rien : dans un quart d'heure elle parle de vingt choses différentes; elle avance vingt propositions qui se contredisent; se réjouit et s'afflige des mêmes événemens; dénigre dans le même moment, et quelquefois dans la même phrase, celui dont elle a commencé l'éloge. On se demande comment une tête humaine peut fournir à cette succession d'idées incohérentes, et comment un cœur de vingt-deux ans peut loger tant de contrastes inexplicables? Mme Destillet est jolie, mais sa physionomie est si mobile, qu'il est impossible d'en assigner le caractère; ses yeux, tour-à-tour indécis, brillans, langoureux, varient d'expression aussi souvent que sa bouche, et il n'y a pas plus à se fier à son dernier regard qu'à sa dernière parole.

Il est difficile d'avoir des prétentions plus gothiques que Mme de Fonval, dont le mari, avant la révolution, était avocat-général près d'une cour souveraine de province. Elle est venue s'établir à Paris, avec toute sa famille, et, en qualité de femme de l'ancienne robe, elle s'est logée

au Marais, dans l'hôtel d'un ancien président au parlement. Elle a passé le tems de la restauration dans l'antichambre du chancelier, à solliciter pour son mari la présidence de la cour de cassation, qu'elle se flattait d'obtenir, lorsque la révolution du 20 mars est venue renverser ses espérances. Depuis, on a eu l'insolence d'offrir à M. de Fonval une place de juge dans un tribunal de première instance; on sent tout ce que doit avoir d'odieux un gouvernement qui déjoue d'aussi justes prétentions : aussi Mme de Fonval s'est-elle hautement prononcée contre le nouvel ordre de choses; sa maison est le rendez-vous des nouvellistes de la Belgique; c'est là que se fabriquent les bulletins officiels de la coalition, et que s'arrête le plan de campagne des douze cent mille hommes prêts à entrer en France pour rendre la simarre à M. de Fonval.

Mme de la Mesnardière, veuve d'un ancien officier de la garde-robe, est affligée d'une soixantaine d'années au moins, et d'une surdité qui ne lui permet pas de suivre le fil de la conversation; ce qui ne l'empêche pourtant pas d'y prendre une part très-active, et d'y placer, à tort et à travers, des observations qui donnent lieu de tems en tems, à de singuliers quiproquo.

La sixième et dernière de nos convives était Mme d'Amblemont, femme d'un officier de la vieille garde, qui a suivi l'Empereur à l'île d'Elbe. Sa beauté irrégulière a quelque chose de l'in-

dépendance de son esprit : à la première vue, on est surpris de ses manières un peu trop franches, de son ton un peu cavalier ; mais on s'accoutume bientôt à des formes qu'ennoblissent un esprit cultivé, une belle ame et un noble caractère.

Ces dames arrivèrent presque toutes ensemble.

Mme DE COURVILLE.

Vous nous manquez de parole, ma chère : vous nous aviez promis que nous n'aurions point d'hommes.

Mme GUILLAUME.

Mon mari demande une exception en sa faveur.

M. GUILLAUME.

Je me retirerai, si ces dames l'exigent.

Mme DESTILLET.

Restez, Monsieur, restez, un homme ne gâte jamais rien.

Mme DE FONVAL.

J'arrive un peu tard, et je craignais de vous trouver à table ; mais je n'ai pas perdu mon tems : je sors de chez ma cousine la comtesse d'Ancenille, et j'en rapporte les déclarations du congrès.

Bon gré mal gré, il fallut en entendre la lecture ; et ce fut en vain que j'essayai de prouver à cette dame que la plupart de ces nouvelles étaient démenties par leur date, et que les autres reposaient sur des suppositions d'événemens qui ne

s'étaient point réalisés. « Il y a des gens qu'on ne persuade jamais, » interrompit Mme de Fonval, en remettant toutes ses pièces diplomatiques dans son sac à ouvrage.

Mme DUBRETON.

Pardon, ma chère amie, si j'arrive faite comme je suis; j'ai presque l'air d'une vieille femme: c'est qu'en vérité j'ai passé une nuit affreuse. Si je n'avais pas craint de vous désobliger, je ne serais pas sortie de chez moi.

Mme DE FONVAL.

Eh! Madame, on ne s'occupe guère de toilette au milieu de tant d'intérêts politiques...

Mme DESTILLET.

De la politique; bon Dieu, quel casse-tête! je n'y entends rien et ne veux rien y entendre; je brouille tout dans ma tête: le congrès, les alliés, les ennemis, tout cela est la même chose pour moi.

Mme GUILLAUME.

C'est raisonner très-juste que de raisonner ainsi.

Mme DE FONVAL.

Ces dames ne savent pas, apparemment, que l'on fortifie Paris.

Mme DE COURVILLE.

Comment! fortifier Paris? mais c'est une hor-

reur! Nous reverrions encore ces vilains Cosaques qui m'ont fait tant de peur l'année dernière?

Mme DE LA MESNARDIÈRE.

Et moi aussi, je les ai vus avec un bien grand plaisir, l'année dernière, ces pauvres princes!...

On riait de l'à-propos; lorsque Mme d'Amblemont entra. Elle était vêtue très-simplement; mais elle portait sur son chapeau un gros bouquet de violette, qui parut scandaliser beaucoup Mme de Fonval.

Mme GUILLAUME.

Vous voilà enfin, ma chère Adèle! Comment se porte le général?

Mme D'AMBLEMONT.

Fort bien, ma bonne amie; mais très-occupé, comme vous pouvez croire: il part après demain pour Valenciennes, où j'irai le joindre, si la guerre recommence.

Mme DE COURVILLE.

Vous avez bien du courage, Madame; pour moi, je n'entends jamais parler de guerre sans frémir.

Mme D'AMBLEMONT.

Vous y avez perdu sans doute quelqu'un qui vous était cher?

Mme DE COURVILLE.

Ma jolie maison de Montfermeil, que ces mau-

dits Cosaques m'ont pillée de fond en comble. J'ai été obligée d'y faire remettre pour vingt mille francs de glaces; et pourtant j'avais une sauve-garde du général Sacken.

Mme D'AMBLEMONT.

On se console de ces malheurs-là, quand on est digne d'en éprouver d'autres.

On vint annoncer que le souper était servi, et l'on se mit à table. Quelque habitude que j'aie d'observer, et quelque fidèle que soit ma mémoire, je ne puis me flatter d'avoir retenu la dixième partie des saillies, des futilités, des choses gaies, sérieuses, folles ou raisonnables qui se sont dites dans une conversation de trois heures entre sept personnes d'humeurs, d'inclinations et d'opinions si différentes : je me souviens seulement que le souper finit par une rupture.

Mme DUBRETON.

Laissons la politique, et parlons de choses plus sérieuses. Savez-vous, Mme de Courville, que vous avez là une garniture d'un goût exquis? C'est de chez Mme Germont, n'est-il pas vrai? Décidément, je quitterai Leroi.

Mme DE COURVILLE.

Il est toujours le premier homme de son siècle pour les chapeaux, témoin celui de Mme d'Amblemont; c'est un amour.

Mme DE FONVAL.

Les fleurs pourraient être mieux posées, et mieux choisies, si j'ose le dire.

Mme DESTILLET.

Pourquoi pas? Je connais beaucoup de femmes qui n'aiment point la violette, c'est l'emblème du *retour*.

Mme DE LA MESNARDIÈRE.

On parle de femmes sur le retour; cela nous regarde, madame de Fonval.

Mme DE FONVAL.

Quand on entend tout de travers, ne pourrait-on pas se dispenser de se mêler de la conversation?

Mme GUILLAUME.

En fait de retour, je n'en crains plus qu'un : c'est celui de nos chers alliés.

Mme D'AMBLEMONT.

Vous ne les reverrez plus; soyez tranquille.

Mme DE FONVAL.

Je n'en jurerais pas.

Mme DESTILLET.

Vous, vous le parieriez?

Mme DE COURVILLE.

Comment! nous reverrions ici ce petit colonel Oursikow, qui me faisait si drôlement la cour,

en couchant toutes les nuits sur un banc de pierre, à la porte de mon hôtel; il était assez aimable pour un Tartare.

Mme D'AMBLEMONT.

Pour moi, j'ai tous ces gens-là en horreur; et je ne conçois pas qu'on en parle sans indignation.

Mme DE FONVAL.

Le mari de madame est un des braves qui nous ont ramené Bonaparte... Cela se voit.

Mme D'AMBLEMONT.

Je vous demande pardon, Madame; mon mari est un des braves qui ne l'ont pas quitté.

Mme DE FONVAL.

Excellente raison pour haïr ses ennemis!

Mme D'AMBLEMONT.

Ses ennemis, Madame, ce sont les nôtres, ce sont ceux de la France.

Mme DE FONVAL.

Chacun voit la France dans son parti.

Mme D'AMBLEMONT.

Mon parti est celui de la gloire, de la liberté nationale.

Mme DE FONVAL.

En un mot, celui du peuple.

Mme D'AMBLEMONT.

Et le vôtre, celui de la noblesse, peut-être?

Dans ce cas, nous faisons toutes deux preuve de désintéressement !

Mme DE FONVAL.

Que voulez-vous dire, je vous prie....?

Mme Guillaume eut beau rompre vingt fois la conversation, parler de spectacles, de mariages, d'anecdotes récentes, de *la Pie Voleuse*, de la *Vénus Hottentote*, la maudite politique revint toujours; les paroles s'aigrirent, l'humeur s'en mêla, les réparties devinrent des épigrammes, et ces dames se quittèrent fort mécontentes les unes des autres, et bien résolues de ne se revoir que lorsque l'hiver aurait passé sur les fleurs.

N° XLII. — 25 *avril* 1815.

LE DÉMÉNAGEMENT.

. . . . . Quò fit, ut omnis
Votivâ pateat veluti descripta tabellâ
Vita. . . . . .

HORACE, sat. 1, liv. II.

Il retrace dans son livre les différentes scènes de la vie, comme dans ces tablettes votives où sont représentés les divers accidens d'un naufrage.

« JE suis l'homme le plus malheureux du monde, me disait un de mes amis qui jouit, à quarante ans, de 25 ou 30,000 livres de rente, d'une bonne santé et d'une grande considération. » Sur l'observation que je lui faisais de tant d'avantages qui semblaient donner un démenti si formel à ses plaintes : « Vous ne faites pas entrer en ligne de compte, continua-t-il, les contrariétés de toute espèce, les tracasseries domestiques qui m'assiégent, et auxquelles j'ai le malheur d'être extrêmement sensible. Les grands chagrins sont rares ; ils ont un terme que l'espérance vous laisse entrevoir au moment qu'ils commencent : les peines de l'ame, quelque vives qu'elles puissent être, sont des situations de la vie que vous avez prévues, auxquelles l'expérience des autres a pu

vous préparer, où vous finissez quelquefois par trouver un certain charme ; mais ces tribulations de toutes les heures, ces petites vexations sourdes qui s'emparent d'un homme au sortir de son lit, et le harcèlent tout le long du jour, voilà ce qui rend la vie insupportable, et ce dont je consentirais à me débarrasser au prix d'une belle et bonne infortune. »

Après m'être un peu moqué de ses doléances, je finis cependant par convenir avec lui qu'il y avait quelque chose de très-réel dans ce malheur imaginaire auquel les hommes de lettres sont plus exposés que les autres. Combien de circonstances frivoles, d'incidens légers en apparence, se succèdent ou se réunissent pour harceler un pauvre auteur jusque dans le cabinet où il s'enferme! Une pensée neuve ou piquante se présente à son esprit, revêtue de l'expression la plus heureuse ; il craint de la perdre, et va l'écrire ; mais une porte s'entr'ouvre, et crie aigrement sur ses gonds ; mais un rayon de soleil tombe d'aplomb sur ses yeux ; un orgue de Barbarie s'obstine à jouer sous ses fenêtres ; sa cheminée fume ; ses enfans crient ; sa femme, sous prétexte d'arranger et de parer sa bibliothèque, s'est avisée, pendant son absence, de classer ses livres par ordre de format et de reliûre, sans égard à leur division par ordre de matières, en sorte qu'il passe des heures entières à chercher le volume dont il a besoin : on ne finirait pas si

l'on s'imposait la tâche d'énumérer seulement les contrariétés de toute nature qui empoisonnent la vie la plus heureuse, et dont l'habitude ne fait qu'aggraver le supplice.

Au nombre de celles que je supporte le plus impatiemment, je compte l'ennui de déménager. Je ne connais pas d'accident qui bouleverse plus complètement les idées d'un homme qui fait métier d'en avoir deux de suite, que cette ennuyeuse opération, à partir de l'obligation préalable de donner congé en tems utile, sous peine de payer un ou deux termes de plus d'un loyer dont vous ne jouissez plus, jusqu'à la nécessité de payer six mois d'avance pour un logement dont vous ne jouissez pas encore.

Si jamais, comme Guillaume Penn, je fais bâtir une ville, je veux que chaque habitant y soit propriétaire de sa maison ou de sa cabane, et j'abolirai, par une loi expresse, avec le singulier commerce de faire payer un asile, les trois quarts des procès civils, qui n'ont pas d'autre source. Comme cette loi n'existe pas à Paris, et qu'il n'est pas probable qu'elle s'y établisse de long-tems, il faut, à défaut d'une maison à soi, se loger dans celle des autres; et, pour la sixième fois dans ma vie, je viens de faire la pénible épreuve de toutes les tribulations qu'entraîne un *déménagement*.

Il y a six ans que j'habite la maison de M. Moussinot, et je m'étais si bien familiarisé avec

les incommodités dont elle est amplement pourvue, qu'il est probable que je n'en serais jamais sorti, s'il n'était survenu des changemens dans ma famille qui en nécessitent d'autres dans la distribution de mon logement. Ma fille, qui n'avait que dix ans lorsque je suis entré dans la maison de M. Moussinot, en a seize maintenant, et ne peut plus coucher dans la chambre de sa mère; mon fils, qui était convenablement couché dans une petite chambre attenante à mon cabinet, pendant le tems des vacances, aimerait autant, depuis qu'il est au service, que je ne fusse pas aussi exactement instruit de l'heure où il rentre; un appartement séparé lui devient d'autant plus nécessaire, qu'il n'est pas très-convenable qu'un officier de hussards passe par la chambre de sa sœur pour se rendre dans la sienne : toutes ces considérations m'ont mis dans la nécessité de déménager.

Le choix d'un nouveau logement est une affaire d'état dans une famille : le quartier, le prix, l'exposition, la distribution, la commodité, sont autant d'articles à examiner séparément : et comme chacun de nous était intéressé dans cette recherche, c'est en famille que nous nous mîmes en quête d'une nouvelle habitation.

Nous voilà donc, par un beau jour, en course dans le quartier d'Antin; je donnais le bras à Mme Guillaume, et mon fils avec sa sœur, marchant quelques pas devant nous, faisaient déjà

leurs petits arrangemens, sans trop s'embarrasser s'ils entraient dans les nôtres. Nous interrogions tous les écriteaux, et nos enfans avaient grand soin de nous faire remarquer ceux qui annonçaient de jolis *appartemens ornés de glaces et fraîchement décorés*. Mon fils s'arrêta en face d'un hôtel sur la porte duquel on lisait en gros caractères : *Grand et bel appartement à louer, au premier, entre cour et jardin.* « Ma mère, voilà ce qu'il nous faut ! — Êtes-vous fou, mon fils ? c'est un logement de grand seigneur. — Mme Guillaume, la vue n'en coûte rien : entrons. » Le portier, qui nous avertissait par écrit qu'il était *Suisse*, nous reçut assez lestement quand il vit que nous étions venus à-pied; il est même probable qu'il ne se serait pas donné la peine de nous répondre si les petites moustaches et le ruban rouge de Victor ne lui eussent imposé : « Monsieur, dit-il, à mon fils, qui l'interrogeait, l'appartement est de huit pièces de plain-pied, jardin, écurie pour six chevaux, remise pour trois voitures, et six chambres de domestiques. — Et le prix ? — Cinq mille francs. » Nous nous retirâmes sans en demander davantage. Le suisse alla rejoindre en sifflant des palefreniers occupés dans la cour à laver des voitures, et qui paraissaient regarder en pitié des gens hors d'état de prendre un loyer de cinq mille francs.

Après avoir vu plusieurs autres logemens, nous entrâmes dans une petite maison char-

mante, à laquelle conduisait une allée d'arbres, et dont la cour formait une espèce de boulingrin d'un aspect très-agréable.

Une grosse portière, dont les manières accortes me prévinrent favorablement, nous donna d'abord les détails dont nous avions le moins besoin : elle nous apprit que la maison était occupée par la *femme* d'un colonel, qui la quittait pour aller rejoindre son mari. La jeune dame était au logis; Victor insista pour voir l'appartement. J'étais moins pressé, et je craignais que ma fille ne fût déplacée dans cette visite; nous montâmes cependant.

Il était une heure; Madame était déjà levée. Une très-jolie petite femme de chambre vint nous ouvrir, et fronça le sourcil en apprenant le motif qui nous amenait chez *sa maîtresse*; néanmoins, comme l'examen que nous venions faire est un des inconvéniens indispensables d'un appartement à loyer, il fallut bien, à la voix de la portière, nous en permettre la visite. Ce pavillon était un petit temple, et il était aisé de voir à quel dieu il avait été élevé. Tandis que Victor et sa sœur admiraient la beauté, le nombre, la disposition des glaces, la fraîcheur des peintures, Mme Guillaume s'occupait plus utilement des objets de nécessité première.

Victor pénétra le premier dans la chambre à coucher principale, où la jeune dame, nonchalamment assise dans une bergère, prenait

une tasse de thé d'un petit air boudeur qui ne gâtait rien à sa figure véritablement séduisante; elle nous fit, sans changer d'attitude, une inclination de tête à laquelle mon fils répondit par un compliment, dont un sourire aimable le paya très-généreusement.

Comme il est de ma nature et de mon état d'observateur d'avoir les yeux partout, je remarquai, sans attacher la moindre importance à cette observation, que la femme de chambre, en rangeant l'appartement où régnait encore le désordre du matin, enleva de dessus le lit un nouds semblable à celui que sa maîtresse portait sur sa tête, mais qui paraissait avoir été noué avec beaucoup moins d'art.

Chaque pièce de ce logis fut, pour Mme Guillaume, l'objet d'un examen particulier, où elle déploya un esprit d'ordre, de prévoyance, une justesse de coup-d'œil, une connaissance des moindres détails, dont la portière elle-même ne revenait pas; déjà chaque chambre avait reçu sa destination, chaque meuble avait trouvé sa place. Ces arrangemens de ménage, qui se faisaient en présence de la dame du logis, n'avaient pas l'air de l'amuser beaucoup, et elle ne me parut pas sentir le prix de l'occasion qui lui était offerte de connaître, pièce à pièce, tout le mobilier de notre maison.

Après avoir pris des mesures pour la hauteur des rideaux et des glaces, pour l'emplacement

des canapés et des tapis, nous prîmes congé de la dame, qui permit à mon fils, d'une manière assez obligeante, de venir mesurer le lendemain un entre-deux de croisée, dans un cabinet qu'elle n'avait pas jugé à propos de nous ouvrir, et dans lequel ma fille avait l'intention de placer son piano. Le prix et le logement nous convenaient; il ne s'agissait plus que de terminer avec le propriétaire; la portière me donna son adresse, et je me rendis chez lui le lendemain.

M H*** est un ancien homme d'affaires; je ne sais pas comment il a fait celles des autres, mais il a si bien fait les siennes, qu'il est aujourd'hui propriétaire de sept ou huit maisons, dans les plus beaux quartiers de Paris, dont il ne retire guère moins de quatre-vingt mille livres de rente, toutes impositions payées. Si l'on est surpris, en le voyant pour la première fois, d'apprendre qu'il soit parti d'une petite étude de procureur de la rue du Harlay pour arriver au point où il se trouve, on est étonné, après avoir traité la moindre affaire avec lui, qu'il ne soit pas plus riche. Il s'est fait, en sa qualité de propriétaire, un petit code qui me donnerait une bien haute idée de l'adresse du locataire qui parviendrait à le tromper. Nous passâmes deux grandes heures à régler les conditions du bail, et trois matinées à dresser *l'état des lieux*. Tout en me faisant valoir son extrême désintéressement, il tira de moi une centaine d'écus pour des tringles, des cloi-

sons, dont je n'avais aucun besoin et qu'il m'obligea de lui acheter, sous condition de ne pas les emporter, en cas de déménagement, de peur de dégrader les murs; d'où je conclus que ces mêmes objets (qui ne valaient pas cent francs), en passant d'un locataire à l'autre, avaient déjà dû lui rapporter une centaine de louis. Enfin, après avoir signé, contre-signé et paraphé le double d'un bail qu'il avait pris soin de rédiger lui-même, il me demanda, en riant, cinq sous pour le papier timbré de la quittance des six mois que l'usage, auquel il n'est pas homme à déroger, veut que l'on paie d'avance. « Il ne tenait pas à une pareille bagatelle, comme je pouvais croire; mais il faut de l'ordre dans les affaires. »

Sorti des mains de cet homme de proie, ma femme s'occupa du déménagement, dont les préparatifs commencèrent mon supplice. Les ouvriers de toute espèce prirent la maison d'assaut : tapissier, menuisier, serrurier, c'était à qui ferait le plus de bruit et de dégât. Poursuivi de chambre en chambre, je m'étais retranché dans mon cabinet, d'où je bravais encore l'ennemi; mais force fut de capituler : en un clin-d'œil, et sans égard à mes ordres, à mes prières, je vis mes livres descendus des rayons de la bibliothéque, entassés pêle-mêle dans de grandes mannes, sans respect de mérite, de genre et de format. Corneille avec Dorat, Ra-

cine avec Mercier, Poinsinet avec Voltaire. O honte! ô confusion!..... Après avoir disputé, dans mon cabinet, le terrain pied à pied, les meubles pièce à pièce, las de crier, de tempêter, réduit littéralement au désespoir, je me sauvai du logis avec le seul livre que j'eusse pu sauver du pillage, et j'allai me promener pour évaporer ma bile, laissant à ma femme et à mes enfans le soin d'achever cette œuvre de destruction.

Je n'étais pas au bout de mes peines; j'avais quitté mon ancien logement; en entrant dans l'autre, je ne fis que changer de chaos : les ouvriers m'y poursuivirent, et m'abandonnèrent, le premier soir, au milieu d'un désordre où j'avais peine à me retrouver moi-même. On avait pensé à tout, excepté au moyen de se coucher; mon lit était encore sur le brancard. Après deux heures de recherches, je retrouvai mes pantoufles dans le *bonheur du jour* de Mme Guillaume, et ma robe de chambre parmi les ustensiles de cuisine, ce qui donna occasion à ma femme de me faire remarquer que rien ne s'égarait avec elle : chacun passa la nuit comme il put, et le jour vint éclairer un tableau cent fois plus triste encore.

Trois mille volumes de ma bibliothéque, choisis avec tant de soin, rassemblés à tant de frais, étaient amoncelés dans une chambre basse; mes plus belles éditions avaient été froissées, tachées,

déchirées ; je n'avais plus la force de me plaindre ; et je contemplais ce désordre en poussant de gros soupirs, auxquels Mme Guillaume répondait par des exclamations continuelles à la vue de ses porcelaines écornées, de ses cristaux en pièces. Ma fille ne trouvait pas les pédales et les pieds de son piano. Victor s'était couché tout habillé sur un sopha en lampas, où il avait laissé l'empreinte indélébile de ses bottes. Les domestiques ne savaient auquel entendre, et rejetaient l'un sur l'autre toutes les sottises qui avaient été faites en commun. La première journée se passa en lamentations, et la semaine entière en reproches, en tracasseries de toute espèce. Au bout de huit jours, nous parvînmes à nous reconnaître ; et nous convînmes, en récapitulant nos pertes, que le proverbe a raison, et *que trois déménagemens équivalent à un incendie.*

N° XLIII. — 3 *mai* 1815.

UNE NUIT DE PARIS.

Duplex libelli dos est : quòd risum movet
Et quòd prudenti vitam consilio monet.

PHÈDRE.

Je me propose, en écrivant, le double but d'amuser et de corriger.

LUNDI dernier, la nuit était belle, l'air était doux, et la lune se promenait dans un ciel sans nuages. Je goûtais, à ma fenêtre, un de ces plaisirs innocens dont on jouit, comme de beaucoup d'autres, sans jamais s'en rendre compte ; je fumais une cigare, et, comme ce grand *flandrin de vicomte* qui s'amusait à faire des ronds dans un puits, je m'amusais à suivre dans l'air les bouffées de tabac que j'expirais avec la gravité d'un bourguemestre de Groningue : je ne voyais rien, je ne songeais à rien ; je m'écoutais vivre.

Ma cigare achevée, je rentrai dans le monde social et politique dont j'étais absent depuis un quart d'heure, et mon esprit se remit au travail. En parcourant des deux yeux cette rue déserte, où tant de gens s'agitaient, se coudoyaient quelques heures auparavant, j'en vins à me rappeler

quelques traits d'une assez mauvaise peinture, d'*Une Nuit de Paris*, qu'a faite Rétif de la Bretonne dans la préface de ses *Contemporaines*; ensuite il me prit fantaisie de retracer moi-même un semblable tableau; j'en avais une belle occasion; le tems était superbe, tout le monde dormait chez moi, et je n'avais pas la moindre disposition au sommeil. Je sortis furtivement, en me rappelant, avec un soupir, le tems où de semblables précautions avaient un autre motif, et j'arrivai à la grande porte de la rue, que j'eus beaucoup de peine à me faire ouvrir. La portière, obligée de se lever,

. . . . . Dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil,

en tournant d'une main la grosse clef, et voilant de l'autre des appas dont je détournais modestement mes regards, grommelait entre ses dents : « La belle heure, pour sortir!.... Où diable peut-on aller?.... A moins, pourtant... Ah! mon dieu! mon dieu! »

Me voilà dans la rue; je n'avais pas fait cinquante pas que je commençais à me repentir de ma démarche; mais le moyen de rentrer? Je ne me sentais pas la force de braver une seconde fois l'humeur de la portière. Je n'avais point de projet arrêté, ainsi tout chemin m'était égal; je marchais devant moi, sans trop savoir où j'allais. J'étais arrivé au bout de la rue de Provence, sans avoir rencontré personne, et je commençai

à craindre que ma promenade nocturne ne me fournît d'autres sujets d'observation que moi-même; un bruit confus de voix se fit entendre, je tournai mes pas de ce côté : il s'agissait d'une rixe entre des cochers de fiacre; l'un d'eux avait imaginé de nourrir ses chevaux aux dépens de ceux de ses camarades, en profitant de leur sommeil ou de leur station au cabaret pour s'approprier quelques poignées de fourrage, dont il composait à ses chevaux une ration économique, qu'il avait soin de porter en compte à son bourgeois. Le maraudeur, pris sur le fait, n'en fut pas quitte pour quelques coups de fouet, qui lui furent appliqués de main de maître, il fallut entrer en arrangement chez un grenetier voisin, dont la boutique était encore ouverte : assis sur un sac d'avoine, celui-ci écouta la plainte, évalua le dommage et les intérêts, prononça très-sagement sur les indemnités auxquelles les plaignans avaient droits, et se fit allouer un poisson d'eau-de-vie pour les frais d'arbitrage. Fort bien jugé, me disais-je à moi-même, en continuant ma promenade; si cette affaire de foin eût été portée devant un tribunal, les procureurs et les huissiers en auraient mangé bien des bottes.

Au détour de la rue de l'Arbre-Sec, à quelques pas de la fontaine, je vis une patrouille qui réveillait un homme, étendu sous une porte cochère, où il était établi de manière à faire croire qu'il avait l'habitude d'un pareil domicile. Celui-

ci trouva très-mauvais qu'on troublât son sommeil; on lui demanda son nom : « Je m'appelle La Riffardière (répondit-il avec fierté en se mettant sur son séant); je suis artiste, et, qui plus est, poète; je loge ici, parce que cela me convient, et qu'il n'y a point de loi qui défende à un citoyen de coucher dans la rue ; or donc, et en vertu de l'article 5 de l'acte additionnel, qui garantit à tout Français sa liberté individuelle, j'ai le droit de continuer mon sommeil ; et il se recoucha. Je me joignis à la patrouille pour lui faire entendre qu'il dormirait plus commodément sur le lit-de-camp du corps-de-garde. « Prétend-on me faire violence, reprit-il du ton de Mirabeau à la tribune; je proteste contre une arrestation arbitraire, et je *déclare que je ne sortirai d'ici que par la puissance des baïonnettes.* » Le caporal qui commandait la patrouille, honnête mercier de la rue Montorgueil, se croyant déjà dans le cas prévu par nos constitutions, sur la responsabilité des fonctionnaires publics, n'osa rien prendre sur lui, et laissa le nouveau Diogène ronfler à son aise en plein vent.

Dans la rue des Poulies, un gros homme était arrêté devant une maison à sept ou huit étages, qu'il ne pouvait se faire ouvrir; je l'abordai poliment, et je n'eus pas de peine à m'apercevoir qu'il avait trop bien soupé pour ne pas aspirer à retrouver son lit. Il était, disait-il, organiste de paroisse, et revenait de fêter un Saint-Isidore

de ses amis. Je n'ai jamais vu de dépit plus comique que celui de cet honnête bourgeois, à l'idée de passer la nuit à la belle étoile : il frappait du marteau, des pieds et des mains à la porte de l'allée, sans pouvoir se faire entendre d'une portière qui logeait au sixième étage, et qu'il avait oublié de prévenir. Mon homme, dans l'excès de son désespoir, allait, venait, pirouettait sur lui-même, et criait de toutes ses forces en appelant les locataires par leurs noms. Ceux-ci se mirent aux fenêtres, les uns en riant, les autres en jurant; toute la rue fut bientôt en rumeur. Les malédictions des époux réveillés, les cris du musicien, auxquels se mêlaient les aboiemens des chiens du quartier, augmentèrent le vacarme, et finirent enfin par éveiller la portière, qui vint ouvrir, en donnant au diable tous les organistes du monde. Peu-à-peu tout rentra dans l'ordre rue des Poulies, et je n'entendis plus que les murmures confus du gros homme, qui se perdirent insensiblement vers le sixième étage de la maison.

J'étais en face de l'Oratoire, quand une vieille femme, qui sortait en sanglotant d'une allée voisine, me pria de lui indiquer un apothicaire; nous n'étions pas éloignés de la pharmacie de M. Cadet; je l'y conduisis, et j'appris d'elle, chemin faisant, « que son maître était un ancien employé de la ferme générale, dont la fortune était assez considérable, et la santé, depuis six

mois, assez chancelante pour avoir déterminé ses deux neveux à venir habiter avec lui. Une attaque d'apoplexie menaçait en ce moment les jours du vieillard; le moindre retard dans l'application des remèdes devait amener la mort du malade; et c'est elle, elle que l'âge et les infirmités accablent, qui se traîne avec tant de peine, que les deux jeunes gens, occupés à se partager la succession de leur oncle mourant, envoyaient chercher des secours qui, sans doute, arriveraient trop tard! » Je confiai la bonne vieille aux soins du favori d'Esculape, et je m'éloignai en formant des vœux pour qu'ils ne fussent pas sans succès.

Au retour de la rue Croix-des-Petits-Champs, je trouvai un homme, en bonnet de nuit et en robe de chambre, qui cherchait au clair de la lune, à découvrir le numéro des maisons; cet honnête bourgeois, dont la figure grotesque ne peut se rencontrer dans aucune autre ville du monde, était en quête d'une sage-femme, dont sa jeune épouse avait, me dit-il, le plus pressant besoin; dans sa manière de m'apprendre qu'il allait devenir père, il entrait un peu de vanité, mais il s'y mêlait aussi quelque chose qui ressemblait à de la surprise. Je l'aidai dans sa recherche, et nous parvînmes à mettre la main sur le cordon de la sonnette de la sage-femme, qui ne se fit pas attendre dix minutes. Ce bon mari me remercia gracieusement, et peu s'en fallut qu'il ne m'invitât au baptême. Nous cheminâmes quel-

ques momens ensemble, et tandis qu'il retournait en toute hâte au logis, donnant le bras à la Lucine parisienne, la vieille gouvernante, que j'avais laissée chez le pharmacien, revenait, de son côté, avec le garçon apothicaire, muni de tous ses médicamens. Ils rencontrèrent, au même point, deux ambassadeurs chargés de missions bien différentes : l'un venait annoncer au mari qu'il avait un héritier de son nom, et l'autre (l'un de ces neveux qui avaient chargé une vieille femme impotente d'aller chercher des secours) accourait lui-même, pour éviter de grever la succession d'une dépense que la mort de son oncle rendait inutile.

J'étais arrivé sous les arcades du Palais-Royal, qui retentissaient encore du bruit de l'orchestre du bal des Étrangers, des ris immodérés des danseurs et des imprécations des joueurs. Quelques factionnaires parcouraient d'un pas mesuré ces longues galeries, en comptant les quarts d'heure de l'horloge, pendant que d'autres sentinelles, d'une profession moins honorable, se promenaient mystérieusement, et prenaient note de tout ce qu'ils voyaient, ou même de ce qu'ils ne voyaient pas, afin de grossir le rapport du lendemain. Des cris m'attirèrent du côté du Perron : une violente dispute s'était élevée, entre un militaire et un élève en chirurgie, au sujet d'une Hélène qui attendait avec assez d'indifférence l'issue d'un combat dont elle devait être

le prix. La garde, arrivée presque aussitôt que moi sur le champ de bataille, mit fin à la querelle en s'emparant de la beauté en litige.

Je sortis du Palais-Royal, et j'errais depuis une demi-heure dans les rues adjacentes, sans avoir rencontré un être vivant : comme j'approchais de la place des Victoires, la sentinelle du poste de la Banque, confié à la garde nationale, me cria : *Qui vive?* du plus loin qu'elle m'entendit venir. La réponse : *Ami, bourgeois*, que je m'empressai de lui faire, ne la satisfit pas, et l'on m'ordonna militairement d'*avancer à l'ordre*. Je sais tout ce qu'on doit de respect et d'obéissance à la consigne; je ne balançai pas à m'y soumettre; j'entrai au corps-de-garde : dix ou douze chasseurs de la deuxième légion étaient groupés autour d'une table, et achevaient un bol de punch ; le chef du poste, qui dormait sur un banc, se réveilla pour m'interroger; il me demanda ce que je faisais, à deux heures du matin, dans les rues de Paris ; je répondis que je travaillais à un article de journal; cette vérité avait si bien l'air d'une mauvaise plaisanterie, que le commandant donnait déjà l'ordre de me faire conduire à la préfecture de police : fort heureusement pour moi, je fus reconnu par mon tailleur, qu'on venait de relever de faction, et l'on me mit en liberté.

Je m'applaudissais, en continuant mon chemin, du zèle et de la sévérité que déployait la

garde nationale pour la sûreté des citoyens, lorsque, au coin de la rue de Cléry, deux hommes d'assez mauvaise mine m'engagèrent à prendre la rue voisine ; je demandai à ces gens-là de quel droit ils me prescrivaient ma route. L'un d'eux me présenta un pistolet ; sans me contenter de cette mauvaise raison, je me mis à crier : *Au voleur!* Au même instant, mes deux coquins, par un cri d'argot, donnèrent l'éveil à leurs camarades occupés à *travailler* une boutique de bijoutier, à quelque distance de là, et la bande entière prit aussitôt la fuite. Les instrumens de leur industrie, la pince, le trousseau de rossignols, et la lanterne sourde était restés sur le lieu du délit ; je crus devoir prévenir le propriétaire du danger qu'il avait couru : dans un moment toute la maison fut sur pied ; on envoya chercher un commissaire : je ne jugeai pas à propos de l'attendre.

En suivant le chemin qu'avaient pris les voleurs, je rencontrai dans le haut de la rue Montmartre un chiffonnier qui grattait, en sifflant, le ruisseau dont il suivait le cours, une lanterne à la main. Je m'informai de lui s'il avait vu les coquins dont j'avais troublé la fête. « Ce ne sont pas mes affaires, me répondit-il d'un ton délibéré : je gagne ma vie à ma manière, et je laisse les autres gagner la leur comme ils l'entendent. — Vous faites, mon ami, un métier qui ne doit pas vous rapporter beaucoup. — J'ai 60 ans,

mon bon Monsieur ; vous voyez bien qu'on peut y vivre. Il est vrai que je suis en même tems commissionnaire-crocheteur ; informez-vous de moi au coin du faubourg Montmartre ; Joseph, n° 2077. — Vous n'avez jamais fait d'autre état? — Si fait ; dans ma jeunesse, j'ai porté la livrée ; mais, en vieillissant, j'ai senti la dignité de l'homme et le besoin de l'indépendance. — Vous êtes bien pauvre pour être libre. — Connaissez-vous beaucoup de riches qui soient plus libres que moi? Au moyen de mes deux métiers, la moitié de mon tems m'appartient ; quand j'ai fait une bonne journée, je me repose la nuit ; quand j'ai fait une bonne nuit, je passe la journée sans rien faire. — Mais que pouvez-vous gagner à gratter les ruisseaux? — Tantôt plus, tantôt moins ; une ou deux pièces de monnaie, un petit bijou, une bague, un bracelet : on trouve toujours quelque chose ; il ne faut que chercher..... » En quittant ce philosophe des rues, dont la conversation m'amusa beaucoup, je fis en sorte qu'il ne regrettât pas le tems que je lui avais fait perdre.

Déjà l'aube commençait à brunir les cieux, les épiciers ouvraient leurs comptoirs, et préparaient la liqueur du cassis pour l'ouvrier matinal. Je regagnais mon logement. Une dernière aventure m'arrêta sur le boulevart Italien, au coin de la rue de..... (La discrétion est ici nécessaire). Je vis un jeune homme sortir d'un

jardin, en escaladant la muraille : je n'oserais pas assûrer que ce fût un voleur : dans tous les cas, il avait quelque intelligence dans la maison, car je vis distinctement une jolie petite main qu'on lui tendait par dessus le mur, et qu'il baisa d'une manière très-respectueuse. Son cabriolet l'attendait au coin de la rue Neuve-le-Pelletier ; à l'air endormi du domestique, à l'impatience du cheval, je jugeai que la nuit leur avait paru plus longue qu'à leur maître.

Je rentrai chez moi au point du jour, et je me fis attendre pour déjeûner. Le silence et le regard accusateurs de Mme Guillaume ne me laissèrent pas douter un instant qu'elle ne fût instruite de ma sortie nocturne. Je n'ai pas cru devoir provoquer une explication ; mais j'aurai grand soin de lui faire lire, demain, cet article, pour la rassurer sur l'emploi de ma nuit du 15 au 16 mai 1815.

N° XLIV. — 10 *mai* 1815.

INCONSÉQUENCES DANS LES MOEURS.

. . . . *Facto pius et sceleratus eodem.*
OVIDE.

Criminel et honoré pour le même fait.

ON s'est plaint souvent des inconséquences que l'on remarque dans l'ordre physique; les anomalies de la nature ont été l'objet de beaucoup de dissertations plus curieuses qu'utiles; des savans ont consacré leurs veilles à rechercher les causes de tant de contradictions dans les lois qui régissent l'univers. Qu'ont-ils découvert? Que pouvaient-ils se flatter de découvrir? Rien: le génie de l'homme s'exerce sur les effets; il ne lui est pas donné de connaître les causes. Il n'en est pas ainsi dans l'ordre social, dont l'édifice est élevé par des mains humaines; ceux qui l'habitent peuvent blâmer le plan, critiquer les détails, demander des réparations, et se plaindre sans justice, sur-tout quand ils ne sont pas logés commodément.

J'ai connu un vieux capitaine de cavalerie, retiré depuis plus de cinquante ans du service, qui probablement, et vu son âge, aura pu ser-

vir de modèle à Destouches pour tracer le caractère de son Homme Singulier. Ce vieillard octogénaire, perclus de rhumatismes, avait conservé, de l'ancienne originalité de ses goûts et de ses manières, une conversation extrêmement piquante, où l'on retrouvait toute la bizarrerie des principes d'après lesquels il avait autrefois réglé sa conduite ; j'allais volontiers passer quelques heures avec lui, quand sa sciatique lui permettait de prononcer une phrase entière sans la couper par deux ou trois jurons énergiques qui ne manquaient jamais d'arriver, comme membres accidentels de sa période, et qui en interrompaient le fil, sans en altérer le sens.

« Mon cher Guillaume, me disait-il souvent, vous entrez dans le monde ; souvenez-vous d'une chose : vous n'avez que le choix d'y être méprisable en suivant les préceptes de la bonne compagnie, ou méprisé en écoutant votre raison et votre conscience. Dans le premier cas, et avec de l'esprit de conduite (ce qui ne vous engage à rien envers la probité, la morale et l'honneur), vous pourrez aspirer à la considération, aux honneurs et à la fortune. Dans l'autre, il faut vous attendre à rester inconnu avec beaucoup de talent, à végéter dans quelque emploi subalterne, et à user vos chapeaux en saluts qu'on ne vous rendra pas... C'est comme cela que les hommes sont faits chez nous, et Dieu me damne s'ils valent mieux ailleurs. Mais vous arriverez à soixante ans, vous

vous trouverez, comme moi, en présence de vos réflexions et de vos souvenirs, sans autre distraction que vos tisons et vos pincettes; c'est alors que vous vous établirez juge de vous-même et de la société, dont vous aurez eu honorablement à vous plaindre, ou honteusement à vous louer. Je suis bien fâché de le dire, mais c'est une caverne que le monde; je n'y ai guère vu que des fripons ou des dupes : tout est piége, tout est fraude, les lois, les mœurs et les préjugés.

» J'ai passé ma vie entière en opposition directe avec la troupe, dont je n'ai voulu être ni le complice, ni la victime : qu'est-il résulté de là? Les méchans m'ont tourmenté, les sots m'ont houni, les grands m'ont dédaigné, et les femmes se sont moquées de moi : je me venge aujourd'hui des uns et des autres en leur disant leur fait.... »

Ici mon vieux misanthrope fut interrompu par une crise qui amena, tout naturellement, une sortie contre la médecine et les médecins. La bourrasque tomba ensuite sur son fidèle Jacques, qu'il avait appelé pour le retourner sur son fauteuil, et pour lui frotter le tibia, depuis le métatarse jusqu'à la rotule; commission dont celui-ci s'acquittait avec plus de zèle que de sensibilité, et sans trop s'inquiéter des injures dont son maître le récompensait. L'accès passé, le chevalier de la Vergne continua sur le même ton. « Guillaume, me dit-il, prenez ce volume que vous voyez sur mon secrétaire (c'était un gros in-4°

relié en parchemin, et noté N° 10), c'est le dixième de la collection de mes Mémoires, que j'ai conduits jusqu'à ce jour ; je l'ai consacré spécialement à signaler les inconséquences que j'ai observées, depuis soixante ans, dans nos mœurs, et qui, pour la plupart, sont relatives aux différens événemens de ma vie. Toutes mes actions ont été, plus ou moins, l'objet de la censure, elles m'ont valu la réputation d'homme singulier, que j'accepte, et celle de méchant homme, que je crois être bien loin de mériter. Je vous le jure, Guillaume, aujourd'hui que je ne vis plus que dans le passé, que je me survis, en quelque sorte, à moi-même, je ne me rappelle pas une seule action dont j'aie à rougir, une seule où je voulusse aujourd'hui me conduire différemment que je l'ai fait, au risque de tous les maux qui m'en sont advenus. »

J'ouvris le volume : le titre de chacun des chapitres ne me parut d'abord que l'énoncé d'un paradoxe insoutenable, que je croyais suffisamment réfuté par un sourire que le vieux chevalier remarqua. « Ne vous gênez pas, mon ami, continua-t-il, riez à votre aise ; vous devez sentir qu'avec un caractère comme le mien, je ne puis m'offenser qu'on se moque de moi, qui me suis tant moqué des autres. » Le premier chapitre sur lequel je jetai les yeux avait pour titre : *La Maréchaussée, premier corps de France.*

« *L'Almanach militaire* n'est pas de votre

avis, lui dis-je en haussant les épaules. — Corbleu! répondit-il, *l'Almanach militaire* est un sot, aussi bien que tous ceux qui mesurent leur estime sur les distinctions qu'il établit; écoutez-moi bien, ajouta-t-il en se mettant sur son séant, et en relevant son bonnet de velours : j'avais fait la guerre de *Sept ans*, et je revenais, après la malheureuse affaire de Minden, me faire guérir de deux blessures graves que j'y avais reçues; à quelques lieues d'Armentières, je fus attaqué par quatre bandits qui me tenaient le pistolet sur la gorge dans ma chaise de poste; deux cavaliers de la maréchaussée survinrent, le combat s'engage entre eux et les voleurs; l'un de ces cavaliers est tué sur la place, l'autre (que j'aidais de mon mieux en tirant quelques coups de pistolet par la portière de ma voiture d'où je ne pouvais descendre) parvint à mettre trois de ces brigands en fuite et à s'assurer du quatrième. La veuve du cavalier mort n'aurait eu pour récompense qu'une aumône de soixante francs, si je n'avais pris soin d'elle. En arrivant à Paris, je sollicitai de l'avancement pour le cavalier qui s'était conduit avec tant de courage : on se moqua de moi dans les bureaux. Furieux de cette injustice, je proposai à ce brave homme une place de maréchal-des-logis dans ma compagnie, le colonel trouva très-mauvais que je voulusse faire entrer un cavalier de maréchaussée dans un régiment de dragons; je me fâchai; j'offris ma démission; le ministre

l'accepta, en me proposant une place dans le corps honorable où servait mon défenseur. Honorable! oui, sans doute, plus honorable qu'aucun autre, si l'on s'entendait une fois sur la valeur de ce mot. A qui donc appartiendra la considération militaire, si l'on a la sottise de la refuser à des hommes dont les services intéressent toutes les classes de la société? Pendant la guerre, ils combattent l'ennemi, répriment la maraude, maintiennent la discipline; pendant la paix, lorsque toutes les troupes se livrent dans leurs garnisons aux douceurs du repos, la maréchaussée veille et combat sans cesse pour la sûreté de l'État et des citoyens. Quelle guerre plus périlleuse que celle qu'elle livre, sur les frontières et les grandes routes, aux contrebandiers, aux voleurs, aux assassins, à tous ces ennemis désespérés qui n'ont d'alternative que la victoire ou l'échafaud? Un soldat, dans sa fuite, tombe encore avec gloire loin du champ de bataille qu'il abandonne; les bienfaits du gouvernement vont chercher sa famille; et le cavalier de la maréchaussée meurt, sans honneur, sous les coups de l'assassin qu'il poursuit au milieu des forêts! Et ses enfans obtiendront à peine, de l'équitable société qui leur ravit un père, le prix du cheval sur lequel il était monté! Une pareille inconséquence est faite pour révolter tout homme qui ne sépare pas l'honneur de l'utilité publique, et qui n'a pas tout-à-fait renoncé au bon sens. »

J'écoutais le vieillard, et je commençais à m'accoutumer à la bizarrerie de ses opinions.

En tête du chapitre suivant, on lisait ces mots : *l'Assassin de bonne compagnie.*

« Voilà encore, lui dis-je avec étonnement, des mots dont je ne conçois pas l'association. — Cependant celle des idées qu'ils représentent n'a rien qui vous révolte, ni vous, ni les autres. Puissiez-vous n'avoir jamais les mêmes raisons que moi pour changer d'avis! Écoutez bien.

« J'avais un frère, beaucoup plus jeune que moi, plein d'esprit, de talens et de bravoure. Insulté par un de ses camarades (il servait dans les mousquetaires), il en demanda raison. Son insolent adversaire était un certain marquis d'Enjac, spadassin de café, suppôt de maison de jeu, d'une valeur pour le moins équivoque sur le champ de bataille. Le marquis, suivant sa coutume, refusa de se battre à l'épée, dont mon frère savait se servir presque aussi bien que lui, et proposa le pistolet à un jeune homme qui n'avait de sa vie fait usage d'une arme qu'il ne connaissait que par la place qu'elle occupait dans ses fontes. Mon frère accepte; il est tué roide d'une balle à travers la poitrine. J'étais alors en garnison à Lille; je prends la poste, j'arrive, et j'apprends que mon frère a été assassiné, dans toute la force du mot, par un homme qui, depuis quinze ans, se faisait un revenu de moucher une bougie, à vingt-cinq pas de distance, avec

une balle de pistolet. Je veux le faire battre à l'épée, il refuse; je veux le citer devant les tribunaux, on reçoit ma plainte en ricanant. Je le rencontre, un soir, au détour d'une rue, et je lui casse ma canne sur la tête et sur les épaules. Dès-lors, c'est moi que l'on poursuit en justice; c'est moi que l'on accuse, dans tous les salons, d'avoir lâchement outragé un *galant* homme : la bonne compagnie se fait écrire chez le marquis, et je me vois forcé, pour me réhabiliter dans l'opinion, de tuer en duel deux quidams qui m'insultent, et de recevoir, pour mon compte, deux grands coups d'épée à travers le corps. Eh bien! morbleu, ai-je eu tort d'intituler ce chapitre : *l'Assassin de bonne compagnie*? »

J'avais bien quelques bonnes objections à lui faire; mais je trouvais plus de plaisir à l'entendre qu'à le réfuter; et, tout en continuant à feuilleter le volume, je le priai de me donner le commentaire de cette proposition, qui me paraissait encore plus étrange que les autres.

« Ce chapitre, me dit le chevalier, n'est pas fondé, comme les précédens, sur ma propre expérience; mais il se compose d'observations générales, appuyées sur une foule d'anecdotes authentiques. Vous connaissez MM. de Neris, d'Optal, de Saint-Blair : recherchés à la cour, ils donnent le ton à la ville; il n'est bruit que de leurs succès dans le monde; point de maison où l'on ne tienne à honneur de les recevoir;

point d'égards, de prévenances, de distinctions dont ils ne soient partout l'objet ; et cependant en bonne police, en bonne morale, on aurait dû, depuis long-tems, les voir figurer tous les trois sur une place publique, avec un collier de fer de quatre pouces de hauteur. Le premier a fait mourir de chagrin une femme respectable dont il a déshonoré la fille, qu'il a abandonnée à des larmes éternelles dans la retraite où elle a été forcée d'aller cacher sa honte et le crime de son séducteur. Le second n'a pas trouvé de moyen plus ingénieux de s'assurer la possession d'une jeune innocente qu'il avait vue à la grille d'un cloître, que de profiter du tumulte d'un incendie (dont on le soupçonne d'avoir été l'auteur) pour l'enlever du couvent où elle était pensionnaire. Le troisième, professeur émérite dans l'art de la séduction, vit encore sur une réputation d'*homme aimable*, qu'il s'est acquise au prix du déshonneur de vingt familles. Ce Lovelace en cheveux gris n'a pas trouvé, au défaut d'un tribunal, un colonel Morgan qui ait arrêté le cours de ses infames galanteries. Et vous me direz, après cela, que nous vivons dans un pays civilisé! Et vous me parlerez de la garantie de vos institutions! Et vous me vanterez la douceur de vos mœurs! Un malheureux, pressé par la faim, qui vous enlève votre montre, ira pourrir dans les cabanons de Bicêtre ; et le misérable qui corrompt vos enfans, qui sé-

duit votre fille, qui détruit le bonheur d'une famille entière, vivra considéré, honoré, recherché dans la société dont il est le fléau! Par la corbleu! messieurs les Welches, comme vous appelait Voltaire, vous êtes à mille lieues de la civilisation des Hottentots, chez lesquels de pareils crimes ne resteraient pas une heure impunis.

» Je ne parle pas des gentillesses de l'adultère : la plainte, dans ce genre, est un ridicule, même aux yeux des tribunaux. Trompez des femmes, rien de mieux; elles vous le rendent : affichez-les, qu'importe; la plupart tiennent à honneur d'être déshonorées : les maris donnent l'exemple de l'infidélité; les femmes le suivent : on fait de tout cela une cote mal taillée, soit; mais chacun devrait du moins y trouver son compte. Or, par quelle absurde inconséquence, quand les torts ne sont que du côté de la femme, le ridicule n'atteint-il que le mari? Pourquoi le battu paie-t-il l'amende? Pourquoi!.... *Sic voluere mores;* donc, sur ce point, comme sur tant d'autres, les mœurs n'ont pas le sens commun, et je le prouve.... » Le Démosthènes goutteux interrompit sa risible philippique en m'entendant prononcer, avec une exclamation de surprise, ces mots que je lisais dans le volume que je continuais à parcourir : *Fripons autorisés, coupe-gorge avec privilége.*

» J'espère que cela n'a pas besoin d'explication, interrompit-il en prenant un ton plus

sévère, et je crois inutile de vous dire qu'il s'agit des joueurs de profession et des maisons de jeu. Après la vie, ce à quoi les hommes tiennent généralement davantage, c'est à leur propriété; pour s'en garantir la jouissance paisible, ils ont des lois, des tribunaux, des prisons, des archers, des gibets; le vol d'un pain chez un boulanger conduit un homme à la potence; et s'il échappe au supplice, l'infamie est à jamais son partage. C'est peut-être pousser un peu loin la justice; mais enfin cette sévérité est dans les lois, dans les mœurs, et nul n'a droit de s'en plaindre, puisque tous ont intérêt à la maintenir. Cependant il existe une classe entière d'hommes qui font publiquement métier de spolier leurs concitoyens, au moyen de petits cubes d'ivoire ou de petits cartons peints de différentes couleurs. On compte dans Paris seulement deux ou trois cents tripots, dont les entrepreneurs ont le privilége de détrousser les passans, de ruiner les familles, d'anéantir les fortunes et de tendre des piéges à la sottise et à la cupidité. On entasse les sophismes pour me prouver l'utilité de ce brigandage dans les grandes villes; je veux bien ne pas prendre la peine d'y répondre; mais du moins la société vengera son injure : les agens de ce honteux commerce seront flétris dans l'opinion, et les richesses qu'ils ont frauduleusement acquises ne les mettront pas à couvert du mépris..... Préjugés que tout cela! Radotage de philosophe!

Ces gens-là marchent de pair avec tout le monde. Leur honnête industrie les dispense d'esprit, de talens, de naissance, et leur carrosse passe insolemment à côté de la charrette qui conduit leur dupe à l'échafaud. Entre cent exemples épouvantables, je veux vous en citer un que je vous défie d'oublier..... » Le médecin du vieux malade entra dans ce moment, et le força de remettre à un autre entretien l'aventure qu'il se préparait à me raconter.

N° XLV. — 17 *mai* 1815.

LES DÉSAPOINTEMENS.

. . . . . Hæ nugæ seria ducent
In mala, derisum.
HOR. *Art Poétique*, liv. II.

De ces contrariétés naissent quelquefois de véritables malheurs.

QUELQUE ennemi que je sois du néologisme, il faut bien créer ou adopter des mots nouveaux, quand on n'en trouve pas, dans la langue, qui puissent, à moins d'une longue périphrase, rendre l'équivalent de votre idée. C'est le cas où je me trouve : je ne connais point de terme français pour exprimer la situation d'un homme trompé dans une espérance raisonnablement conçue ; je demande donc à mes lecteurs la permission de reprendre aux Anglais un mot qu'ils nous ont emprunté, avec cinq ou six mille autres, et pour lequel Montaigne avait une prédilection toute particulière.

Je me suis toujours félicité d'avoir une imagination qui me présente à-la-fois le but et l'obstacle, qui me répète sans cesse avec Ovide :

Fallitur augurio, spes bona sæpè suo. *

* Le succès trompe souvent notre attente.

On est sujet à ne jouir que de ses espérances, quand on s'habitue à voir tout en beau.

Scapin fait, selon moi, un bien meilleur calcul, quand il *rend grâce au Ciel de tout le mal qui ne lui arrive pas.* Ceux qui s'obstinent à ne voir, dans le chapitre des Événemens, que les probabilités favorables, s'exposent à de continuels mécomptes, et de simples contrariétés deviennent souvent, pour eux, de véritables peines.

Au nombre des désapointemens, il en est qui tiennent de la fatalité, dont la persécution opiniâtre appelle un véritable intérêt sur celui qui en est victime, et qui peuvent être envisagés comme de véritables malheurs. J'ai connu un de ces *souffre-douleurs* de la fortune, qui a passé une vie de soixante ans à toucher du bout du doigt l'occasion qu'il n'a jamais pu saisir.

Cet homme, que je nommerai Dumont, était fils d'un ancien portier de l'hôtel des Affaires Étrangères. Filleul de M. d'Argenson, ce ministre le fit élever avec soin, et le plaça près de lui en qualité de secrétaire intime. La plus brillante perspective s'ouvrait pour le jeune Dumont. Il venait d'être nommé chargé d'affaires dans une petite cour d'Allemagne, lorsqu'une intrigue de cour força son protecteur à la retraite. Dumont se présenta le lendemain chez le premier commis pour y prendre ses lettres de créance; malheureusement le ministre disgracié ne les avait pas

signées la veille, et le chef de bureau trouva plus convenable d'en disposer en faveur d'une créature de M. de Puisieux. Le pauvre Dumont, désapointé, comme on peut croire, de recevoir la démission de la place dont il venait chercher le brevet, prit néanmoins son congé de bonne grâce, et partit pour aller rejoindre l'abbé Delaville, ambassadeur à La Haye, dont la protection particulière lui était acquise par les services signalés qu'il avait eu occasion de lui rendre au tems de sa faveur.

Dumont se met en route avec une imagination de vingt-cinq ans et une expérience de quatre années de faveur. Il ne doute pas un moment que son excellence, qui l'honore du titre d'ami, ne l'accueille de la manière la plus obligeante, et ne s'emploie pour lui avec autant de zèle qu'il en a mis lui-même à la servir. « L'abbé, se disait-il en route, est en grand crédit auprès de *leurs Hautes-Puissances*, il lui sera facile de me procurer un bon emploi, bien lucratif, dans quelque comptoir hollandais aux Indes orientales : dans la carrière diplomatique, l'obscurité de mon nom eût toujours été un obstacle à mon ambition ; celle du commerce, où je vais me lancer, ne m'en présente aucun; je ne puis manquer d'y faire, en peu d'années, une fortune immense. Je me marierai très-probablement avec une riche héritière de Colombo ou de Batavia, et je n'aurai guère plus de trente ans quand je

reviendrai à Paris pour y jouir de cent mille écus de rente, dont j'aurai le bon esprit de me contenter. » Il arrive à La Haye dans ces douces illusions, et descend chez l'ambassadeur en même tems que le courrier porteur des dépêches du nouveau ministre.

Son excellence était à table, et comme elle y traitait, de son aveu, l'affaire la plus importante de sa vie, elle ne souffrait pas qu'aucune autre vînt l'en distraire : les lettres de Paris furent mises sur le bureau, et Dumont profita de ce retard pour jouir des témoignages d'affection de son honorable ami, qui le présenta gracieusement à tous les convives comme un jeune homme du plus grand mérite, et qui ne pouvait manquer d'arriver aux premiers emplois, où il était moins appelé par la faveur que par la supériorité de ses talens. Le café servi, on lut les dépêches. M. d'Argenson n'était plus ministre, et, dès-lors, son protégé, l'espérance de la diplomatie française, fut à peine jugé digne d'une place de commis à bord d'un vaisseau marchand, que lui fit obtenir, au bout de quatre mois, un armateur de Sardam, avec lequel il avait dîné chez l'ambassadeur.

Ses excellentes qualités lui méritèrent l'amitié du capitaine, qui réveilla ses projets de fortune, en lui promettant un intérêt dans sa maison de commerce à Calicut. En débarquant, on apprend que l'associé du capitaine a fait banque-

route depuis quelques jours, et s'est enfui au Bengale avec les fonds de la société.

Dumont, abandonné, sans protecteur, dans une ville des Indes, n'a rien de mieux à faire que de chercher les moyens de retourner en France, où il espère encore (en dépit de l'insolence des premiers commis et de l'ingratitude des ambassadeurs) trouver plus de ressources qu'à la côte du Malabar. La guerre de 1756 venait d'éclater : un bâtiment de Rochefort armait en course; le capitaine propose à Dumont de le prendre à son bord, et lui promet mille louis de part de prise. Il s'embarque sans trop se fier à des promesses dont le hasard est le seul garant, mais certain, du moins, de revoir bientôt sa patrie. Presque en vue des côtes d'Europe, on fait rencontre d'un bâtiment anglais richement chargé : le corsaire a sur lui le vent et la marche; il le poursuit, le joint, l'attaque, et le force d'amener : les chaloupes sont en mer, on prend possession du navire, dont la cargaison est estimée quinze ou dix-huit cent mille francs. Dumont ne céderait pas sa part pour vingt mille écus, et déjà il s'occupe de la manière dont il placera la somme qui doit lui revenir. Pendant qu'il se consulte, un grain s'élève; la bourrasque devient une tempête; et le corsaire et sa prise, poussés sur la côte d'Angleterre, sont forcés de chercher un refuge dans le port de Plymouth, où la prise, à son tour, amarine le corsaire et fait

prisonnier l'équipage. Le pauvre Dumont, cruellement désapointé, attendit quatre mois, sur un ponton, un échange de prisonniers où il se trouva compris.

De retour à Paris, moins avancé qu'au moment de son départ, il continua d'y être dupe des coquetteries de la fortune, qui se plaisait à lui retirer ses faveurs au moment où il croyait les obtenir. Il se maria, et ce fut le plus cruel de ses désapointemens : la mort y mit le comble et le terme, en le surprenant à la suite d'une maladie dont, sur la foi des médecins, il se croyait parfaitement guéri.

Une aussi longue série de contre-tems peut passer pour une véritable infortune. Les désapointemens proprement dits sont les malheurs des gens heureux : ils ont cela de particulier, qu'au lieu de les plaindre, on est presque toujours tenté d'en rire. L'homme qui n'a rien à désirer, et qui s'afflige des petites contrariétés qu'il éprouve, est un personnage véritablement comique, et je suis étonné que le théâtre n'en ait pas encore fait son profit.

D'Etange est le type des caractères de cette espèce. Il est né avec une très-grande fortune, que son aïeul a pris la peine de faire, et que son père a considérablement augmentée : il n'a guère plus de quarante ans; il jouit d'une bonne santé et d'une réputation excellente, dont il ne faut pas trop rechercher la source. Si l'on

ajoute à cela qu'il est doué d'un esprit d'ordre qui ne lui a jamais permis de voir la fin de son revenu; qu'il a de plus un estomac imperturbable et un cœur froid et sec, on croira pouvoir se dispenser de le plaindre, bien qu'il soit, en effet, l'heureux le plus malheureux du monde, grâce aux désapointemens auxquels il est sujet, et qu'il supporte plus impatiemment que personne.

D'Etange a singulièrement perfectionné les dispositions que la nature lui a données pour la gourmandise; et, comme sa table est excellente, il mangerait toujours chez lui, s'il ne trouvait son profit à dîner souvent chez les autres, après s'être bien assuré, cependant, qu'on ne le traitera pas sans façon. Ce qu'il pardonne le moins, c'est un mauvais dîner; un de ses cousins vient d'en faire l'épreuve. D'Etange avait été invité chez ce parent quinze jours d'avance, et l'on avait eu soin de le prévenir qu'il trouverait au rendez-vous une carpe du Rhin, un quartier de présalé, des truites du lac de Genève, et, qui plus est, une soupe à la tortue. Il vivait depuis quinze jours sur l'espoir d'un si bon repas; mais une erreur de date dans le billet d'invitation fut cause qu'il arriva le lendemain du festin, et qu'il fut obligé de se contenter d'un dîner de famille dont il a gardé, trois mois, rancune à son cousin.

Dans les dernières élections qui viennent de

se faire, d'Etange, en attendant qu'il soit nommé pair, s'était mis en tête qu'il devait être élu député ; non qu'il attachât aucun sens au mot de *patrie* ou de *citoyen* ; non qu'il se soit occupé jamais des *droits* de la nation, des intérêts de l'État, des prérogatives du trône ; mais il craignait, disait-il, de se soustraire aux vœux de son département. Il se rend dans le chef-lieu, donne à dîner aux électeurs, et n'obtient que trois votes au dépouillement du scrutin : son ambition désapointée en a fait un républicain.

L'expérience de la vie n'est qu'une suite de désapointemens. La vérité que l'on découvre ne répond jamais à l'idée qu'on s'en était faite avant de la connaître. *Quoi ! ce n'était que cela !* est presque toujours la première exclamation qui échappe à la jeunesse, à la vue d'un objet nouveau. C'est la faute de l'éducation, qui tend à éveiller l'imagination avant de former le jugement. Je m'éloignerais trop de mon sujet, en cherchant à développer cette idée par des exemples.

Il est des désapointemens qu'on ne peut appeler de ce nom que quand on en a passé l'âge. Edmond vient d'obtenir, de la beauté qu'il adore, un quart d'heure d'entretien secret, qu'il sollicite en vain depuis six mois ; la semaine entière qui doit s'écouler suffit à peine au rêve de ses espérances. Le jour tant désiré se lève ; tous les obstacles sont prévus, toutes les mesures

sont prises : l'heure approche ; il part, il vole ; il a évité pendant la route vingt fâcheux qui s'étaient donné le mot pour retarder son bonheur ; il arrive enfin. Comme son cœur palpite ! Comme sa main tremble en soulevant le marteau de la porte ! Elle s'ouvre ; il monte l'escalier quatre à quatre ; il entre.... O désapointement cruel ! Un père, un oncle, un mari, que sais-je ? est retenu au logis par une incommodité subite ; c'est lui qui reçoit le pauvre Alphonse, dont l'imagination n'a travaillé, depuis huit jours, qu'à se procurer l'occasion de faire un cent de piquet avec un vieux malade.

De tous les désapointemens, le plus funeste par ses conséquences, et le plus comique par ses moyens et par son résultat, c'est celui d'un mauvais mariage, où les deux parties contractantes se sont volontairement et mutuellement trompées. Rien de plus plaisant que le lendemain d'une pareille noce. Le mari avait passé sur la laideur de sa femme, parce qu'il comptait sur sa fortune ; la femme avait passé sur l'âge et sur les défauts de son mari, parce qu'elle comptait sur l'éclat d'un rang et d'un nom qui devait rejaillir sur elle : l'un et l'autre avaient cru devoir montrer d'autant plus de confiance, que chacun en avait également besoin. Le moment de l'explication arrive. L'une ne possède que l'usufruit d'un bien qui appartient à des enfans mineurs, lesquels vont bientôt cesser de l'être ; l'autre se targuait

d'un titre qu'on lui ôte, et d'un nom que malheureusement on lui laisse : tous deux s'aperçoivent trop tard de la sottise qu'ils ont faite, et leur désapointement devient leur punition.

Les désapointemens littéraires ont aussi leur côté plaisant. Que de gens ont spéculé sur le succès d'une ode dont le nom du héros était malheureusement en rime à chaque strophe ! Que de créanciers désapointés après la représentation d'une pièce de théâtre dont l'auteur avait assigné le paiement de ses dettes sur le produit de ses droits !

Dans la liste des désapointemens habituels, j'oublierai d'autant moins celui des lecteurs de journaux, que j'ai bien peur, en achevant cet article, d'avoir en même tems fourni le précepte et l'exemple.

N° XLVI. — 24 *mai* 1815.

LES INTRIGANS.

Ne descendons jamais dans de lâches intrigues;
N'allons pas aux honneurs par de honteuses brigues.
PIRON, *Métromanie*.

De tous les vices inconnus chez les peuples sauvages, l'intrigue est celui dont on peut le moins y soupçonner l'existence. Je possède un vocabulaire polyglotte de presque tous les idiomes des peuplades des deux Amériques, et je n'y trouve pas un seul mot qui puisse, je ne dis pas exprimer, mais seulement donner une idée de celle que nous attachons au mot *intrigant*. Si l'on disait à un habitant des bords du Missouri, en employant une longue périphrase, qu'il existe en Europe une classe nombreuse de gens assez industrieux pour obtenir, par adresse, ce qui ne doit être accordé qu'au talent et au mérite; qui ont réduit en préceptes l'art de tromper et de feindre; qui spéculent sur la bonne foi des autres, et qui prouvent, contre l'axiome des mathématiciens, que la ligne courbe est la plus courte pour arriver au but qu'ils se proposent; qu'au moyen de cette science de l'intrigue on passe, en

peu de tems, de la misère à l'opulence, du mépris à la plus haute considération, et d'un grenier dans un hôtel; qu'on franchit quelquefois, du premier bond, l'intervalle qui sépare la caserne du quartier-général, et les trétaux du boulevard de la Comédie-Française. Si l'on disait à cet enfant des bois que l'intrigue aplanit toutes les difficultés, rapproche toutes les distances, dispense de tous les titres, ouvre toutes les portes, depuis celle du greffier de village jusqu'à celle du palais des souverains, depuis celle de l'Athénée jusqu'à celle de l'Institut; mon sauvage, émerveillé de semblables prodiges, désirerait, sans doute, qu'on lui communiquât les secrets de l'art qui les opère. Mais si l'on ajoutait qu'il faut commencer par vouer sa vie entière aux remords et à la honte; qu'il faut payer chacun de ses succès par une injustice ou par une infamie; qu'il faut savoir, au besoin, sacrifier sa patrie, ses amis, sa famille; dévorer des affronts, supporter des injures, mendier des mépris; qu'il faut se faire un caractère malléable, propre à recevoir toutes les empreintes, même celle de la probité; qu'il faut savoir ramper entre les caprices des grands et ceux de la canaille, et si vous venez à être foulé, par mégarde, baiser gracieusement le pied qui vous écrase: je suis bien certain que l'habitant des bois à qui vous offririez des trésors et des palais au même prix, vous redemanderait bien vîte ses forêts et sa cabane, seul asile où l'intrigue ne pé-

nètre pas. Son empire est en Europe, et ses principales résidences à Londres et à Paris.

Je suis un grand ami des lumières (j'entends des lumières qui éclairent et ne brûlent pas); je crois au perfectionnement de l'espèce humaine (mais non pas à sa perfectibilité indéfinie; car je trouve partout des limites en-deça desquelles l'homme est invinciblement retenu) : en conséquence de mes opinions, il doit donc m'en coûter de convenir que les progrès de ce vice odieux de l'intrigue sont partout en raison des progrès de la civilisation.

La révolution, en établissant, du moins en principe, une sorte d'égalité de droits entre les citoyens, a ouvert un champ plus vaste à l'émulation : l'intrigue s'en est aussitôt emparée. De mon tems il était difficile qu'un homme, quel que fût son mérite, pût franchir les barrières que sa condition avait mises à son avancement; en entrant dans la carrière, il voyait l'espace qu'il avait à parcourir et le point où il serait forcé de s'arrêter. Son ambition se bornait nécessairement à y arriver le plus vîte possible. Il ne serait jamais venu dans l'idée d'un conseiller à la cour des aides de Montpellier de devenir un jour chancelier de France : un huissier au Châtelet n'avait pas la prétention de devenir premier président; et, malgré l'exemple de Catinat et de Fabert, je ne pense pas qu'un soldat s'engageât alors dans l'espoir d'arriver au grade de maréchal

de France. Tous les rangs, tous les emplois, toutes les dignités sont maintenant accessibles au mérite, et s'il y parvient plus rarement depuis qu'il a le droit d'y prétendre, c'est qu'il est plus facile de vaincre les préjugés que de déjouer l'intrigue.

Cette dernière réflexion appartient à un vieil encyclopédiste, nommé d'*Angeville*, qui demeure dans mon voisinage, et avec lequel j'agitais dernièrement la question que je traite aujourd'hui.

« Les intrigans, me disait-il, se divisent en quatre classes bien distinctes : *les intrigans de fortune*, *les intrigans littéraires*, *les intrigans de cour* et *les intrigans politiques* : chacune de ces classes a son prototype, que je me charge de vous faire connaître, en vous les montrant au point de départ et au moment de l'arrivée, sans m'engager à vous indiquer au juste le chemin qu'ils ont suivi ; car il en est de ces gens-là comme de ces petits ruisseaux qu'on voit s'enfoncer dans la terre à peu de distance de leur source, et qui, par un travail souterrain où l'on ne saurait les suivre, vont ressortir à plusieurs lieues de là, avec tout le fracas et toute la majesté d'un grand fleuve.

» Vous m'avez déjà entendu parler du gros Gerneval : cet homme est riche de cinq millions, et ne paie pas soixante francs d'imposition foncière. Comment a-t-il fait cette immense fortune?

Elle ne lui est pas venue par héritage. Son père, qui tenait à Brest une petite boutique de perruquier, à côté de l'hôtel des gardes de la marine, était le plus riche de la famille. Avec une figure bassement désagréable, sans usage du monde, sans talens, il n'est pas présumable qu'il ait trouvé auprès des femmes le moyen de parvenir : privé de toute espèce d'esprit, même de celui des affaires, il n'a trouvé de ressource ni dans le travail, auquel on ne l'a jamais vu se livrer, ni dans aucun genre d'industrie, dont il est incapable. Qu'a-t-il donc fait ? Il a intrigué. Après avoir spéculé quelque tems au Perron sur les assignats, et avoir gagné une centaine de mille francs sur les pensions alimentaires des rentiers réduits au tiers consolidé, il a servi ensuite d'*homme de paille* à un fournisseur dont il a pris sur lui les iniquités, et qu'il a forcé, en sortant de prison, de partager avec lui les bénéfices d'une affaire dont il avait seul couru tous les risques.

» Ce petit démêlé avec la justice l'éloigna pour un moment de la scène financière, où il reparut armé d'un projet dont l'exécution ébranla le crédit de plusieurs grandes maisons de France. Trois millions restèrent entre ses mains, comme gage des réclamations qu'il avait, disait-il, à exercer envers le gouvernement, qui le poursuivait comme débiteur envers lui du double de cette somme. Dans un moment de gêne du trésor

public, il accommoda cette affaire au moyen d'un prêt de quelques millions qu'il fit au gouvernement, et pour la garantie desquels il voulut bien se contenter de quelques milliers d'arpens de bois qu'il revendit avec bénéfice. J'ignore le chemin qu'il a fait depuis; mais on peut en juger par ses premiers pas.

» Tant de routes mènent à la richesse, qu'on peut supposer qu'un aveugle même y arrive; aussi la fortune de Gerneval m'étonne-t-elle beaucoup moins que celle de ce Favigny, qui s'enorgueillit si plaisamment des honneurs auxquels il est parvenu, en exploitant une branche d'industrie qui s'est singulièrement perfectionnée de nos jours, sous le nom d'intrigue littéraire: c'est elle qui fait les réputations, distribue les places et assigne les rangs. On ne pense plus à produire, on pense à se faire prôner; on ne cherche plus à se faire des titres, mais à se procurer des suffrages: on mendie, on achète des éloges dans les journaux: d'une chute on y fait un succès; d'un succès un triomphe: un ouvrage croule-t-il sous les sifflets, le lendemain un journaliste ami, pour consoler l'auteur, lui cite l'exemple de *Phèdre* et du *Misanthrope*. On se présente à l'Académie avec un vaudeville, un feuilleton ou un discours; on élabore pendant vingt-quatre heures une brochure de circonstance où des feuilles vénales découvrent le germe d'un grand talent; les réputations se font par entreprise: c'est

ainsi que Favigny a obtenu la sienne. Si, du moins, cet homme eût *imité de Conrad le silence prudent*, on pourrait lui supposer un mérite modeste qui ne s'est point encore trahi; mais on a lu sa prose, mais on a entendu ses vers, et l'on est en droit de se demander par quel miracle d'intrigue, en partant de si bas, on parvient à s'élever si haut *avec des ailes attachées à rebours?*

» L'intrigue, à la cour, est dans son élément naturel, mais comme on y réussit difficilement sous un nom vulgaire, elle s'y fait appeler l'ambition. La foule des intrigans de cour est si nombreuse, qu'elle ressemble à une armée où les soldats sont si pressés qu'ils n'ont pas l'espace nécessaire pour manier leurs armes. On y distingue cependant, depuis une cinquantaine d'années, l'imperturbable d'Azeroles. En vain les révolutions se sont succédé; en vain le palais a changé de maître; il est constamment resté fidèle..... aux Tuileries : toujours à son poste, l'épée au côté, l'œil au guet, l'oreille aux écoutes, personne n'entre qu'il ne le suive, personne ne sort qu'il ne le pousse. Il a toujours sa poche pleine de chausse-trappes qu'il sème sur le chemin de ses rivaux, chez lesquels il a grand soin de se faire écrire quand il les a blessés. Il y a des paris ouverts que d'Azeroles mourra en montant ou en descendant le grand escalier.

» Les intrigans politiques sont de création moderne; ils ont pris naissance avec le gouver-

nement représentatif, dont la lumière vivifiante, comme celle du soleil, fait malheureusement éclore une foule d'insectes qui l'obscurcissent. J'ai assisté, depuis 1789, à toutes les assemblées électorales de mon département, et je viens de participer aux dernières élections du collége dont je suis membre. Quel foyer d'intrigues! Que de sourdes menées! Que de promesses *sans garanties*! Que de mauvaise foi, de préjugés ou d'insouciance dans l'exercice du plus important, du plus noble des droits du citoyen! Une autre fois je vous mettrai sous les yeux le tableau d'une assemblée électorale : je me borne aujourd'hui à vous faire en peu de mots l'histoire d'un de ces hommes qui figurent depuis vingt ans dans toutes les assemblées politiques à l'*insu des électeurs* qui les ont nommés, et qui les renommeront sans cesse, en se demandant toujours comment la chose a pu se faire.

» M. Dufresny, gentilhomme et roturier, suivant le tems, habitait la Provence en 1789, et faisait partie de l'assemblée de bailliage où Mirabeau, par ses soins, venait d'être élu député du tiers-état. Le crédit de ce dernier le fit appeler, comme suppléant, à l'assemblée constituante. Dufresny, sans aucune espèce de talent ou d'instruction, avait de la mémoire et de l'éclat dans la voix. Mirabeau s'en servit plus d'une fois comme enfant perdu, pour hasarder la proposition qu'il voulait soutenir ou combattre. L'a-

dresse qu'il avait eue de faire accoler son nom dans les journaux à celui d'un grand orateur, lui valut d'être appelé à la convention nationale. Il se cacha fort habilement, dans un des comités les plus obscurs, jusqu'au 9 thermidor, qu'il se présenta comme un des accusateurs de Robespierre. Il prévit d'assez loin la fortune d'un directeur fameux, au parti duquel il resta fidèlement attaché jusqu'au 18 brumaire. Sa prévoyance n'alla pas jusqu'à deviner quelle serait l'issue de cette journée; aussi passa-t-il la nuit du 17 au 18 à faire composer, sous ses yeux, deux adresses au peuple français, l'une en faveur du directoire, et l'autre en l'honneur du général. Il ne fit imprimer cette dernière qu'au retour de Saint-Cloud. Sa nomination au tribunat en fut la récompense. Son opinion pour le consulat à vie, qu'il avait payée généreusement à un entrepreneur littéraire, le conduisit au conseil-d'état, où il fut fâché de n'avoir qu'un vote à donner pour l'établissement de l'*Empire*.

» Le hasard (si le hasard entre pour quelque chose dans l'histoire d'un habile intrigant) voulut qu'en 1814 il se trouvât en mission dans un des départemens méridionaux, où il arbora, le premier, le drapeau blanc; heureux de pouvoir donner à son prince la preuve d'un dévoûment d'autant plus entier, qu'il avait été comprimé pendant vingt-cinq ans. Il sollicita et obtint, pour prix de ses services, une mission extraor-

dinaire, qui le mit en mesure de féliciter, un des premiers, Bonaparte sur son *heureuse* apparition. »

J'ai laissé parler mon vieil encyclopédiste sans l'interrompre ; c'est un philosophe dans la véritable acception du mot : il aime son prince, son pays et la liberté avec la même ardeur, et ne connaît de patriotisme que dans la réunion de ces nobles sentimens.

N° XLVII. — 31 *mai* 1815.

LES DUPES.

Non nostrate culpâ facimus, ut malis expediat esse,
Dum nimium dici nos bonos studemus et benignos.

TER., *Phor.*, acte V.

C'est notre faute, si les méchans trouvent en nous des dupes; cela vient du soin que nous prenons de paraître faciles et commodes.

LA civilisation se perfectionne, les dupes diminuent, et l'on ne doit pas désespérer de voir arriver un ordre de choses tel que la société n'étant plus composée que de fripons, et chacun se tenant en garde contre son voisin, il résultera de cette surveillance continuelle et respective un état de corruption parfaite dans lequel la sûreté particulière naîtra de la mauvaise foi générale: avantage qui ne se trouve pas dans nos mœurs actuelles, où l'intrigue et la ruse rencontrent encore çà et là quelques honnêtes gens propres à en faire des dupes.

La perfection, même en ce genre, est difficile à atteindre; mais nous y arriverons; les progrès sont déjà sensibles, et la friponnerie (qu'on me passe ce mot un pur dur) se civilise

LES DUPES.
Le Champ de MAI 1815

à vue d'œil. Depuis qu'elle est admise dans la bonne compagnie, sous le nom d'intrigue, ceux qui s'en font un état portent dans l'exercice de leurs fonctions un vernis de politesse, une fleur de galanterie, une recherche de soins et de manières qui rendent leur commerce fort agréable quand on a cessé d'être leur dupe; car c'est ordinairement par-là qu'il faut commencer : c'est un tribut qu'on leur doit, et l'on ne vous en estime pas moins pour l'avoir payé; mais la continuation de ce rôle finit par vous rendre ridicule, puisque, par une étrange contradiction dans nos mœurs, une dupe, en France, est tout près de passer pour un sot.

Je suis arrivé dans ce pays avec tout ce qu'il fallait pour me faire cette double réputation : de vieux souvenirs de ce qu'on appelait jadis le grand monde, entés sur des habitudes de province, font nécessairement de moi un excellent sujet de mistification : aussi, depuis que je suis à Paris, ai-je déjà vu rôder autour de moi plusieurs de ces honnêtes gens qui spéculent si avantageusement sur la simplicité de leurs nouvelles connaissances. Si jamais je suis curieux d'évaluer à combien peut se monter l'impôt que l'adresse met ici sur la bonne foi, je pourrai partir d'une donnée certaine, en me prenant moi-même pour terme de comparaison.

Je conçois facilement qu'un homme se ruine dans des maisons de jeu; qu'il ait mauvaise

opinion des femmes qu'il a rencontrées à l'orchestre de l'Opéra ou au boulevart de Coblentz; qu'il se plaigne d'avoir été trompé par des amis qu'il s'est faits au foyer de l'Ambigu-Comique ou au café de la Porte-Saint-Martin : il est des écueils signalés par tant de naufrages, qu'on ne peut se plaindre que de son imprudence lorsque l'on y échoue; mais lorsqu'on ne forme que des liaisons avouées par l'honneur; lorsque l'on n'aime et ne recherche que la meilleure compagnie, n'est-on pas en droit de s'y croire en sûreté, et ne peut-on, sans passer pour un niais,* accorder quelque confiance à ceux qui la composent? Mon exemple répondra à cette question.

Je vais souvent chez Mme de L***; mon air emprunté, ma politesse gothique, mes manières d'autrefois me laissaient en butte à tous les importuns, à tous les impitoyables questionneurs du salon : le jeu m'offrait un moyen de leur échapper; je n'acceptai cependant qu'avec répugnance la proposition que me fit Mme de L*** de me mettre en quatrième à une partie de boston composée de trois femmes qui n'ont probablement jamais eu d'occupation plus sérieuse de leur vie, et qui auront à se reprocher, au jour du jugement, les douze mortelles heures d'ennui qu'elles ont imposées à ma politesse, et dont je fus la dupe pendant une semaine entière.

* Expression à la mode, qui s'applique à tous les genres de commerce et de probité.

Le chevalier de Sornay voulut bien me prendre en pitié, et s'offrit généreusement à faire avec moi, d'habitude, un piquet à écrire, que je joue fort bien; ce qui ne l'empêchait pas de me gagner, tous les soirs, mon argent, comme le petit Suisse du chevalier de Grammont, *en me demandant pardon de la liberté grande.* Je n'accuse personne, et je veux bien croire que la fortune, entre autres caprices a celui de réserver au moins trois *as* à M. le chevalier toutes les fois qu'il *donne*; mais il y a des hasards si constamment heureux, qu'on est tenté d'en médire, et de se croire la dupe du sort dont on est victime. Quoi qu'il en soit, le jeune homme qui m'exposait à commettre cette injustice avait de si bonnes manières; il gagnait avec une si grande égalité de caractère, et je perdais de si mauvaise grâce, que la galerie semblait prendre à son jeu un véritable intérêt, et s'amuser beaucoup de l'humeur avec laquelle je déliais chaque soir les cordons de ma bourse pour lui payer le tribut de quelques pièces d'or qu'il m'avait imposé. Je ne sais combien aurait duré ma persévérance à lutter contre l'adresse du chevalier, qu'il appelait sa fortune, si je n'eusse été charitablement averti par un M. de Ramès, que je voyais habituellement dans cette maison : il vint me trouver un matin, et, d'un ton plein de franchise et d'intérêt, après m'avoir parlé de procédés, de délicatesse, de cette réciprocité d'égards qu'on se de-

vait entre honnêtes gens, il me prévint que le chevalier de Sornay était un homme du monde infiniment aimable, mais si bien connu pour jouer à coup sûr, que, depuis long-tems, il ne trouvait plus de dupes pour faire sa partie. Je promis bien de ne plus être la sienne, et je remerciai beaucoup M. de Ramès, qui termina l'entretien en m'empruntant une vingtaine de louis, avec des formes si polies, si délicates, que j'étais tenté de le remercier encore d'avoir bien voulu s'adresser à moi.

Au moment où j'achevais de lui compter cette somme, arriva M. de Mervieux. Depuis une quinzaine de jours qu'il avait été présenté chez Mme** il m'avait témoigné le désir de se lier plus particulièrement avec moi; il me consultait, me faisait part des nouvelles qu'il avait apprises, me demandait mon avis en homme tout-à-fait disposé à régler ses opinions sur les miennes : « Je suis sûr, me dit-il, lorsque Ramès fut sorti, que vous venez d'être dupe, et que la personne qui vous quitte en ce moment vous a emprunté quelques louis? C'est un homme qui n'a d'autres revenus que ses dettes, et à qui l'on se garde bien de redemander l'argent qu'on lui prête, de peur qu'en vous le rendant une première fois il ne vous attrape une seconde. » Je fis mon profit de l'avertissement, et nous parlâmes d'autres choses. La politique eut son tour. M. de Mervieux, à mon grand étonnement, se

montra zélé partisan d'un homme et d'un ordre de choses auxquels on peut, à certains égards, accorder des regrets, mais sur lesquels on ne pourrait fonder que de folles espérances : je m'en expliquai de cette manière ; je me montrai, dans le cours de cet entretien, tel que je suis : également éloigné du despotisme et de l'anarchie, également ennemi des révolutionnaires et des réacteurs, et convaincu, comme de la nécessité de mourir, qu'il n'y a de salut et d'avenir pour la France que dans la *réunion* de tous les sentimens, de toutes les volontés, de toutes les forces, pour l'établissement du gouvernement monarchique et constitutionnel. M. de Mervieux *finit par se ranger à mon opinion*, et me quitta, pénétré, en apparence, de mes principes, qui devaient être, ajouta-t-il, ceux de tous les bons Français.

Je le rencontrai le même jour à dîner chez Mme de L***; il était assis, à table, auprès de moi ; sa contenance me parut embarrassée : il écoutait beaucoup, parlait peu, et ne répondait qu'à voix basse aux questions que je lui adressais tout haut.

Le lendemain, je fus invité à me rendre chez un magistrat de sûreté, qui me rapporta une partie de la conversation que j'avais eue la veille avec M. de Mervieux, et dans laquelle on m'attribuait les opinions que j'avais combattues. Je n'eus pas de peine à ramener aux termes de la

vérité une dénonciation dont je ne pouvais méconnaître l'auteur ; mon âge, ma position, tout parlait pour moi dans cette explication avec un homme d'esprit et de bon sens, qui me congédia poliment en m'adressant ces paroles : « Quand vous serez seul avec un ami que vous *connaîtrez*, parlez à cœur ouvert, raisonnez ou déraisonnez en politique tant qu'il vous plaira ; mais, si vous êtes trois, n'oubliez pas que je suis avec vous. »

Je sortis fort content du magistrat, mais furieux contre le misérable qui m'avait fait faire connaissance avec lui, et je n'eus rien de plus pressé que d'entrer chez Mme de L*** pour lui raconter mon aventure : j'y trouvai mon voisin de campagne, le philosophe encyclopédiste dont j'ai parlé dans mon dernier Discours. « Vous êtes un très-vieil enfant, me dit-il ; vous n'avez pas la moindre idée du monde où vous vivez ; et, au milieu de Paris, vous parlez, vous agissez, comme si vous étiez dans les forêts de la Guiane. Ce n'est pas assez d'avoir changé d'habit, il faut aussi changer d'habitudes, ou vous attendre à être dupe de tout ce qui vous entoure. Depuis long-tems la meilleure compagnie est soumise à l'espèce d'inquisition dont vous venez de faire l'épreuve ; c'est un des bienfaits d'un gouvernement à qui l'on doit la création de cette armée d'espions dont la France est encore infestée. M. de Mervieux est probablement un membre de cette honorable milice. Mme de [illegible]rys va lui faire

fermer sa porte, et il sera remplacé, huit jours après, par quelqu'autre honnête homme de la même espèce, qui trouvera le moyen de se faire présenter chez elle.

» C'est donc une caverne que votre Paris, lui répondis-je en colère; je n'y vois qu'intrigue, que perfidie, que délation; celui-ci me vole mon argent au jeu; celui-là me l'emprunte avec l'intention de ne jamais me le rendre; l'un me trompe, l'autre me dénonce, et c'est là ce qu'on appelle la société!—Ce sont quelques-uns de ses abus : rendez grâce à votre âge qui vous met à l'abri d'un certain genre de duperie, dont je veux, pour votre consolation, vous citer un exemple qui n'a pas plus d'un mois de date :

« Un ancien jurisconsulte de mes amis, Mérival, était arrivé à près de cinquante ans sans être marié; il avait de vieilles préventions contre les femmes; et, depuis cinq ou six ans qu'il commençait à sentir l'inconvénient d'être seul, il cherchait en vain; dans la société brillante où il vit, une femme qui réunît les qualités qu'il voulait absolument trouver dans la sienne.

» Mérival, qui demeure près des Tuileries, a l'habitude de s'y promener tous les jours une heure, dans la matinée, en lisant les journaux. Il avait eu l'occasion de remarquer plusieurs fois, à la même place, une femme d'une trentaine d'années, d'une figure agréable, et de l'air du monde le plus décent, accompagnée d'un enfant

qui jouait, tandis que la dame lisait avec une attention qui se partageait entre son livre et l'enfant, dont elle surveillait les jeux avec une tendre sollicitude. Un jour, que Mérival était assis près d'elle, je ne sais quelle circonstance l'enhardit à lui adresser la parole; la dame répondit avec grâce et précision, et reprit sa lecture de manière à faire croire qu'elle ne désirait pas continuer l'entretien. Mérival n'en fut que plus empressé, une autre fois, à chercher à en faire renaître l'occasion : on s'y prêta plus volontiers, et au bout de quelques jours on en vint, par des gradations ménagées de la part de la dame avec beaucoup d'art, à des confidences qui donnèrent à mon ami la plus haute idée de l'esprit, des mœurs, de la conduite de celle qui les lui faisait. Il obtint, avec beaucoup de peine, la permission de l'accompagner chez elle, et tout ce qu'il vit le confirma dans l'opinion que le hasard lui avait fait rencontrer la seule femme qui pût lui convenir. Je passe sur une foule de circonstances, sur un enchaînement de séductions, qui peuvent seuls rendre croyable qu'un homme sage ait pu, sans consulter personne, sans prendre conseil de sa propre raison, se déterminer à épouser une aventurière qui se donnait pour la veuve d'un officier mort à la bataille de la Moskowa; mais qui n'était, en effet, qu'une de ces femmes que l'on rencontre plus particulièrement aux Tuileries et sur les chaises du boulevart des

Variétés, et que l'on désigne depuis quelque tems sous le nom assez bien trouvé de *chat-en-poche*. Je crois pouvoir me dispenser, par égard pour mon ami, de m'expliquer plus clairement sur une classe de femmes où il a jugé à propos d'aller choisir la sienne. »

N° XLVIII. — 10 *juin* 1815.

LES DEUX CHAMPS-DE-MAI.

1303. — 1815. *

Hîc bellum lacrymosum.....
Postemque a populo et principe Cæsare in
Persis atque Britannos
Vestra motus aget, prece.
(Hor., od. 18, lib. 1.)

Nous sortirons triomphans de cette lutte terrible, et les fléaux que les Parthes et les Bretons ont appelés sur la tête de César et sur la nôtre, vont enfin retomber sur eux.

(*Imitation.*)

Si les institutions des peuples suivaient invariablement la marche de leur civilisation, jamais les révolutions ne changeraient la face des Empires ; ces orages politiques naissent presque toujours du choc des lois et des mœurs poussées en sens contraires. Les coutumes du 12e siècle ne nous sont pas moins étrangères que la langue que l'on parlait à cette époque. Supposons un moment qu'un Français du tems de Philippe-le-Bel se réveillât au milieu de nous, et que sa

* Discours conforme à celui publié par la *Gazette de France.*

généalogie en main, il nous prouvât et nous fît reconnaître ses droits à la couronne de France, ce nouvel Épiménide se plierait à nos mœurs, ou déterminerait une révolution pour nous forcer de nous plier aux siennes. Les Bourbons, en rentrant en France, avaient pris ce dernier parti; on a vu quel en a été le résultat.

Si quelque chose me paraît démontré en politique, c'est qu'un souverain doit marcher avec son siècle, et qu'il court également à sa perte en cherchant à le faire reculer, ou en le devançant avec trop de précipation : dans ce dernier cas, du moins, il succombe avec gloire. L'un et l'autre exemples sont encore sous nos yeux. Dans un de mes précédens Discours, je crois avoir suffisamment indiqué les efforts rétrogrades qui ont déterminé, pour la seconde fois, la chute d'un trône que l'on cherchait à étayer sur les préjugés gothiques du 15e siècle : une cause directement contraire avait produit la grande catastrophe qui arrêta Napoléon dans sa course. Son système fédératif de toutes les nations européennes, dont la France devait être en même tems le lien et le mobile; ce blocus continental qui avait pour but infaillible l'affranchissement des mers devenues, à la honte éternelle de l'Europe, le patrimoine d'une nation de marchands; cette étrange confédération de rois ligués dans l'intérêt des peuples; de si vastes projets, de si nobles idées étaient, il faut le dire, au-dessus de ce 19e siècle où nous

sommes si fiers de vivre, et je ne serais pas éloigné de croire, qu'il y eût quelques centaines d'années entre l'entreprise et le succès.

Les malheurs du grand homme ont retrempé son génie, et l'ont réduit aux proportions de l'espace et de l'époque où il est confiné. Napoléon est remonté sur le trône avec des idées dignes de lui et du peuple français qui, deux fois, a placé la couronne sur sa tête. Cette double investiture impériale est, de la part de la nation, une preuve de confiance dont l'histoire n'offre pas un autre exemple. C'est à présent qu'on peut lui appliquer cette maxime orientale, si vraie et si sage : *Si tu me trompes une fois, c'est ta faute ; si tu me trompes deux fois, c'est la mienne.*

Napoléon a fait de grandes choses ; il en a promis de plus grandes encore. Il a vu jusqu'où pouvait aller le dévoûment des Français ; il ne tient qu'à lui de savoir jusqu'où peut aller leur reconnaissance. Qu'il soit grand, et que la France soit libre ces deux conditions sont désormais inséparables.

L'assemblée générale de la nation, convoquée au *Champ-de-Mai*, devient pour lui comme pour nous une nouvelle époque de gloire. S'il s'agissait de chicaner sur les mots, je demanderais pourquoi cette dénomination de *Champ-de-Mai*. Elle me fournira du moins l'occasion d'un de ces rapprochemens historiques au moyen desquels on peut mesurer d'un coup d'œil l'espace qu'une nation a parcourue.

Voici comment s'expliquent, sur une de ces assemblées du Champ-de-Mai, en usage sous les rois des deux premières races, les continuateurs de la Chronique de Frédégaire*.

« En l'année 766, Pépin assembla l'armée des » Francs, ou, pour mieux dire, l'armée des na- » tions qui composaient le peuple de la monar- » chie; il s'avança jusqu'à Orléans; là, il tint » son conseil de guerre en forme de Champ-de- » Mai (car ce prince est le premier qui ait remis » au mois de mai l'assemblée qui se tenait au » mois de mars) : tous les Francs et tous les » grands lui firent des présens considérables. »

Voilà tout ce qu'on nous apprend de cette assemblée, la première qui soit connue sous le nom de *Champ-de-Mai*. Antérieurement à cette époque, les Francs se réunissaient par tribu au *Champ-de-Mars*, pour y délibérer sur la paix à faire, ou sur une nouvelle campagne à entreprendre : « Ainsi, comme dit l'abbé Dubos, *ces assemblées n'étaient que de grands conseils de guerre.* »

Vers la fin de la seconde race, le régime féodal s'établit en France, sur les débris de la puissance royale; les titres, les charges personnelles devinrent la propriété de quelques familles : tout officier civil ou militaire eut un *fief*, et, comme dit Loyseau, « *on entendit pour la première fois le nom de Suzeraineté, mot aussi étrange que cette espèce de seigneurie était absurde.* »

* Chr. Fred. contin. Ad. ann. 766.

La cour des Rois ne fut plus que le rendez-vous d'une foule de petits souverains, qui, n'osant pas encore parler de leurs sujets, désignaient les habitans de leur terre par le nom de *vassaux*, qui emportait à peu près la même idée. Ces grands et petits *feudataires* venaient trafiquer de leurs *serfs* avec le monarque, dont ils méconnaissaient souvent l'autorité. La tyrannie de ces petits despotes, toujours croissante, jusqu'au règne de Philippe-le-Bel, détermina ce prince à convoquer une assemblée générale de la nation, où, pour la première fois, le peuple obtint une ombre de représentation.

Les états s'assemblèrent le 10 avril 1302, quelques mois après la malheureuse bataille de Courtrai. J'ai trouvé dans un supplément manuscrit, à l'ouvrage du savant prieur de Neuville-les-Dames, des détails assez curieux sur cette mémorable cérémonie; j'en extrairai quelques passages où les mœurs du tems sont peintes avec beaucoup de vérité, et que j'ai traduits en français moderne.

Le Roi (dit Joachim Legrand), dans les circonstances difficiles où il se trouvait, se décida, par le conseil d'Enguerand de Marigny à convoquer une assemblée générale des trois ordres du royaume. Le chancelier Pierre Flotte adressa des *lettres closes* à tous les prélats, à tous les seigneurs, à tous les députés des provinces, villes, universités et maisons religieuses. L'église

Notre-Dame avait été assignée pour le lieu de la convocation, et le Roi, malgré le mauvais état de ses finances, se crut obligé de déployer, en cette occasion, tout le luxe de la majesté royale. Deux trônes avaient été disposés dans le chœur, l'un à droite du maître-autel, pour le Roi; l'autre à gauche, pour la Reine : les grands vassaux de la couronne et les députés du clergé remplissaient le chœur, sur des fauteuils armoiriés; la nef était occupée par les syndics des communes. Le roi Philippe, vêtu d'une robe de drap d'or, recouverte par le haut d'une haute épitoge d'hermine, se rendit, à cheval de son palais à Notre-Dame, précédé par 500 hommes d'armes, formant quatre compagnies, dont la première était armée d'arbalêtes, la seconde de lances, la troisième d'épées, et la quatrième de *gasarmes* *. Le Roi marchait immédiatement devant la litière de la Reine, portée par douze varlets richement vêtus de soubre-vestes de draps-d'argent. Les deux jeunes princes, Philippe, comte de Poitou, et Charles, comte de la Marche, étaient à côté de leur mère, tandis que leur frère aîné, Louis de France, âgé de 13 ans, était à cheval, auprès du Roi son père. Les pages, au nombre de vingt-cinq, et le grand-écuyer, Gautier de Launay, entouraient la litière. Le maréchal Guy de Clermont fermait la marche, à la tête de deux com-

* Espèce d'épée armée d'un fer tranchant et large par le milieu.

pagnies d'archers, dont l'une était commandée par le fils du brave Raoul de Flamenc, et l'autre par Jean de Corbeil.

Le Roi et la Reine furent reçus par l'évêque de Paris à la tête de son clergé, sous deux dais de moire blanche à franges d'or : on célébra la messe du Saint-Esprit, après quoi, Raoul de Perreau, maître-d'hôtel, fit placer chacun selon son rang. Les tribunes étaient occupées par tout ce que Paris renfermait de gens de distinction ; dans celle qui faisait face au trône de la Reine, on remarquait le satirique Jean de Meung, qui faisait son profit, pour son roman de *la Rose*, des agaceries de Jeanne de Navarre et du grand-écuyer.

Philippe s'étant levé, prononça ces mots :

« Seigneurs français, et vous gens de *l'état* « *populaire* *, vous ai fait assembler pour ouïr « ce qu'est bon que faisiez pour le bien de ma « personne et les libertés du royaume. » Le chancelier Pierre Flotte, ayant ensuite pris les ordres du Roi, prononça un discours sur la situation de la France, dans lequel il s'éleva fortement « contre les entreprises du pape Boniface VIII, qu'il qualifia des noms les plus irrévérens; il fit sentir ensuite la nécessité de continuer la guerre en Flandres, et finit par réclamer, au nom du Roi, des secours en hommes et en argent pour

* L'habit court, spécialement affecté aux gens du peuple et aux paysans.

fournir aux dépenses de la guerre et aux besoins de l'état. » Le Roi demanda lui-même *que chaque corps déclarât lui-même sa résolution par forme de conseil.*

Les comtes Gui de Saint-Pol, Jean de Dreux et Guillaume Duplessis, seigneur de Vezenobre, se portèrent accusateurs du pape, et protestèrent, ainsi que le Roi, contre les bulles fulminées par Boniface. Le résultat de cette protestation publique fut de faire partir immédiatement Nugaret pour l'Italie, avec ordre de s'emparer du pape qui s'était retiré dans la ville d'Anaguia; cette entreprise hardie fut exécutée quelque-tems après avec l'assistance de Sciarra-Colonne ennemi particulier de Boniface.

Cette assemblée, dont on fait grand bruit dans l'histoire, fut dissoute sans avoir rien produit. La *noblesse* y protesta de son dévoûment au Roi, sans en donner aucune preuve; le *clergé* voulut en référer à un concile avant de statuer sur les sacrifices qu'on exigeait de lui, et le *tiers-état* s'en tint à une requête qu'il présenta à genoux, pour supplier le Roi de conserver la franchise du royaume.

Le savant Joachim Legrand, auquel j'ai emprunté ce récit, voit dans cette assemblée, où le peuple fut admis, une continuation du *Champ-de-Mai.* Pasquier, en remarquant que le *tiers* y fut appelé séparément et non conjointement avec la noblesse et le clergé, ne partage pas l'opinion

de Joachim et ne veut pas même compter cette assemblée au nombre des *états-généraux*, dont il recule l'institution jusqu'au règne du Roi Jean....

Je laisse Philippe-le-Bel protestant contre l'interdit de son royaume. Je franchis en un instant l'intervalle de cinq siècles, et je me retrouve au 4 juin de l'année 1815, témoin d'un événement semblable, agrandi de tout l'espace qui le sépare de celui dont je viens de rappeler le souvenir.

Il appartenait au même souverain qui éleva la nation française au plus haut degré de gloire, de consolider à jamais ses droits et son indépendance, et de proclamer cette grande maxime *que les Rois sont faits pour les peuples.*

Deux mois sont à peine écoulés depuis que Napoléon a reparu sur le sol de la patrie; sa voix a réveillé l'armée des héros, impatiente de se mesurer avec l'Europe entière ameutée contre *un seul homme.* Au sein des Tuileries, dans ce court espace de tems, l'Empereur a su justifier la terreur que son nom inspire à ses ennemis, en couvrant nos frontières d'un rempart inexpugnable de 600 mille braves, en même tems qu'il assemble la nation au *Champ-de-Mai*, pour lui faire jurer son indépendance.

Le canon retentissait sur toutes les hauteurs nouvellement fortifiées de cette antique capitale, dont la population entière se porte vers ce

Champ-de-Mars, où se sont fait entendre, il y a vingt-cinq ans, les premiers cris de liberté. Cette réflexion que je fais en route n'est pas exempte d'amertume, en songeant de combien de malheurs ces cris ont été le signal; mais une longue et douloureuse expérience a mûri notre raison, et nous a trop appris à ne pas confondre le délire révolutionnaire avec la mâle énergie du patriotisme.

J'arrive dans cette vaste enceinte, et je prends place sur ce magnifique amphithéâtre, où vingt mille électeurs, accourus de tous les points de la France, viennent, au nom du grand peuple qu'ils représentent, exprimer son vœu, et proclamer de nouveau le souverain de son choix.

Je promène mes regards sur cette immense esplanade que borde de toutes parts la foule des citoyens, où se déploie, au milieu des douze légions de la garde nationale, l'élite d'une armée qui a commandé quinze ans à l'Europe et qui vient prendre entre les mains de son auguste chef l'engagement de sauver cette même patrie qu'elle a si long-tems illustrée.

Midi sonne, des salves d'artillerie ont annoncé l'arrivée de l'Empereur : il s'avance au milieu des acclamations du peuple et des soldats. Jamais spectacle plus imposant n'a captivé l'admiration des hommes; jamais plus d'espérances ne se sont réunies sur la tête d'un héros; chacun semble lui dire: « Nous sommes aussi sûrs de vous

dans le triomphe, que vous devez l'être de nous dans les revers. »

Je ne chercherai point à peindre l'enthousiasme qu'a produit le discours de l'Empereur, dicté par un sentiment d'amour et de reconnaissance auxquels tous les cœurs ont si bien répondu. Le burin de l'histoire a déjà consacré les paroles du monarque, et la noble harangue que lui ont adressée les électeurs dans cette mémorable journée.

Napoléon, après avoir prêté, à la face du ciel, serment de fidélité aux constitutions de l'Empire que la nation avait acceptées, s'est transporté sur un tertre, élevé au milieu du Champ-de-Mars, pour y terminer cette auguste cérémonie par la distribution des drapeaux que la religion venait de bénir.

Les vainqueurs de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna s'étaient présentés à leur chef, dépouillés de leurs aigles victorieuses. Depuis un an cet emblême de la gloire avait disparu de leurs rangs. A la voix de Napoléon, les aigles aux couleurs nationales s'élèvent dans les airs; une députation de chacun des corps de l'armée vient recevoir des mains du héros de la patrie l'enseigne que la victoire a reconnue, et qui va de nouveau frapper d'épouvante ces légions étrangères qui n'ont jamais pu en supporter l'aspect.

N° XLIX. — 8 *juillet* 1815.

PROFESSION DE FOI POLITIQUE.

Eheu! quantus equis, quantus adest viris
Sudor! quanta moves funera!

HORACE, od. 1, liv. I.

Dieux! de quelle sueur sont trempés les chevaux et les cavaliers! Dieux! que de funérailles s'apprêtent!

TOUT homme qui a reçu, ou qui même s'est arrogé le droit d'écrire sur les hommes et sur les choses de son tems, doit, en toute circonstance, être prêt à rendre compte de sa conduite et de ses opinions politiques. La fortune dispense aux nations, comme aux individus, les succès et les revers; elle couronne à son gré nos efforts ou trompe nos espérances; mais elle ne peut rien sur la vérité, sur la justice, dont le tems et la réflexion assurent, tôt ou tard, le triomphe : il est fâcheux seulement que ce ne soit presque jamais au profit des contemporains.

Un an s'est écoulé depuis que j'ai continué, sous le nom de *Franc-Parleur*, mes Observations sur nos mœurs : dans cette année, marquée par une triple époque, et par un de ces grands

désastres dont l'histoire enrichit ses sanglantes annales, les mœurs n'ont été que des passions, les opinions n'ont été que des sentimens; celui qui observait les unes et les autres a dû souvent les confondre; et, plus d'une fois, des questions de morale se sont présentées dans mes Discours, sous la forme de discussions politiques. Les mêmes principes et l'amour de la patrie, le sentiment de la dignité nationale, m'ont constamment dirigé : c'est maintenant la seule vérité dont il m'importe de convaincre mes lecteurs.

Il est pour les nations des désastres si grands, qu'ils font un moment taire tous les partis. Le sentiment qu'ils inspirent ne peut être étranger à aucun Français; et quelle que soit la couleur qu'il adopte, le prince qu'il sert, le gouvernement qu'il désire, la journée de *Waterloo* ne sera jamais pour lui qu'un jour de larmes et de deuil.

Je laisse ceux qui se dévouent exclusivement au service et à la fortune d'un homme à la destinée duquel ils attachent la leur, s'applaudir des succès de l'étranger, ou s'affliger de la chute de Napoléon : c'est dans l'intérêt de la France que j'ai envisagé jusqu'ici les souverains qui l'ont gouvernée; et le meilleur sera toujours, à mes yeux, celui qui nous présentera le plus de chances de bonheur et de liberté.

Après vingt-cinq ans d'une lutte épouvantable, la patrie, toujours déchirée, toujours trompée dans ses vœux, toujours déçue dans ses es-

pérances, n'offre aujourd'hui que des lambeaux sanglans au vainqueur qui vient l'asservir ou au prince qui vient y régner.

Je n'envie point aux *royalistes purs* la satisfaction qu'ils partagent avec nos ennemis ; je ne m'associe pas au désespoir de quelques napoléonistes qui ne regrettent peut-être dans la victoire qu'un instrument du despotisme ; je pleure amèrement sur mon pays ; j'invoque un ordre de choses qui puisse y ramener la paix, seul bien auquel nous puissions désormais prétendre, puisque l'indépendance d'un grand État a toujours été et sera toujours inséparable de sa gloire.

En politique, des principes fermes ne supposent pas toujours des opinions invariables : celui qui veut, avant tout, le bonheur de son pays le cherche dans toutes les situations qui se présentent, et n'hésite pas à tourner l'obstacle qu'il ne peut franchir. Il n'appartient qu'aux seuls partisans d'une faction d'affecter une vertu inébranlable, et de marcher invariablement dans la ligne de leurs intérêts privés, sans rien sacrifier au bien public et à l'empire irrésistible des circonstances. Que ces factieux égoïstes de différentes couleurs s'honorent seuls, aujourd'hui, du nom de Français, quand les divers enfans de la France sont presque humiliés de le porter. Qu'ils triomphent également, les uns d'avoir manqué leur but, les autres de l'avoir atteint, je persiste à ne voir en eux que des hommes étran-

gers aux intérêts de la patrie. Les vrais Français (au nombre desquels j'ai l'orgueil de me compter) sont ceux qui, tout en admirant ce qu'il y avait de grand dans le caractère de Napoléon, formaient, depuis dix ans, une coalition tacite pour mettre un terme, ou du moins un frein à son ambition et à son despotisme.

Les vrais Français sont ceux qui, lorsque la force des choses précipita du trône celui que la victoire y avait élevé, accueillirent avec joie Louis XVIII, et lui demandèrent noblement ce que la nation française avait droit d'attendre de lui, les institutions libérales, pour lesquelles nous combattons depuis vingt-cinq ans, et dont la conquête peut seule mettre un terme à la révolution. Si, dès-lors, tous les partis se fussent confondus dans la même volonté, le prince, appelé par le vœu national au trône de ses ancêtres, eût accepté et non pas octroyé, une charte constitutionnelle, qui l'eût mis dans l'heureuse impuissance de céder aux suggestions de ses ministres et aux absurdes prétentions de ses courtisans. La nation, heureuse et libre, eût oublié, dans le repos, cette gloire dont elle était déchue, et qu'un souvenir récent lui rendait si pénible.

Qu'est-il arrivé à ces deux époques? Napoléon s'est enivré à la coupe du pouvoir; ses nombreux flatteurs, en excitant en lui cette fièvre d'ambition dont il était dévoré, ont trouvé le moyen de le rendre odieux au sein même de la victoire,

qui n'était plus entre leurs mains qu'un instrument de despotisme. Cette puissance monstrueuse et colossale, élevée contre toutes les règles de l'équilibre politique, s'écroula sur sa base et couvrit la France de ruines.

La chute de Napoléon, à laquelle l'Europe entière applaudit en rendant aux Français l'espoir de la liberté, les trouva moins sensibles à des revers auxquels la fortune avait la plus grande part; on crut voir dans l'arrivée des Bourbons le terme d'un glorieux esclavage. On se flatta qu'un prince, bon, généreux et spirituel, élevé à l'école du malheur, saurait compâtir à ceux que nous avions soufferts pendant sa longue absence, et qu'il ne réclamait l'héritage de Henri IV que comme légataire de ses vertus. Les courtisans de Louis XVIII se sont empressés de détruire le charme; les qualités précieuses, les intentions bienfaisantes du monarque ont été neutralisées par les vues étroites de son ministère, et par les prétentions gothiques de sa cour.

Dès-lors on put craindre une révolution nouvelle. Elle s'opéra sans éprouver le moindre obstacle, et sans coûter une goutte de sang français.

Bonaparte, à la tête de six cents hommes, s'élança, pour ainsi dire, du rocher de l'île d'Elbe au château des Tuileries; les mots magiques de *gloire* et d'*indépendance nationale* lui ouvrirent toutes les routes : l'armée le reçut avec enthousiasme; et la nation, encore une fois sé-

duite par ses promesses, avide de la liberté qu'il lui présentait, oublia l'Empereur, et ne se souvint que du premier consul. Il fut permis de croire que l'infortune, l'exil et la méditation avaient opéré en lui un heureux changement, et que Napoléon en paix mettrait désormais sa gloire à faire fleurir la liberté publique, dont il avait été le plus dangereux ennemi.

Dans cet état de choses, j'ai vu avec désespoir l'Europe entière s'armer de nouveau contre nous; j'ai même eu le tort, que j'aurai probablement toujours, de désirer que la victoire restât à nos armes, et de m'obstiner à ne voir que des ennemis dans des étrangers armés, sous quelque bannière qu'ils se présentassent. Tout inégale que fût la lutte qui nous était offerte, je ne croyais pourtant pas impossible que nous en sortissions vainqueurs; je ne comptais pas nos ennemis : je ne voyais que le courage invincible de nos troupes, et le génie militaire de leurs chefs : deux cent mille Français bien commandés me semblaient pouvoir braver toutes les forces de l'Europe.

La journée de Waterloo a détruit de si nobles illusions : je laisse le soin de les caractériser d'une autre manière à ces estimables Français qui se réjouissent de voir les armées de l'Europe débordées sur la France, et la gloire nationale ensevelie dans les plaines de la Belgique. L'élite de la première armée du Monde a péri dans cette funeste journée! J'aurais voulu que l'homme ex-

traordinaire, qui nous a gouvernés quinze ans, eût trouvé une mort digne de lui sous le feu des batteries anglaises, et qu'il ne nous eût pas réduits à rougir de le voir finir ses jours dans la prison du roi Jean, où il est attendu. Quoi qu'il en puisse être de son sort, sa carrière politique est finie; il a cessé pour jamais de régner sur la France, et son sceptre, qu'il ne tenait que des mains de la Victoire, s'est brisé avec son épée.

Les suites de la terrible journée du 18 juin, en amenant des légions d'ennemis sous les murs de la capitale, en plaçant de nouveau l'opinion publique sous l'empire irrésistible de la force, préparent à la France de nouvelles destinées, sur lesquelles il est à craindre que toute la sagesse humaine ne puisse avoir qu'une bien faible influence. Dans la situation terrible où nous sommes, à l'aspect des maux où la patrie est en proie, nous ne sommes plus comptables envers elle que de nos vœux.

Je ne crains pas de rappeler les uns et d'exposer les autres.

Ennemi de l'anarchie et du despotisme, j'ai su me conserver libre sous tous les gouvernemens qui se sont succédé en France depuis vingt-cinq ans; je n'ai sollicité, je n'ai voulu ni places, ni graces, ni faveurs, et je pourrais me prévaloir des nombreuses persécutions dont j'ai été l'objet. Long-tems le compagnon de nos guerriers, j'ai partagé leurs travaux, et j'ai joui avec en-

thousiasme de leur gloire : on ne m'a trouvé dans les rangs d'aucun parti, dans les antichambres d'aucun palais, dans les bureaux d'aucun ministre : j'aurais voulu, (et tel a toujours été le sentiment qui a dirigé ma plume) que, sous tel gouvernement que la France eût été placée, elle ne perdît pas le seul fruit de la révolution terrible qu'elle a subie, cette liberté, ces droits politiques, qui n'ont et ne peuvent avoir de garantie solide que dans une constitution librement consentie et solennellement jurée. Au nombre des moyens qui pouvaient conduire à ce résultat, quelque désirable qu'il soit, je n'ai point à me reprocher d'avoir arrêté un moment ma pensée sur la guerre civile, encore moins sur les succès des armes étrangères : l'honneur d'une nation passe avant sa liberté même.

Aujourd'hui qu'il est à craindre que la France ne puisse de long-tems aspirer à la gloire militaire, je me borne à former des vœux pour son bonheur, s'il est possible que l'un puisse aller sans l'autre.

Pour atteindre ce but, nous avons besoin d'oublier dans la paix, sous le règne d'un monarque populaire, que la France, pendant quinze ans, a dicté des lois à l'Europe, et qu'en quinze mois l'étranger a deux fois envahi notre capitale; nous avons besoin d'oublier que des factions cruelles ont déchiré la patrie; nous avons besoin de nous convaincre tous que le monarque appelé à régner

sur nous, à la suite de tant d'orages, doit être investi de toute la confiance de la nation, et que cette confiance réciproque ne peut être le résultat que de mutuels sacrifices. Ce n'est pas une restauration, c'est une régénération qu'il nous faut; c'est un pacte social inviolable, qui unisse à jamais le peuple et le souverain, qui garantisse leurs intérêts et leurs droits, à l'abri duquel puissent fleurir à-la-fois l'autorité royale et la liberté publique.

Tels sont mes vœux; que ne puis-je dire mes espérances!

11 *février* 1815 *.

M. CONSTANTIN, OU UN PEU DE TOUT.

Il n'y a pas un habitué du Palais-Royal qui ne connaisse, au moins de vue, le bon M. Constantin. Promenez-vous, s'il fait beau, devant la Rotonde; entrez, s'il pleut, au Caveau ou au café de Foy, et vous êtes à-peu-près sûr d'apercevoir un petit vieillard vêtu d'un habit marron. Sa tête est coiffée d'un petit chapeau plat à larges bords; à un reste de cheveux pend derrière lui un *crapaud* de taffetas noir. D'une main il fait marcher devant lui une longue canne à pomme d'ivoire qui lui vient à l'œil; de l'autre il balance par l'anneau un parapluie qui paraît avoir été vert. Il se tient à poste fixe auprès du poêle, toujours prêt à porter assistance aux joueurs de dames ou de dominos qu'il voit engagés dans des coups difficiles. Il manque rarement de leur raconter, à ce sujet, que Turenne ne refusa pas un jour de se rendre arbitre dans un jeu de boule, au risque de se faire assommer par des brutaux

* Ce discours et les trois suivans ne se trouvent dans aucune édition de Paris.

qui ne le connaissaient pas. Le pauvre M. Constantin faillit dernièrement avoir ce point de ressemblance avec un grand homme : un Picard et un Breton, qui jouaient et par conséquent disputaient ensemble, se réunirent pour étrangler l'indiscret conciliateur qu'ils n'avaient point appelé. Aux juremens des premiers, aux cris d'effroi du troisième, tout le café est sur pied. Dans ce moment, des militaires qui entraient reconnaissent dans le malencontreux vieillard leur ancien maître de quartier au collége de Louis-le-Grand. Ils le tirent promptement de la bagarre, le font asseoir à leur table, et après l'avoir reconforté par quelques verres de punch, ils veulent savoir ce qu'il était devenu depuis leur séparation. Il commença ce récit naïf, dont un voisin a recueilli quelques traits.

« Peu de tems après que vous fûtes sortis du collége, mes chers amis, la tête tourna, vous le savez, aux deux tiers des habitans de cette bonne ville. Nos écoliers, qui lisaient les journaux, et qui, pour passe-tems, assistaient quelquefois aux débats du manége, se mirent bientôt en tête de pratiquer aussi *le plus saint des devoirs*. La menace de m'accrocher à la lanterne me paraissant excéder toutes les espiégleries permises, je secouai, un matin, la poussière du collége, et je résolus intrépidement de me jeter dans le grand monde. Je n'étais pas encore à la moitié du pont Saint-Michel, qu'il me prit quelques inquiétudes

sur ma future destinée. Je rêvais, et je ne marchais plus. Un violent coup de coude dans la poitrine me fait lever les yeux : je me vois nez à nez avec un de mes compatriotes ; je l'avais laissé avec une figure aussi chétive que la mienne, je le retrouve gros, gras et pimpant. Il me vante son bonheur ; je lui avoue que je suis sur le pavé ; il me donne rendez-vous pour le lendemain matin. J'y étais avant l'heure. « Bénis ton bon ange, me dit-il ; je vais te lancer sur le chemin de la fortune ; suis moi ! » Et il me conduit chez un homme dont le nom retentissait alors de tous les carrefours jusqu'au troisième ciel. J'étais tremblant de respect : la physionomie altière, la voix rude du personnage ne contribuèrent pas à me rassurer. « Vous avez une belle main, me dit-il, en me toisant de la tête aux pieds ? — Je moule. — Soyez seulement lisible. Et votre orthographe ? — Je sais le latin. — Ce n'est pas répondre. Et le français ? — Le français aussi. — Bon ! restez : je vous prends. — Pour quoi ou pour qui me prend-il ? dis-je à mon ami. — Pour copier les discours qu'il prononce à la tribune. Ainsi, tu m'entends : du zèle et de la discrétion ! »

» Je suis installé devant une grande table chargée de livres et de papiers. Au simple aspect de tous les signes, de tous les renvois auxquels il me fallait recourir sans cesse, je sentis mon cerveau s'embrouiller. Heureusement nous avions d'honnêtes collaborateurs qui nous ap-

portaient de la besogne toute faite ; et ces jours-là, mon patron était de la plus belle humeur du monde. Discourant sur toutes les matières, homme universel, il se voyait déjà premier ministre ; et moi, entraîné dans sa sphère, où l'essor de mes vœux devait-il s'arrêter ? Mais, ô disgrace imprévue ! nous avions un petit abbé qui nous fournissait de la théologie à juste prix : il me remet un manuscrit sur l'organisation du clergé, qui était à l'ordre du jour. Il se trouvait que précisément, à la même époque, nous avions entrepris, par esprit de tolérance, la réintégration des juifs, dont la gratitude nous avait déjà glissé un million à compte dans un gros mémoire composé par le plus profond de leurs docteurs. L'affaire pressait : je passe les nuits à copier. Par la plus fatale méprise, lorsqu'il faut coudre mes feuillets épars, je confonds l'ouvrage de l'abbé avec celui du rabin ; et, tout fier de ma prodigieuse activité, je jette le cahier dans le portefeuille de mon patron, à l'instant même où il montait en voiture. Déjà il est à la tribune : je m'étais mis en évidence pour m'associer au triomphe qui l'attendait. Les premières pages commandent l'attention : les regards, les gestes de l'orateur excitent les transports accoutumés. Tout-à-coup il tourne le feuillet..... Quel effroyable mélange du concile de Trente et du grand Sanhédrin d'Alexandrie, de l'ancienne et de la nouvelle loi ! On se regarde, on s'étonne :

M. Guillaume et ses six aunes de mouton reviennent à l'esprit de tout l'auditoire, et bientôt l'on rit aux éclats. Je m'esquive; mais l'orateur furieux ne tarde pas à me rejoindre. Pour explication préalable, il se met en devoir de m'étrangler. Quand je repris mes sens, je me trouvai dans la rue, adossé contre une borne, mon petit paquet à côté de moi.

» Je me traînai chez mon compatriote. La présence d'un inconnu ne m'empêcha point de lui faire le récit le plus lamentable de ma mésaventure : « Voilà, précisément, ce que vous me demandiez, docteur, dit-il au personnage; le petit malheur qui vient d'arriver à mon ami ne pourra que le rendre plus attentif encore et plus zélé. Le médecin m'invite à le suivre; il ne me dit mot pendant la route : je n'ose l'interroger. Arrivé à sa demeure, mes yeux furent frappés d'abord du choix singulier des tableaux et des gravures qui couvraient les murailles : ce n'étaient que des faces d'Ethiopiens, de Caffres, de Caraïbes; on y voyait des visages de toutes couleurs, hors des blancs. Mon nouveau seigneur remarqua ma surprise; il la fit cesser, en me disant qu'il était un des fondateurs et président de la société des *Amis des Noirs*. On ne prenait jamais une tasse de café dans cette maison, sans se répandre en lamentations sur le sort de ces intéressans Africains privés de la douce patrie où ils avaient la consolation de s'entretuer et de se man-

ger à leur aise, avant que les Européens imaginassent de les faire vivre et travailler en Amérique.

» Un membre, dans un accès de négrophilisme, proposa un jour, de s'abstenir de toute denrée coloniale ; le docteur répondit tout en pleurant, qu'il fallait profiter du mal, puisqu'il était fait. Nous venions de publier un mémoire pathétique en faveur de nos frères du Congo et du Loango, lorsque le curé d'une terre que possédait le docteur sur les bords de la Loire, implora de sa bienfaisance un faible secours pour des paysans ruinés par les inondations et dévorés par une épidémie. Nous répondîmes fort laconiquement que ces blancs n'auraient pas un écu, parce que nous avions cent louis à envoyer à Londres, où nous avions souscrit pour ériger une statue à l'orateur du club des *Amis des Noirs*.

» Nous fîmes un voyage en Allemagne pour y gagner à notre cause quelques centaines d'écrivains sur les treize mille qui se font imprimer annuellement à Leipzig. Il ne se passait pas de jours que nous ne vissions appliquer *la schlag* à soixante soldats : quelques-uns même furent aussi cruellement traités, sous nos fenêtres, que Candide chez les Bulgares. Le docteur contemplait ce spectacle avec une fermeté stoïque ; mais je dois vous avouer qu'il n'apercevait jamais un nègre en livrée derrière une voiture sans avoir la larme à l'œil, et sans faire aussitôt les réflexions les plus philosophiques sur la dégradation

de l'homme dans l'état social. Un noir, bel-esprit, nous apportait des chansons traduites du français ou de l'anglais, en patois créole; ce qui nous servait pour prouver à l'univers que les nègres avaient aussi leur Anacréon et leur Chaulieu, et que lorsqu'ils le voudraient, il ne leur en coûterait pas davantage d'avoir pareillement leur Corneille et leur Molière. Malheureusement pour ce lettré Africain, le docteur apprit qu'il avait signé une de ses lettres : *Cacambo, ci-devant nègre.* Il lui fit défendre sa porte, en lui signifiant qu'il ne reverrait de ses jours un noir qui rougissait de sa couleur. Jusque-là, je m'étais fait pardonner la mienne par la vertu exemplaire avec laquelle je faisais toujours le même bon accueil aux haricots et à l'eau claire qui composaient mes repas habituels; mais ma tâche redoublant chaque jour, à mesure que ma pitance diminuait d'autant, je me déterminai enfin à déclarer que le service de la côte de Guinée me paraissait un peu trop rude. Je n'avais pas achevé ma phrase, que l'ami des noirs me voua, moi et ma postérité, à la malédiction éternelle; et, me poussant par les épaules, il me fit rouler en bas de l'escalier. J'allai, tout meurtri, conter ce nouveau désastre à mon compatriote : « Pauvre Constantin, me dit-il, cet homme-là t'a donc traité comme un nègre? — Hélas! mon mon ami, comme un blanc. »

» Le négromane porta sa colère au dîner d'un

grand dignitaire, qui voulut bien se souvenir, et sans rancune, qu'il avait reçu de moi plus d'une férule au collége. Dès le lendemain, j'étais assis devant un bureau garni d'or moulu, dans la pièce qui précède son cabinet; et, décoré du titre de secrétaire, je voyais avec orgueil le valet de chambre de monseigneur s'adresser à moi dans les cas d'admissions douteuses. Son Excellence avait un goût particulier pour protéger les gens à grandes spéculations. En dépit des écrivains moroses qui regardent l'ingratitude comme un vice inhérent au cœur humain, je dois déclarer qu'il nous suffisait de laisser entrevoir l'intention de servir un individu, pour qu'il se hâtât de nous apporter d'avance des *témoignages palpables* de sa sensibilité. Un de ces honnêtes solliciteurs, qui n'avait qu'un million et qui voulait en gagner six, profita délicatement de l'instant où monseigneur avait le dos tourné et ne pouvait le voir que dans la glace, pour déposer cinq cents louis sur son bureau. Je le vis sortir de l'audience tout radieux : il s'approcha de moi d'un air courtois que je ne lui avais pas encore vu, et me passa au doigt une petite bague en œil-de-chat. Trois jours après, l'entreprise fut donnée à un autre; notre homme fit un bruit épouvantable, Monseigneur en fit encore davantage : il garda les cinq cents louis, me reprit mon œil-de-chat, et me mit à la porte comme un sujet scandaleux.

» Où me présenter avec la réputation d'un homme qui avait compromis une Excellence? Un de mes anciens confrères, touché de ma détresse, employa son crédit pour me faire admettre en sept ou huitième ordre dans la rédaction d'une feuille littéraire. Je voulus modestement alléguer mon insuffisance; un des chefs de l'entreprise me rassura bientôt en me traçant une petite tactique à mon usage. « Avec les noms d'Aristote, d'Horace et de Quintilien, cités à propos ou hors de propos, me dit-il confidemment, vous ferez tout comme un autre la police du Parnasse. Applaudit-on un ouvrage nouveau sur la scène tragique, n'allez pas descendre à examiner s'il offre une action attachante, de grands caractères, de hautes leçons de morale ou de politique; mais voyez d'un œil sévère si les trois unités sont scrupuleusement observées; exigez impitoyablement, sur-tout, que les déclarations d'amour, les confidences, les conspirations, les assassinats, les empoisonnemens et les mariages se fassent dans le même lieu. S'il arrivait, par exemple, qu'après avoir fait la revue de ses troupes sur la place publique, un prince rentrât dans son palais pour tenir conseil ou recevoir une ambassade, tonnez contre cette effroyable violation des règles; soutenez que votre prince devait rester en plein air, et renvoyez l'auteur à l'école. Si dans quelques scènes son style est simple et naturel, dites qu'il est plat et trivial; s'il s'élève avec la situation

ou s'ennoblit avec le personnage, dites qu'il est boursoufflé. » Je mis ces sages conseils dans ma tête avec une facilité merveilleuse, et je m'en trouvai bien. Il faut cependant que je vous confesse une petite déconvenue dont je rougis encore ; on jouait une tragédie nouvelle, dont l'action se passe dans une ville assiégée. Pendant les dernières scènes, l'ennemi livre un assaut général au corps de la place. A moins de lui supposer un diamètre de vingt ou trente lieues, l'on ne peut être surpris d'entendre le canon. Malheureusement cette réflexion m'échappa ; et, accoutumé à faire tout plier sous l'autorité de mes auteurs anciens, je déclare à l'auteur que, son canon n'étant pas dans Aristote, sa tragédie n'est qu'un mélodrame. On me rit au nez, et, pour punition, je suis mis à la littérature étrangère.

» Mon général me gratifia de nouveau d'une petite méthode toute expéditive. — « Savez-vous les langues vivantes? me demanda-t-il. — Pas une. — N'importe; allez toujours. Posez pour principe fondamental qu'il est complétement inutile d'entendre la langue d'un écrivain pour le juger sans appel. D'ailleurs, n'avez-vous pas le jésuite Bouhours, qui a prononcé que, passé le 50e degré de latitude, la nature ne pouvait produire que des têtes carrées et des cerveaux obtus? Ainsi, point de grace, frappez, exterminez. » — Je me mis donc à régenter l'Europe, et j'admirais moi-même mon savoir universel. Un jour

que je venais de pulvériser un poème allemand et une histoire anglaise, pour me venger de la peine que j'avais eue à en copier les titres, un bel esprit de la capitale s'avisa hautement de préférer les épîtres de Voltaire à celles d'Horace. Il avouait ingénuement, au reste, que, peu familier avec le latin, il ne connaissait le favori de Mécène que par des traductions. Je déclarai tout net à ce profane que prétendre avoir un avis sur un auteur dont on ne possédait pas l'idiome comme celui de sa nourrice, c'était se déclarer Ostrogoth ou Vandale. Mon arrêt et ma logique furent vivement applaudis. Malheureusement, le lendemain, je ne sais comment il arriva que, dans une autre excursion sur la littérature du Midi, j'attribuai le *Roland Furieux* au Tasse. Je fus relégué dans la musique.

» Je n'avais jamais entendu que le chant des vêpres et l'orgue de Barbarie ; mais j'avais acquis du métier, et il n'y avait plus de sujet au monde qui me parût au-dessus de ma critique. Je décidai hardiment que Gluck était trop rude et Piccini trop fade. Toutes les fois que j'entendais un cor ou un basson dans un accompagnement, je répétais, d'après Crispin, que le gros canon ferait merveille dans un orchestre, et je me croyais l'homme le plus plaisant de la terre. Un homme d'état s'avisa, sans se nommer, de composer la musique d'un opéra, entrepris dans l'intention charitable de réhabiliter une pauvre fille morte

il y a quelques trois mille ans, en assez mauvaise réputation. Je ne manquai pas de lui lâcher mon quolibet chéri : une heure après, j'avais reçu mon congé.

» Dégoûté de la censure littéraire et musicale, je me suis jeté dans la haute politique ; et j'ai vu que c'était mon lot. Demain, j'expédie à Vienne un plan tout-à-fait original pour terminer les débats du congrès en deux heures. Je vais, mes bons amis, vous en faire lecture. » — Et M. Constantin tira de sa poche trois mains de papier roulées. Dans ce moment, on l'interpella pour prononcer sur un coup de domino : il oublia le congrès de Vienne, et la paix du monde reste à faire.

1er *avril* 1815.

A QUI LA FAUTE?

« Au tort de n'avoir rien appris, ils joignent
» le malheur de n'avoir rien oublié. »
Franc-Parleur, N° 11, 14 mai 1815.

Le vieux Mercier, qui avait plus de bizarrerie que d'originalité, et plus de raison que de talent, a fait, entre beaucoup d'autres de la même espèce, deux vers baroques, dont le second exprime assez gaîment un vœu que j'ai souvent formé moi-même :

« O tems ! grand dévidoir, auguste majesté,
» Épargne-moi, je vis par curiosité.

Le bonhomme est mort deux ans trop tôt; s'il eût vécu jusqu'à ce moment, il est probable que sa curiosité eût été satisfaite.

En effet, quelle autre époque (à partir du déluge, ou de plus loin si l'on veut) a jamais été plus fertile en événemens extraordinaires que celle où nous vivons? Je ne prétends pas dire que cet état de convulsion perpétuelle soit du goût de tout le monde; qu'il n'y ait pas des gens, amis d'un ordre de chose immuable, qui ne préférassent, les uns le repos voluptueux des anciens

peuples de l'Asie, les autres la simplicité de la vie patriarchale; ceux-là, les tems d'une glorieuse liberté réservés aux anciennes républiques; ceux ci, le siècle brillant des lettres, sous Louis XIV : il n'est question ici que des gens qui *vivent par curiosité;* et ceux-là, je pense, doivent être contens en songeant qu'il existe telle période de vingt siècles dans les annales du monde qui ne fourniraient pas à l'histoire autant de faits remarquables qu'en offrent les vingt-cinq années qui viennent de s'écouler à nos yeux.

On a beaucoup écrit sur les causes de notre révolution, et l'on a, je crois, oublié la seule véritable. Les mœurs de la nation avaient changé, le gouvernement était resté le même : l'opinion publique agissait depuis long-tems en sens inverse de l'autorité royale, et de cette lutte, d'une force toujours croissante, contre une résistance affaiblie par ses propres efforts, devait nécessairement résulter la chute d'un trône qui n'avait plus d'autre appui que les vertus privées du monarque. Cette révolution, semblable à toutes les autres dans ses moyens et dans ses résultats, a été néanmoins marquée du caractère inexplicable du peuple qui l'a faite. On y trouve partout l'extravagant contraste de l'horreur et de la gaîté, des calembourgs et des massacres, de la bassesse et de l'héroïsme, des caricatures et des proscriptions, des bals et des échafauds. Ce qui

distingue plus particulièrement encore ce drame révolutionnaire, c'est l'apparition du grand personnage que la chance des événemens amena sur la scène. Bonaparte parut, et toute autre gloire pâlit devant la sienne. Les belles campagnes de Pichegru, de Hoche, de Moreau, n'étaient que le prélude de celles d'Italie et d'Egypte, où se formèrent ces phalanges de héros qui devaient illustrer à jamais les champs de Marengo, d'Austerlitz, de Friedland et d'Iéna. Des faits d'armes fabuleux, tels qu'on en chercherait en vain de semblables dans l'histoire des autres nations, ouvrirent au vainqueur de l'Europe, le chemin d'un trône vacant où l'appela le peuple français d'une voix unanime.

Quelques années suffirent au nouvel Empereur pour consolider sa puissance, en l'établissant sur des institutions conformes à l'esprit du siècle, aux vœux des peuples et aux progrès incontestables des lumières. Fondateur d'un Empire plus vaste que celui de Charlemagne; reconnu par tous les souverains qui briguaient sa protection ou s'honoraient de son amitié; allié, par le sang, à la famille royale la plus ancienne de l'Europe, le trône de Napoléon semblait à l'abri des efforts humains et même des coups de la fortune. Une seule entreprise a tout renversé, et la victime de ce grand désastre pouvait seule en être l'auteur.

La campagne de Moscou (où quelques gens

n'ont vu, après l'événement, qu'un projet insensé), ouverte un mois plutôt, eût probablement été consignée dans l'histoire comme un événement unique dans les fastes du monde, dont la postérité seule aurait pu calculer et apprécier les immenses résultats.

Au mois de mai 1812, la plus belle armée, que l'Europe ait vue, passa le Niemen; conduite par un tel chef, elle put entreprendre la conquête du monde: les élémens conjurèrent sa ruine : au mois d'avril 1814, à peine put-on rassembler vingt mille hommes pour défendre les murs de Paris.

Parlons dès aujourd'hui le langage de la véridique histoire. *La première faute d'un héros* fut d'avoir trop présumé des forces humaines en les mesurant sur sa propre énergie, et d'avoir reporté la guerre au-delà du Rhin immédiatement après le désastre de Moscou; d'avoir oublié que les petits souverains, fidèles esclaves du vainqueur, sont les plus cruels ennemis du vaincu, et que le prince heureux qui ne trouve que des serviteurs dévoués, se voit environné de traîtres le jour où la victoire abandonne ses drapeaux.

Tel ministre, qui commençait à douter du succès, prenait déjà des mesures de prévoyance pour se ménager la faveur d'un nouveau maître; tous les ressorts de l'administration se détendaient à-la-fois ; la même perfidie ou la même impéri-

tie qui fortifiait Montmartre, le 30 mars, avec cinq pièces de canon, qui rédigeait la capitulation en même tems qu'elle feignait d'organiser les moyens de défense, favorisait les progrès de l'ennemi sur tous les points du territoire français. L'héroïque dévoûment d'une armée affaiblie par tant de pertes, l'activité, l'audace sans exemple de l'Empereur, qui semblait se multiplier pour faire face partout à l'Europe en armes débordée sur la France, devaient céder enfin au torrent qui ne trouvait plus d'autres digues. Il était au-dessus de la puissance humaine de sortir victorieux d'une pareille lutte; si la chose n'eût été qu'impossible, l'Empereur vient de nous prouver qu'il aurait réussi.

L'armée ennemie entra dans la capitale, et les nobles efforts de quelques royalistes, soutenus par six cent mille baïonnettes étrangères, décidèrent la chute de l'Empereur. Paris, dont les paisibles habitans, depuis plus de deux siècles, ne connaissaient les malheurs de la guerre que par les relations des gazettes, en avait, en ce moment, sous les yeux les tristes résultats. Nos braves défenseurs, blessés dans les combats, traversaient chaque jour les boulevarts, sur des charrettes transformées en ambulance; les incendiés des provinces voisines venaient, en larmes, effrayer les Parisiens du récit des maux que ceux-ci redoutaient pour eux-mêmes. Les prisonniers de guerre appelaient sur Paris les

flammes de Moscou; la consternation était générale. Ce fut dans ce moment de terreur, et lorsque des conseils pusillanimes eurent décidé l'Impératrice à quitter la capitale, que le nom des Bourbons fut prononcé, et que l'on chercha, sous le drapeau blanc, un abri contre le dernier coup de la tempête.

La France, fatiguée de victoires, découragée par l'abdication de son chef, ne sentait plus que le besoin du repos et de la paix : la famille de ses anciens rois se présentait sous ces heureux auspices; elle les accueillit, en cherchant à se dissimuler la honte de les voir arriver à la suite des armées ennemies. Le comte d'Artois arriva, et nos guerriers, *en acceptant de sa main* la cocarde blanche, ne purent oublier qu'elle remplaçait sur leur front le signe éclatant de la gloire nationale. Je ne crains pas de rappeler qu'il y a bientôt un an, je retraçais avec la même fidélité que je m'impose aujourd'hui toutes les circonstances qui ont accompagné l'entrée des Bourbons. Sans affaiblir les sentimens de vénération dont ils reçurent alors d'éclatans témoignages, je m'expliquerai maintenant avec franchise sur les causes de la révolution rapide qui les a, pour la seconde fois, précipités du trône, en détruisant dans leur germe, les espérances que leur retour avait fait naître. Au premier tort de soudoyer des écrivains pour prodiguer l'insulte au grand homme malheureux qui avait régné

quinze ans sur la France avec tant d'éclat et de gloire, on ajouta la faute, plus humiliante encore aux yeux des Français, de livrer aux ennemis, par une honteuse transaction, cinquante-deux des places les plus fortes de l'Europe, barrières impénétrables que les armées de la coalition avaient franchies et n'avaient pas conquises, et dont l'abandon volontaire était un acheminement au traité de Paris qui nous enleva le fruit de vingt-cinq années de victoires.

Profondément blessés dans leur gloire, et journellement attaqués dans leur honneur, les Français cherchèrent un dédommagement dans le bienfait d'une constitution méditée par un Roi instruit à l'école du malheur dans le pays le plus libre de l'Europe. Le jour où fut publiée cette charte constitutionnelle, tout imparfaite qu'elle était, fut un jour de fête pour la nation; mais cette fête n'eut pas de lendemain : au premier examen que l'on fit de cette ordonnance de réformation, décorée du titre de constitution, ces mots de *Roi de France et de Navarre par la grace de Dieu*, cette date *de la 19e année de notre règne* décelèrent aux yeux des moins clairvoyans, l'intention secrète de faire perdre à la France les avantages qu'elle avait achetés par tant de sacrifices.

Les premiers actes d'un gouvernement dont tous les efforts devaient tendre à faire oublier qu'il s'était établi sous les auspices des ennemis

de la France, étaient autant de manifestes contre les idées et les principes libéraux dont la nation était décidée à ne se point départir.

Les Bourbons régnaient dans le même pays que leurs ancêtres; ils crurent régner sur le même peuple. Le Roi, homme d'esprit et de sens, mais hors d'état par ses infirmités de rien voir par lui-même, laissa tomber en des mains faibles et infidèles les rênes de l'État. Un favori sans mérite, qui n'était pas même d'une famille illustre, eut la folle idée de relever la féodalité, comme Richelieu avait eu l'idée sublime de la détruire; il y avait entre ces deux hommes et leurs projets toute la distance qui sépare le génie de la nullité.

Les autres ministres dont la probité est du moins restée sans atteintes, n'ont guère été moins funestes au gouvernement dont ils étaient les organes. La presse fut enchaînée quinze jours après la proclamation de la charte qui garantissait sa liberté *. Des projets de lois sur les biens des émigrés jetèrent l'alarme dans la plus grande moitié de la population intéressée au maintien de la vente des biens nationaux : dès ce moment les inquiétudes allèrent toujours croissant.

Le chef suprême de la justice portait chaque jour atteinte à cette charte constitutionnelle qu'il

* La liberté de la presse a trouvé de nobles défenseurs dans la chambre des pairs et dans celle des représentans; mais leurs efforts ont été sans succès.

avait proclamée au nom du Roi, et professait hautement l'opinion de cette *monarchie pure* devenue le mot de ralliement d'un parti qui ne cachait déjà plus ses projets de vengeance. Le ridicule vint heureusement mettre un utile contrepoids dans la balance, en faveur des vrais Français que l'on désignait sous le nom de *libéraux*.

On vit tout-à-coup crever sur Paris une nuée de gentilshommes sexagénaires qui venaient réclamer des places et des dignités dont le nom même était oublié depuis vingt-cinq ans; jamais une pareille réunion d'originaux n'avait égayé la capitale. Des uniformes de corps supprimés au tems de la régence reparaissaient au grand étonnement de nos soldats, qui, ne sachant comment appeler ces nouveaux frères d'armes, les affublèrent du nom comique *de voltigeurs de Louis XIV*. Le nom de M. *de la Jaubardière* devint patronimique pour tous ces vieux seigneurs provinciaux, sortis de leurs donjons dont ils voulaient rétablir les priviléges. Enfin, on stygmatisa du titre de *chevalier de l'éteignoir* les gens en place, les orateurs et les écrivains à qui l'on supposa l'intention de nous ramener à ces jours d'ignorance et d'esclavage, où l'on ne craignait pas d'avancer que les peuples étaient le patrimoine des rois. Ce fut sans doute un des malheurs, j'ai presque dit un des crimes de cette époque, que le ridicule versé sur la vieillesse; mais on est forcé de convenir qu'elle courut au-

devant en se présentant avec *le cheval poussif*, dont parle Horace, dans une carrière, où l'on peut vieillir, mais où il ne faut pas reparaître après une longue inactivité.

La faute la plus grave, celle dont les suites devaient être les plus funestes à l'autorité royale, fut le résultat des dégoûts dont on abreuva l'armée, de l'affectation avec laquelle on avilit, en la prodiguant, cette croix d'honneur instituée pour récompenser les plus grands services et nourrir la plus noble émulation.

Quelques prêtres, toujours habiles à ressaisir la puissance sous un gouvernement faible, opposèrent brusquement au flambeau des lumières la torche de la superstition. Les processions, les *vœux du sacré cœur*, le rétablissement clandestin des maisons religieuses, la scène scandaleuse de Saint-Roch, anéantissaient la liberté de conscience et faisaient craindre une nouvelle révocation de l'Édit de Nantes. Les honneurs funèbres rendus aux cendres de Louis XVI, au lieu du caractère auguste et pieux que la religion devait imprimer à cette touchante cérémonie, n'offrirent qu'une scène de mélodrame, dont l'exécution fut *officiellement* confiée à *l'intendant des Menus-Plaisirs*. Mon respect pour la mémoire d'un prince malheureux m'interdit toute autre réflexion sur ce douloureux sujet.

On a dit qu'il existait une conspiration à Paris pour le retour de l'Empereur. Cette conspiration,

les royalistes seuls l'ont ourdie, et les journaux suffisaient pour en indiquer les progrès rapides. Les infractions à la charte constitutionnelle; le système de persécution dirigé contre une classe nombreuse de citoyens; le silence accusateur que la flatterie elle-même gardait sur les princes les plus voisins du trône; l'avilissement où la nation était tombée; le rôle honteux que le ministre de France jouait au congrès, où il semblait n'avoir été appelé que pour assister au partage de l'Europe; les prétentions absurdes de quelques nobles; le mécontentement de l'armée, et par-dessus tout les souvenirs glorieux dont Napoléon nous avait entourés: telles sont les intelligences qu'il s'était ménagées au milieu de nous, et qui contribueront à rendre croyable aux yeux de la postérité l'événement miraculeux dont nous venons d'être témoins.

Le génie de la France nous ramène un prince objet de tant de vœux et d'espérances; il nous rapporte avec lui la gloire nationale dont il était, en quelque sorte, dépositaire: il vient acquitter la plus sainte promesse, celle d'asseoir son trône sur la seule base immuable, la liberté publique: qu'il achève cet immortel ouvrage, et son nom, sans rival, vivra dans la mémoire des hommes.

22 *avril* 1815.

LE CAFÉ MONTANSIER.

— *Neque semper arcum*
Tendit Apollo.

(Hor., od. 10.)

(Appollon ne tient pas toujours son arc tendu.)

Le peuple, comme tout autre souverain, a de nombreux flatteurs dans le tems de sa puissance, qui ne manquent jamais d'élever la voix contre lui aussitôt que son règne est passé. J'entends tous les jours accuser le peuple des excès, des folies qui ont été commises dans les premières années de la révolution. C'est prendre l'effet pour la cause ; c'est accuser les flots de battre le rivage, au lieu de s'en prendre aux vents qui les y poussent. La masse du peuple est inerte de sa nature ; elle obéit au mouvement qu'on lui imprime ; il est vrai qu'elle y cède d'autant plus vîte que la direction qu'on lui donne se rapproche davantage de sa pente naturelle.

Le fond du caractère français est un mélange de gaîté, de bravoure et de turbulence, qui ne se trouve chez aucun autre peuple. Ces trois qua-

lités, qui se combinent dans des proportions différentes, suivant les circonstances et la main qui les met en œuvre, produisent nécessairement de grandes actions, mais quelquefois aussi de grands écarts.

La révolution était loin encore, que la nation sentait déjà le besoin d'une réforme. Les bons esprits, qui se proposaient d'en diriger les premiers efforts, s'aperçurent bientôt que la seule force à opposer à des corps puissans, était celle du peuple, dont il fallait d'abord lui révéler le secret à lui-même, en lui présentant la question de la manière la plus simple et la plus précise. Vingt-quatre millions d'hommes étaient-ils de droit naturel, ou même de droit politique, la propriété absolue de vingt mille familles qui produisaient de vieux parchemins comme contrats d'acquisition? La réponse négative fut prononcée par la nation entière, et la révolution fut faite. Les nobles et le clergé défendirent *unguibus et rostro* leurs priviléges qu'ils appelaient les droits du trône. Pour opposer couronne à couronne, on mit en avant la *souveraineté du peuple;* l'alliance insolite de ces deux mots enfanta des miracles; la monarchie, en s'écroulant, entraîna toutes les gothiques institutions qui s'appuyaient sur elle : la victoire adopta les drapeaux plébéïens, et les esprits enflammés, comme les roues d'un char, par l'extrême vîtesse de leur mouvement, communiquèrent à la nation une fièvre

d'enthousiasme qui n'eut, pendant vingt-cinq années, que six mois d'intermittence.

Je suis loin de vouloir nier que l'esprit de parti n'ait, en quelque circonstance, dégradé le caractère national; la gaîté, dans ces derniers tems, a souvent été du délire; la turbulence du désordre, et la bravoure même a quelquefois eu l'air de la férocité; mais ces erreurs, ces crimes, sont ceux des factions; le peuple français, abandonné à lui-même, est le meilleur, le plus généreux, le plus loyal des peuples; pour s'en convaincre, il ne suffit pas de l'avoir étudié dans les clubs.

Les clubs n'étaient, dans le principe, que ce qu'ils sont en Angleterre, des points de réunion où le besoin de s'entretenir des affaires publiques rassemblait des citoyens qui s'honoraient du nom de *patriotes*; ces assemblées, sous l'influence des factieux qui s'en rendirent les maîtres, devinrent des foyers de dissentions civiles et des écoles d'anarchie; l'opinion publique finit par les proscrire, en associant à la pensée qu'ils faisaient naître, celle des *Jacobins* et des *Cordeliers*, qui les avaient rendues odieusement célèbres.

C'est au Palais-Royal, dans le *Club de* 89, que la révolution a commencé; c'est au même lieu, et presque au même endroit qu'elle s'achève. Le théâtre connu sous le nom de *Montansier* a dû la vogue dont il a joui pendant quinze ans aux lazzis des *Jocrisse* et aux sottises des *Cadet-Roussel*, si dignement représentés par Brue-

net, dont ils ont fondé la gloire. Ce théâtre trouvait encore dans sa situation, sous les arcades, un autre élément de succès. Tous les désœuvrés du Palais-Royal venaient y achever leur soirée; les joueurs malheureux y méditer, sur les banquettes du foyer, les chances d'une nouvelle martingale, et les provinciaux y chercher de dangereuses connaissances ou de faciles bonnes-fortunes.

A la requête des hautes-puissances dramatiques, et aux grands regrets des amateurs du calembourg, le siége de son empire fut transféré sur le boulevart, et le théâtre de Montansier fut abandonné au *Fantoccini*, aux *Puppi*, aux *Chiens Savans :* en un mot aux dernières classes de baladins, qui s'y succédèrent sans pouvoir y ramener le public; il ne fallait rien moins qu'une révolution pour cela.

Après avoir ruiné quelques entrepreneurs de marionnettes, ce théâtre fut transformé, par un architecte habile, en un vaste café dont le propriétaire n'afficha d'abord que la modeste prétention de doubler le *Café des Aveugles*, et qui ne put obtenir sous le gouvernement paternel le droit d'avoir un orchestre, même pour jouer l'air *Vive Henri IV!* Le conseil des ministres d'alors décida, sur le rapport du confesseur de M....., que le salut des ames du Palais-Royal, s'opposait à ce qu'on achalandât de nouveau cette succursale de Satan. Ceux que la beauté du local

y attirait, furent réduits à boire tristement leur bouteille de bière dans un lieu consacré pendant long-tems à la joie et au plaisir.

Ce café, par une sorte d'analogie avec leur position, devint l'asile des militaires à demi-solde, qui venaient s'y entretenir de leurs craintes et de leurs espérances; et boire secrétement, dans un lieu public, à la santé du *Père la Violette*. La nouvelle du débarquement de l'Empereur y fut connue presqu'aussitôt qu'à la cour, et je laisse à penser avec quel enthousiasme elle y fut accueillie par ces braves frères d'armes. Je fus témoin du premier élan de leur joie, qu'ils se communiquaient, sans proférer une parole, en portant un doigt à leur cocarde, et en s'embrassant les larmes aux yeux. Dès ce jour le punch fut substitué à la bière.

Du 5 mars, au 19, la foule allait croissant au café Montansier, et les bouquets de violette, dont la police commençait à soupçonner l'emblême, s'y montraient à toutes les boutonnières. Le 19 au soir, plusieurs officiers, sous les yeux même des agens du gouvernement, s'abordèrent en se montrant la vieille cocarde tricolore qu'ils avaient religieusement conservée.

Le lendemain, tous ces compagnons d'armes se formèrent en escadrons et volèrent au-devant de l'Empereur; ce fut sur la route d'Essone qu'ils donnèrent à leurs camarades rendez-vous pour le soir au café Montansier, dont la vogue et l'im-

portance politique datent de ce jour mémorable.

L'affluence y fut prodigieuse, et s'accrut encore les jours suivans. Les mots de citoyens et de patrie s'y faisaient entendre pour la première fois depuis dix ans, et l'énergie de 89 s'y montrait dépouillée de ces formes alarmantes qui pourraient en faire craindre les suites.

Le buste de l'Empereur, apporté en pompe, fut élevé dans la place d'honneur; l'inauguration s'en fit par de nombreux couplets en l'honneur des armées françaises et de leur auguste chef, au bruit des airs nationaux rendus à la pureté de leur expression primitive.

A ces chants de gloire et de liberté se mêlaient des vaudevilles plus populaires, et qui n'en sont pas moins français. Tous nos militaires sont chansonniers par nature, et, depuis le simple grenadier jusqu'au maréchal de France, chacun, au besoin, improvise la chansonnette dont il égaye ses bivouacs et ses soirées de garnison. Presque toutes les chansons qu'a vues naître le café Montansier, sont le produit de la verve franche et naturelle de quelques militaires.

Pendant les premiers jours qui suivirent l'arrivée de l'Empereur, ces concerts impromptus se faisaient sans ordre. Le troubadour d'estaminet, le casque en tête et le verre de punch à la main, montait sur une table, et, d'une voix ordinairement plus forte que juste, chantait des couplets où l'esprit et la gaîté tenaient souvent la place

de la rime et de la raison. Mais comme les tribunes se multipliaient, et qu'il résultait un peu de cacophonie de leur rivalité, on a jugé convenable de placer sur l'avant scène, au milieu d'une touffe de lauriers, une estrade destinée aux chanteurs, qui ne peuvent y monter que l'un après l'autre, et suivant l'ordre établi. Toutes ces chansons, recueillies par les soins d'un vieux soldat, nommé M. Pradel, vont devenir le manuel des camps.

Ces soirées offrent un spectacle dont rien, jusqu'ici, n'a pu donner l'idée. Le caractère français s'y développe dans toute sa franchise, où se mêle un peu d'inconséquence. Gaîté, folie, enthousiasme de gloire, de liberté, dévoûment absolu au souverain, amour de la patrie, tout en est; et ces teintes heurtées contribuent à donner à chacun des tableaux qui se succèdent une physionomie tout-à-fait originale. La joie s'y montre sous toutes les formes; le gros rire éclate dans tous les coins de la salle; les bons-mots, les saillies circulent de bouche en bouche, de table en table, et la gaîté va quelquefois jusqu'à l'ivresse.

Militaires et bourgeois, confondus sous le nom de citoyens, expriment leur satisfaction de cent manières plus plaisantes les unes que les autres. Un gros passementier de la rue aux Fers place gaîment le bonnet d'un hussard sur sa perruque à trois marteaux, et, par réciprocité, le mili-

taire à moustaches se coiffe du petit chapeau à trois cornes de l'honnête marchand. Les toasts *à l'Empereur*, *aux braves de l'île d'Elbe*, *à la Liberté*, *à la Constitution*, sont répétés en cris unanimes, auxquels on répond souvent par un chœur de malédictions sur les ennemis de la vieille France.

La galanterie (même celle qu'on pourrait s'étonner de trouver au Palais-Royal) se fait remarquer dans un lieu où elle n'est pourtant pas de rigueur. La beauté ne perd point ses droits au café Montansier; et les femmes, à quelque classe qu'elles appartiennent, y sont environnées de soins et d'hommages : si la protection des braves qui les admettent à leurs jeux ne peut attirer sur elles une considération que la plupart de ces dames n'ambitionnent pas, du moins leur assure-t-elle les égards que l'on doit à leur sexe.

Le punch brûle de tout côté, la bière mousse dans tous les verres, et les refrains de chanson se mêlent aux cris des garçons qui s'égosillent pour écarter la foule, et aux invitations du maître du café, qui surveille toutes les parties du service avec une vigilance imperturbable. Cependant, les bouteilles se cassent, les bols se renversent; l'un tache son habit, l'autre brûle sa robe; et de tous ces incidens se compose le tableau le plus piquant dont on puisse se faire une idée.

De pareilles scènes, qui se répètent de sept heures du soir à minuit, depuis un mois, n'ont pas encore satisfait la curiosité des amateurs, qui obstruent l'escalier, les corridors et les avenues du café Montansier, où quatre factionnaires ont peine à contenir une multitude impatiente de s'introduire dans les salles. Depuis quelques jours l'affluence est telle qu'elle devient préjudiciable aux intérêts du maître de cette maison, pour qui cette foule immense a les mêmes inconvéniens que pourrait avoir la solitude la plus complète.

19 *juin* 1815.

PROSOPOPÉE FRANÇAISE.

— *Ille silentum*
Conciliumque vocat, vitasque et crimina discit
(VIRG., *Enéid.*, lib. 6.)

(Il convoque l'assemblée des ombres et pèse leurs actions.)

PARMI les lettres anonymes ou pseudonymes que je reçois journellement, les unes ont pour objet de m'engager à délasser mes lecteurs des agitations de la politique, en détournant leurs yeux du tableau menaçant que présente aujourd'hui l'Europe, pour les arrêter un moment sur de simples peintures de mœurs, étrangères aux grands événemens qui se préparent; dans les autres, on m'invite avec plus ou moins de politesse à donner à mes observations un caractère plus grave, un but plus utile, en les dirigeant sur les causes, sur les effets et sur les résultats probables de la lutte terrible où nous sommes engagés, et dont rien ne doit distraire notre attention. On voit combien il est difficile de déférer à des avis aussi contradictoires, en les supposant même étrangers à l'esprit de parti qui les a trop évidemment dictés. Je dois donc me résu-

gner, quelqu'effort que je fasse, à ne satisfaire pleinement ni l'une ni l'autre classe de ces mystérieux correspondans, et m'abandonner, suivant mon usage, aux inspirations des objets qui m'ont le plus fortement ému, et au sentiment qui s'empare de moi avec le plus d'autorité au moment où j'écris.

Sous quelque forme qu'ils se présentent ou se déguisent, il n'existe, il ne peut exister aujourd'hui en France que deux partis : celui des Français et celui de l'étranger. La question n'est plus de savoir quel sera le chef de notre gouvernement, mais si nous conserverons une patrie. Ce n'est point la cause d'un Empereur ou d'un Roi, c'est celle de la nation que nous sommes en ce moment appelés à défendre. Certes, jamais intérêt plus général n'a mis les armes à la main d'un grand peuple. Tout ce qui constitue la liberté, l'indépendance, l'honneur national, repose sur l'événement de la guerre que nous avons à soutenir ; je ne crains pas de le dire, tout Français, quelles que soient d'ailleurs ses opinions politiques, qui ne porte pas ses vœux vers le succès de la campagne de 1815, est désormais indigne de ce glorieux nom.

Ces derniers exceptés, j'en appelle aux plus zélés royalistes, quel est celui d'entr'eux qui peut soutenir l'idée d'une nouvelle restauration, au prix du sang de six cent mille Français qu'il faut d'abord répandre avant d'en former raison-

nablement l'espoir? Comment se représenter un Roi de France, faisant son entrée sur les cendres de sa capitale à la suite des armées anglaises, prussiennes, autrichiennes et russes, se frayant un passage à travers les débris de nos villes et les dévastations de nos campagnes? Les chefs des Vendéens eux-mêmes verraient-ils sans frémir d'indignation les braves d'Austerlitz, d'Iéna, de la Corogne et de Friedland, suivre en esclaves leurs aigles destinées à servir de trophées à ces hordes du Nord que l'Angleterre, à l'abri du danger, ameute et déchaîne contre nous.

C'est au milieu des monumens réunis par les soins de l'estimable M. Lenoir dans l'enceinte des Petits-Augustins que je m'abandonnais à ces sombres réflexions. Ces marbres froids, ce silence religieux, cette odeur des tombeaux, et, si j'ose m'exprimer ainsi, cet air de patrie qu'on respire en ce lieu, tout exaltait mon imagination, et le présent s'y confondait avec les souvenirs. L'histoire de France se déroulait à mes yeux siècle par siècle; chacun me rappelait de grands exploits ou de grandes vertus : j'étais encore entouré des défenseurs de mon pays, des ennemis de l'étranger.

Assis sur une pierre, à côté du tombeau du duc d'Orléans, second fils de Charles V, je songeais au brave Dunois, l'honneur du siècle suivant; en contemplant les débris d'une statue de Jeanne-d'Arc, je voyais fuir les Anglais. Au milieu des

illusions que faisaient naître, en mon esprit, les objets dont j'étais entouré, le sommeil ne ferma mes yeux que pour ajouter au charme du prestige, en éloignant la réflexion qui pouvait m'en distraire.

A la lueur de mille flambeaux dont cette enceinte me parut tout-à-coup éclairée, je crus voir s'animer la statue du *bon connétable*; il se lève, s'avance, et frappe de sa redoutable épée les marbres qui l'environnent : à ce signal les tombeaux s'ouvrent, les héros s'éveillent; j'entends raisonner l'acier de leurs cuirasses; ils approchent et se rassemblent autour du vaillant Breton : l'égalité de la tombe a confondu les rangs et les siècles; mais elle semble respecter encore la distinction de la gloire.

Auprès du connétable assis sur un monceau d'armures antiques, je reconnais Bayard, Dunois, Crillon, Louis XII, Charles V, Catinat, Suger; Henri IV est à côté du guerrier de Roncevaux; Sully, Luxembourg, Montmorency, L'Hospital, Villars, Colbert, se pressent autour de lui, et le Béarnais semble leur dire, avec sa gaîté gasconne : « Ventre-saint-gris, Messieurs, nous sommes ici tous bons Français. » Une foule de grands hommes, non moins illustres, mais célèbres avec plus de restriction (parmi lesquels je reconnais Richelieu, Condé, Louis XIV, Louvois, François Ier), formait une seconde ligne, derrière laquelle se pressait la multitude obscure

des rois sans considération, des grands personnages sans caractère, que l'on peut appeler les comparses de l'histoire :

« Français, leur dit Duguesclin, le bruit terrible de la guerre a retenti sur nos cercueils; et la voix de la patrie s'est fait entendre dans la tombe : l'Anglais insulte nos frontières, un nouveau duc de Bourgogne lui en livre l'entrée, un torrent d'ennemis menace d'inonder nos champs et nos villes; et c'est au nom d'un roi de France que vont couler les flots du sang français!..... »

Le vainqueur de Mayenne pâlit à ces mots; des larmes coulèrent de ses yeux au souvenir de ses victoires : « Du moins, s'écria-t-il, si c'est à pareil prix que j'ai reconquis ma couronne, c'est au milieu de mon peuple que j'ai cherché des défenseurs; je combattais à leur tête; je n'ai point appelé d'étrangers à mon aide, et c'est contre les Espagnols venus au secours de la ligue que s'exerçait ma furie. La guerre civile fut le malheur et non le crime de mon règne; je l'ai soutenue moi-même, et si j'en ai obtenu le déplorable triomphe, j'en ai du moins couru tous les dangers. »

« Et moi aussi, continua Louis XIV, j'ai lutté un moment contre l'Europe entière : Malborough, Eugène m'ont vaincu et ne m'ont point humilié; j'étais prêt à m'ensevelir avec mon peuple sous les débris de la monarchie, plutôt que de courber la tête sous le joug de l'étranger..... »

Le chevalier *Sans-Peur et Sans-Reproche* interrompit Louis-XIV : « Vous n'auriez point voulu, Sire, d'un trône acheté par la honte de Ramilies et de Malplaquet; et vous prince (ajouta-t-il, en regardant François Ier), sous les murs de Pavie vous avez tout perdu, *fors l'honneur;* et ce ne fut pas Charles-Quint qui plaça la couronne sur votre tête. Eh quoi! poursuivit le modèle des preux, avec l'accent de l'indignation, notre noble patrie serait réduite à subir l'éternel opprobre d'accepter un maître de la main de ces odieux insulaires qui trafiquent depuis tant de siècles du sang et des larmes des peuples du continent?..... »

« Ne craignez rien, illustre chevalier, répondit Dunois, reposez-vous sur l'honneur des Français et sur l'indomptable courage du héros qui les commande. Nos descendans n'ont pas oublié que les Anglais furent perdus en France du jour où ils formèrent le projet de nous imposer un Roi. L'élection de Henri VI rendit la couronne à Charles VII. »

« Vive Dieu! s'écria Biron, *main basse sur les Espagnols* était de mon tems notre cri de bataille : ils supportaient à eux seuls toute la haine que nous portions aux ligueurs. Malheur au partisan de l'étranger (ajouta-t-il en regardant son fils qui baissa les yeux), un seul moment d'une pareille erreur ternit la gloire d'une vie entière. »

Ces paroles de Biron arrachèrent un soupir

au grand Condé, qui se souvint des journées de Cambrai, Valenciennes et d'Arras. Les lauriers de Nordlingue et de Rocroi, qui couvraient son front, n'en cachaient pas la rougeur.

Duguesclin reprit la parole : « Dans les tems de barbarie où la plupart de nous ont vécu, les dangers de la patrie ralliaient tous les partis, ranimaient tous les cœurs. *Restons Français* était le cri, le vœu, la volonté de tous. En 1360 le roi Jean livra plusieurs provinces aux Anglais; le peuple s'indigna; les habitans de la Rochelle, contraints de céder à la force, écrivirent au roi : « *Sire, nous sommes, nous demeurerons Français; vous n'avez pas le droit de nous empêcher de l'être, nous obéirons aux Anglais, nos lois, mais nos cœurs ne s'en mouveront.* »

« Ce mot de patrie qu'on ne doit entendre qu'avec respect, qu'on ne peut prononcer qu'avec amour, a-t-il aujourd'hui deux significations dans la bouche de nos descendans? Au moment où le tocsin de la guerre sonne de toutes parts, où tous les Rois de l'Europe se déchaînent avec autant d'injustice que de bassesse contre une seule nation, dont ils se sont déjà vendu ou partagé les lambeaux, des Français parlent d'opinions, agitent au-dedans les torches de la guerre civile, et (peut-on l'avouer sans horreur!) il en est dont les vœux criminels appellent sur notre France ces hordes étrangères altérées du sang et des dépouilles de leurs compatriotes! Ah! s'il

était possible que cette patrie dont les nobles enfans remplissent le monde de l'éclat d'une gloire héréditaire, dût être la proie des barbares ; si la France, pour qui nous avons vécu, pour qui nous sommes morts, devait recevoir des lois de ceux qui sont faits pour en prendre d'elle, nous ne dormirions plus, même du sommeil des tombeaux, nous briserions les liens du cercueil, et nos ossemens, un moment ranimés, iraient blanchir sur une autre terre. Mais non, la postérité des Bayard, des Dunois, des Catinat, veille au salut de la France; nous revivons dans des fils aussi braves, aussi généreux et plus grands que leurs ancêtres ; en abjurant la fureur des conquêtes, tous ont juré de vaincre pour leur pays ; tous ont juré de ne reconnaître pour Roi que celui qui maintiendra l'indépendance nationale, qui chassera l'étranger, qui, après avoir été la gloire de sa patrie, en deviendra le libérateur. »

« Qu'il rentre alors (continua le sage L'Hospital), qu'il rentre triomphant au sein de ses états ; qu'il achève de fonder son pouvoir sur l'intérêt des peuples, sur la liberté publique, sur le respect des lois ; que la dignité impériale ne soit à ses yeux que la première et la plus auguste de la nature. Alors les femmes se féliciteront d'avoir donné des enfans à la patrie ; alors les jeunes gens vivront pour l'illustrer ; les vieillards reprendront des forces pour la servir, et tous s'écrieront avec nous : Heureuse patrie! glorieux Empereur ! »

« Oui, celui-là seul (s'écria Bayard en agitant sa redoutable épée), celui-là seul est le monarque de la France, celui-là seul est digne de gouverner des Français ! Et toutes ces ombres illustres répétèrent à l'envi : Celui-là seul est le monarque de la France ! celui-là seul est digne de gouverner des Français ! »

Les efforts que je fis pour mêler ma voix à la leur me réveillèrent en sursaut ; j'ouvris les yeux, et je ne vis plus dans cette vaste enceinte, que les froides images des héros du tems passé.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE.

Pages.

N° XXVII. Revue de l'an 1814 1
XXVIII. L'Hôtel d'Angleterre. 13
XXIX. La Charte en Famille. 24
XXX. Le Ventriloque. 35
XXXI. La Matinée d'un commissaire. 45
XXXII. Le Cauchemar 56
XXXIII. Les Visites du Matin. 66
XXXIV. Les Maisons de Jeu. 78
XXXV. Le Cousin et la Cousine. 98
XXXVI. Une Matinée à la Halle. 107
XXXVII. L'Intérieur d'une Église. 116
XXXVIII. Le Retour de L'Empereur. 126
XXXIX. Le Propos de Table. 135
XL. Le Foyer des Théâtres. 148
XLI. Un Souper de Femmes. 159
XLII. Le Déménagement. 172
XLIII. Une Nuit de Paris. 183
XLIV. Inconséquences dans les Mœurs. 194
XLV. Les Désapointemens. 206
XLVI. Les Intrigans. 216
XLVII. Les Dupes. 226

Pages

XLVIII. Les deux Champs-de-Mai. 230

XLIX. Profession de Foi politique. 247

M. Constantin, ou un Peu de Tout. . . 256

A qui la Faute ? 268

Le Café Montansier. 279

Prosopopée Française. 288

. . . . .

. . . . .

. .

. .

FIN DE LA TABLE DU TOME II ET DERNIER.

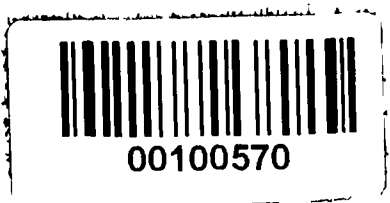

God
Fr 914.4
Jou/Gui
100570
Vol- II

Jouy-Étienne d'
Guillaume Le-Franc-
ou observations sur le
mœurs ... 1824

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016